

# Vaucluse à l'horizon 2020 : une hausse du nombre de personnes âgées dépendantes, concentrée sur les très grands âges

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

RAPPORT D'ÉTUDE

février 2011



N° 32

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat  
avec le Conseil général de Vaucluse.

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Renan Duthion

#### AUTEURS

Isabelle Delaunay (Conseil général de Vaucluse)

Virginie Meyer (Insee)

Éric Rubiloni (Insee)

#### CONTRIBUTEURS

Sébastien Chéron (Insee)

Élyane Chevalier (Insee)

Roger Gaubert (Conseil général de Vaucluse)

Christophe Gosztola (Conseil général de Vaucluse)

#### RÉDACTEUR EN CHEF

Claire Joutard

# SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>SYNTHÈSE</b> .....	<b>5</b>
<b>Mises en garde</b> .....	<b>6</b>
<b>Partie 1</b> .....	<b>7</b>
<b>PERSONNES ÂGÉES ET DÉPENDANCE DANS LE VAUCLUSE À L’HORIZON 2020</b> .....	<b>7</b>
<b>1.1 Les personnes âgées du Vaucluse en 2010</b> .....	<b>7</b>
Les femmes deux fois plus nombreuses aux grands âges .....	8
La majorité des personnes âgées ne vivent pas en institution .....	9
Les hommes vieillissent plus souvent à domicile et en couple .....	11
Les femmes vieillissent plus souvent seules et en institution .....	11
En institution, seule une personne sur deux est dépendante.....	13
<b>1.2 Les personnes âgées dépendantes dans le Vaucluse en 2010</b> .....	<b>15</b>
Les femmes plus souvent dépendantes.....	17
Parmi les personnes dépendantes, quatre sur dix sont affectées par des niveaux de dépendance élevés.....	19
Près de trois personnes dépendantes sur quatre vivraient à domicile .....	20
Parmi les personnes dépendantes à domicile, les trois quarts vivraient avec d'autres personnes .....	21
Plus d'une personne dépendante sur quatre en institution en 2010 .....	23
Les femmes dépendantes vivent plus souvent que les hommes en établissement.....	24
<b>1.3 Les évolutions à l’horizon 2020</b> .....	<b>25</b>
Plus de 8 000 personnes de 90 ans ou plus en 2020 .....	26
Dans le Vaucluse, le vieillissement serait légèrement plus marqué que dans la région mais le département resterait parmi les moins âgés de Paca.....	29
<b>1.4 Approche de la dépendance dans le Vaucluse en 2020</b> .....	<b>30</b>
Des taux de dépendance en recul sauf aux très grands âges .....	30
En 2020, deux classes d’âge concentreraient la majorité des évolutions à la hausse : les baby-boomers et le 4 <sup>e</sup> âge .....	33
Une stabilisation de la grande dépendance .....	34
Vivre à domicile en étant dépendant serait plus courant en 2020 .....	35
De plus en plus de personnes très âgées à accueillir en établissement .....	37
<b>Partie 2</b> .....	<b>39</b>
<b>LES REVENUS DES PERSONNES ÂGÉES DU VAUCLUSE</b> .....	<b>39</b>
<b>2.1 Les revenus des 60 ans ou plus</b> .....	<b>39</b>
Des revenus légèrement moins élevés dans le Vaucluse.....	39
...mais des disparités plus fortes entre riches et pauvres .....	39
Une part de ménages très modestes plus importante qu'en France métropolitaine .....	41
10 800 ménages déclarent des ressources inférieures au premier plafond de l'APA.....	43
<b>2.2 Zoom sur les 70 ans ou plus</b> .....	<b>47</b>
Un revenu médian inférieur à celui des 60 ans ou plus.....	47
Une forte concentration des ménages près du premier plafond de l'APA .....	48
D'ici 2020, la répartition des ménages selon les plafonds de l'APA évoluerait peu .....	49
<b>2.3 Pauvreté des personnes âgées dans le Vaucluse</b> .....	<b>51</b>
Un des départements les plus pauvres de France métropolitaine .....	51
La part des personnes pauvres y est la plus forte de la région .....	52
Beaucoup de familles monoparentales pauvres dans le Vaucluse : une solidarité familiale compromise ?.....	52
Chez les 65 ans ou plus, le taux de pauvreté est aussi le plus fort de la région .....	53
En l'absence de redistribution, 16 % des ménages de 65 ans ou plus seraient pauvres .....	54
<b>Partie 3</b> .....	<b>55</b>
<b>LE LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DANS LE VAUCLUSE</b> .....	<b>55</b>
<b>3.1 Principales caractéristiques pour l’ensemble de la population</b> .....	<b>55</b>
Les personnes âgées vivent principalement en milieu urbain.....	55
Trois personnes âgées sur quatre propriétaires de leur logement.....	55
Des logements plus grands pour les personnes âgées du Vaucluse .....	56
Dans le Vaucluse, huit personnes âgées sur dix ont une voiture.....	57

<b>3.2 Zoom sur les logements des ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et Carpentras..</b>	<b>58</b>
Des ménages âgés plus souvent propriétaires sans aucune charge de remboursement .....	59
Les ménages âgés sont dans leur logement depuis 23 ans en moyenne.....	59
Un revenu moyen de 2 050 € pour les ménages de 60 ans ou plus des bassins de vie d'Avignon et Carpentras .....	60
Une dépense en logement moyenne de 160 € pour les ménages âgés .....	60
Un « reste à vivre » comparable entre les ménages de 60 ans ou plus et leurs cadets .....	60
Un « reste à vivre » beaucoup plus faible pour les ménages locataires que pour les ménages propriétaires.....	60
Dans l'habitat social, un « reste à vivre » encore plus faible .....	61
Nettement plus de surface habitable par personne pour les ménages âgés .....	63
Les ménages âgés ont un meilleur jugement de la qualité de leur logement.....	64
Seulement 4 % des ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et Carpentras jugent leur logement de mauvaise qualité. ....	64
Plus de propriétaires, donc plus de logements de bonne qualité pour les ménages âgés .....	65
Des critères d'exigence moins élevés pour les ménages plus âgés ?.....	65
En France métropolitaine, 3 ménages âgés sur 4 estiment que la qualité de leur logement est bonne .....	66
Les ménages âgés ressentiraient moins de nuisances que les jeunes .....	67
<b>ANNEXES .....</b>	<b>69</b>
<b>Définitions .....</b>	<b>69</b>
Les grilles d'évaluation de la dépendance .....	69
L'outil Aggir .....	69
Le revenu mensuel « au sens de l'APA » par personne .....	70
Les déciles comme indicateur .....	71
<b>Les hypothèses retenues avec le Conseil général de Vaucluse .....</b>	<b>72</b>
Choix du scénario de projection de population .....	72
Choix de la méthode d'estimation de la dépendance .....	72
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>73</b>

## PRÉAMBULE

Dans les mois et les années à venir, les questions du vieillissement et de la dépendance vont prendre une importance croissante au cœur des politiques sociales des conseils généraux. Pour le Vaucluse, les enjeux sont extrêmement forts. En raison du poids de sa population âgée, de sa structure sociale contrastée et de son fort attrait résidentiel, le département est tout particulièrement concerné.

Aujourd'hui, la prise en charge des personnes âgées dépendantes combine à la fois solidarité familiale, à travers l'aide apportée par les proches, et solidarité collective par le biais de services, d'hébergements et de prestations comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Elle soulève un certain nombre de questions : comment prendre en compte les aspirations des personnes âgées en termes de mode de vie ? Comment pallier la perte progressive de leur autonomie, physique et mentale, pour respecter leur souhait de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel ? Comment financer l'aide aux personnes dépendantes ?

L'accompagnement du vieillissement, la prévention de la dépendance puis la compensation de la dépendance avérée, la diversification des modes d'accueil et de prise en charge de la personne âgée, sont autant d'éléments de politique publique qu'il faut mesurer, évaluer, projeter sur les dix ans à venir à l'échelle du département. Ces éléments sont à intégrer aux projets de service public à mettre en œuvre et à piloter, pour mesurer la qualité des prestations à maintenir et à développer pour les personnes âgées, mais aussi et surtout en termes de coût pour l'institution départementale. L'impact économique sur le territoire constitue également un enjeu.

Dans ce contexte, il est nécessaire de s'appuyer sur des outils permettant d'apprécier la situation du Vaucluse en la matière et les évolutions sociodémographiques prévisibles. Par ailleurs, les évolutions législatives et réglementaires intervenues en 2010 (loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire, refonte des modes de compensation de l'APA aux départements par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, etc.), ainsi que celles envisagées en 2011 (réforme territoriale, projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, réforme de la tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux, loi sur la dépendance, le fameux 5<sup>e</sup> risque, etc.) vont avoir des conséquences déterminantes sur le contenu des politiques et des compétences des Départements.

C'est dans ce contexte que le Conseil général de Vaucluse a souhaité réaliser avec l'Insee Paca une étude sur les personnes âgées dépendantes. Ce rapport, outil d'aide à la décision, vise à apporter des éléments de réponse. Il constituera l'un des axes de diagnostic du nouveau volet « Personnes âgées » du Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (SDOSMS) prévu pour l'année 2011, déterminant les axes directeurs de ces politiques publiques pour les cinq années à venir.



## SYNTHÈSE

Dans le Vaucluse comme en France, la population vieillit. Dans les prochaines années, ce mouvement va encore s'accroître avec l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom. Déjà en 2010, le Vaucluse compterait 140 000 personnes âgées de 60 ans ou plus. Ce nombre de personnes âgées serait en passe de devancer le nombre de jeunes de moins de vingt ans. Selon le scénario central retenu pour ces projections, on compterait 166 000 personnes âgées de 60 ans ou plus en 2020, soit 26 000 supplémentaires par rapport à aujourd'hui.

Préoccupation majeure des politiques publiques, la dépendance toucherait ainsi un nombre important de personnes, en lien avec l'augmentation du nombre de personnes âgées. On estime aujourd'hui à environ 9 300, le nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes dans le département du Vaucluse, dont la moitié est âgée de 85 ans ou plus. Parmi ces 9 300 personnes, 40 % sont très fortement dépendantes (GIR 1 et 2). Leur nombre pourrait atteindre 11 000 en 2020, soit 6,7 % de la population. Cette augmentation, liée à l'accroissement global du nombre de personnes âgées, serait cependant très largement concentrée sur les personnes de 90 ans ou plus : celles-ci représenteraient, en effet, les trois quarts de cette hausse. Cette forte augmentation du nombre de personnes dépendantes les plus âgées pèsera naturellement sur la charge financière du Conseil général de Vaucluse, notamment au titre de l'APA.

Les deux tiers des personnes âgées dépendantes du département du Vaucluse sont des femmes. En effet, celles-ci sont plus nombreuses dans les classes d'âges élevées, celles qui sont les plus sujettes à la dépendance. Les femmes sont, par ailleurs, davantage touchées par ce phénomène, quelle que soit la tranche d'âge considérée. Sept fois sur dix, ces personnes dépendantes ne vivent pas en institution. Les hommes vivent souvent en couple, tandis que les femmes dépendantes vieillissent fréquemment seules, même après 90 ans. À l'horizon 2020, 630 femmes âgées de 90 ans ou plus vivraient seules, contre 300 en 2005. Dans la grande majorité des cas, être dépendant ne signifie donc pas vivre en institution. Bien souvent, les personnes âgées entrent tardivement en institution : une fois sur deux, leur entrée a lieu après 85 ans. Inversement, seules un peu plus de la moitié des personnes hébergées en institution sont dépendantes. Cette hétérogénéité de profils de personnes accueillies en institutions constitue un enjeu important en termes de gestion dans ces établissements : ces populations distinctes nécessitent, en effet, des prises en charge très différentes.

D'ici 2020, de plus en plus de personnes dépendantes vivraient à domicile, sous l'hypothèse d'une offre d'hébergement stabilisée sur la période. Dans le Vaucluse, elles seraient environ 1 500 de plus qu'en 2010, ce qui représente 90 % de la hausse du nombre de personnes dépendantes supplémentaires attendues d'ici 2020. Accompagner le vieillissement de ces personnes dépendantes à domicile est donc un enjeu très fort pour les politiques sociales du Conseil général. Le niveau élevé de pauvreté du département rend cet enjeu encore plus prégnant pour le Vaucluse. En effet, 11 % des personnes âgées vauclusiennes sont pauvres, contre moins de 9 % en France métropolitaine. La faiblesse des ressources de certains ménages réduit leur solvabilité financière et donc leur faculté à prendre en charge les dépenses liées à leur situation de dépendance. L'aide de la famille est également limitée, le Vaucluse étant également un des départements de France dans lequel les familles sont les plus pauvres : 18 % des habitants du Vaucluse sont en effet pauvres, contre 13 % en France. Les solidarités intergénérationnelles sont donc plus contraintes qu'ailleurs. Ainsi, l'aide de la collectivité sera primordiale pour nombre de personnes âgées dépendantes, pour un maintien à domicile dans de bonnes conditions.

En matière de logement, les personnes âgées bénéficient de conditions de logement plus favorables que les plus jeunes : ils sont plus souvent propriétaires, ont des charges moins élevées (car ont moins d'intérêt d'emprunt à rembourser) et bénéficient de plus grands logements pour lesquels ils signalent moins de défauts. Il n'en demeure pas moins que certaines d'entre elles peuvent être en difficulté, notamment les personnes âgées résidant dans l'espace rural et ne disposant pas d'un véhicule (15,4 %) ou encore les habitants de logements sociaux qui ont un reste à vivre particulièrement faible (730 euros pour les ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et Carpentras).

## Mises en garde

### 1. Dépendance

L'étude se concentre sur la population des 60 ans ou plus. Ce champ correspond en France<sup>1</sup> à une définition « administrative » de la dépendance, même si les principales incapacités liées à l'âge apparaissent plutôt à partir de 75, voire 80 ans.

Une attention toute particulière doit être portée sur la différence entre le concept de la « dépendance » utilisé par l'Insee et celui utilisé par les conseils généraux (voir encadré ci-après). En effet, la dépendance au sens de l'Insee correspond à une dépendance déclarée ; elle est donc estimée : on parle de personnes âgées « potentiellement » dépendantes. À l'inverse, les conseils généraux mesurent la dépendance grâce à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Elle correspond à une perte d'autonomie reconnue administrativement, suite à la visite de l'équipe médico-sociale. Dans ce rapport, la notion de personnes âgées dépendantes est donc à prendre au conditionnel (concept Insee). Par commodité, on utilisera l'expression « personnes âgées dépendantes » à la place de « personnes âgées potentiellement dépendantes ».

#### La dépendance : deux concepts différents

La dépendance est une notion difficile à cerner. Il existe d'ailleurs une multiplicité de grilles pour en rendre compte (Aggir, Katz, Colvez, etc., cf. annexes).

Pour mesurer la dépendance, les conseils généraux utilisent la grille Aggir, en fonction de laquelle ils attribuent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). C'est donc une dépendance reconnue administrativement par une équipe médico-sociale notamment.

En revanche, le concept de dépendance utilisé par l'Insee renvoie à une dépendance déclarée, estimée par l'enquête HID (Handicaps-Incapacités-Dépendance).

Pour notre étude, cette différence de concept génère un écart entre le nombre de personnes âgées dépendantes mesuré par le Conseil général de Vaucluse et celui estimé par l'Insee. Cet écart s'avère toutefois très faible : en 2010, l'Insee évalue à 9 700 le nombre de personnes âgées dépendantes (selon le scénario mortalité haute), la même année, 9 300 personnes âgées ont bénéficié de l'APA.

### 2. Estimation de la population

Une autre précaution concernant les méthodes d'estimation de la population mérite d'être détaillée. Dans cette étude, le concept d'âge retenu est l'âge « *en différence de millésime* ». Par exemple, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, un enfant né le 1<sup>er</sup> mars 2000 aura 8 ans en différence de millésime (2008-2000). Or, sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr), l'âge est décrit selon un autre concept, l'âge « *révolu* » : au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'enfant né le 1<sup>er</sup> mars 2000 aura 7 ans (et 10 mois). Ainsi, il existe un décalage d'un an entre les deux concepts d'âge :

$$\text{âge en différence de millésime} = \text{âge révolu} + 1$$

Concrètement, dans l'étude qui suit, la population des 80-84 ans par exemple correspond à la population des 79-83 ans sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr). Ainsi en 2005, le nombre de personnes âgées vauclusiennes de 60 ans ou plus est estimé à 122 700, contre 119 000 sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr). Il faut en effet y rajouter toutes les personnes qui ont eu 59 ans en 2005. Ce décalage est visible pour les tranches d'âge les plus élevées.

<sup>1</sup> « La France se distingue ainsi d'autres pays où le critère d'âge n'est pas retenu » : voir à ce sujet l'étude de la Drees « *Le nombre de personnes âgées dépendantes d'après l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance* » (Colin C., Coutton V.), Drees, Études et Résultats n°94, décembre 2000.

## Partie 1

# PERSONNES ÂGÉES ET DÉPENDANCE DANS LE VAUCLUSE À L'HORIZON 2020

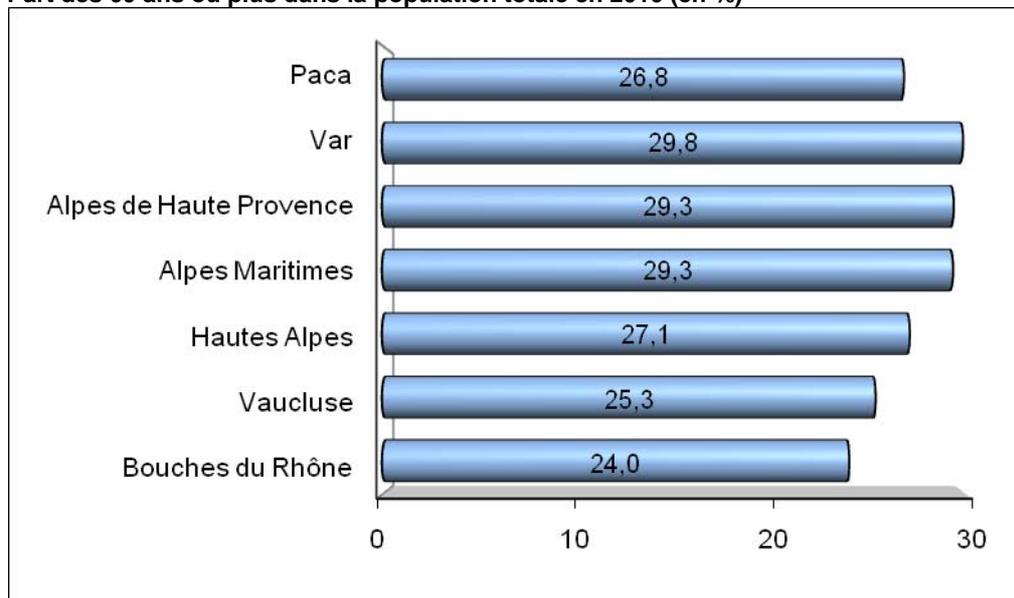
### 1.1 Les personnes âgées du Vaucluse en 2010

En 2010, le Vaucluse compterait 140 000 personnes de 60 ans ou plus. Pour la première fois depuis les recensements de 1968, le nombre de personnes âgées dépasserait celui des jeunes de moins de 20 ans, qui reste stable avec 130 000 personnes. Ce renversement de tendance est dû à une forte augmentation (+ 14 %) des personnes de 60 ans ou plus, particulièrement marquée entre 2005 et 2010, résultant de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom aux âges étudiés. Les générations de 1945 ont en effet 65 ans en 2010.

La proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus atteindrait 25,3 % de la population départementale en 2010. Un habitant sur dix aurait au moins 75 ans.

Cette gérontocroissance fait du Vaucluse un département âgé à l'échelle nationale (plus 4 points environ). Pourtant, le Vaucluse resterait l'un des départements les plus jeunes de Paca, du fait des effectifs importants des moins de 20 ans. Il se situerait juste derrière les Bouches-du-Rhône.

Part des 60 ans ou plus dans la population totale en 2010 (en %)



Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

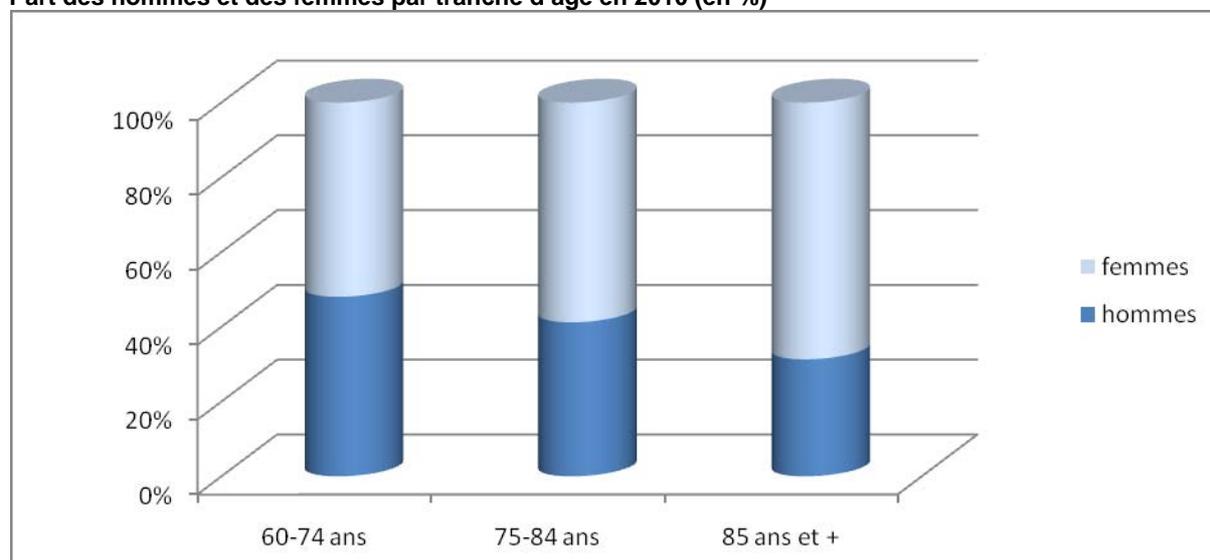
## Les femmes deux fois plus nombreuses aux grands âges

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes. Celles-ci sont majoritaires chez les 60 ans ou plus : elles représenteraient 56 % de la population âgée. Cette asymétrie sexuée se vérifie dès les premières tranches d'âge et ne fait que croître au fur et à mesure de l'avancée en âge.

Ainsi, dès la première tranche d'âge (60-69 ans), la proportion de femmes serait supérieure à celle des hommes (52 %, contre 48 %) en raison de nombreux veuvages précoces, résultant de la surmortalité masculine<sup>2</sup>. Cette spécificité française se vérifie dans le Vaucluse, dont les chiffres sont comparables à ceux de la région Paca et légèrement supérieurs à ceux de la France. Le département se caractérise en effet par une proportion plus élevée de catégories socioprofessionnelles défavorisées, dont l'espérance de vie est inférieure à celle des cadres, moins présents sur son territoire.

Ces asymétries sexuées croissent avec l'avancée en âge et l'apparition du veuvage tardif majoritairement féminin. En effet, en France, 75 % des femmes le connaîtront, contre 27 % des hommes qui deviendront veufs<sup>3</sup>. La part des femmes augmenterait donc avec régularité : elle serait de 52 % avant 75 ans, 59 % entre 75 ans et 84 ans et 69 % chez les 85 ans ou plus. Après 90 ans, on compte trois femmes pour un homme.

Part des hommes et des femmes par tranche d'âge en 2010 (en %)



Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

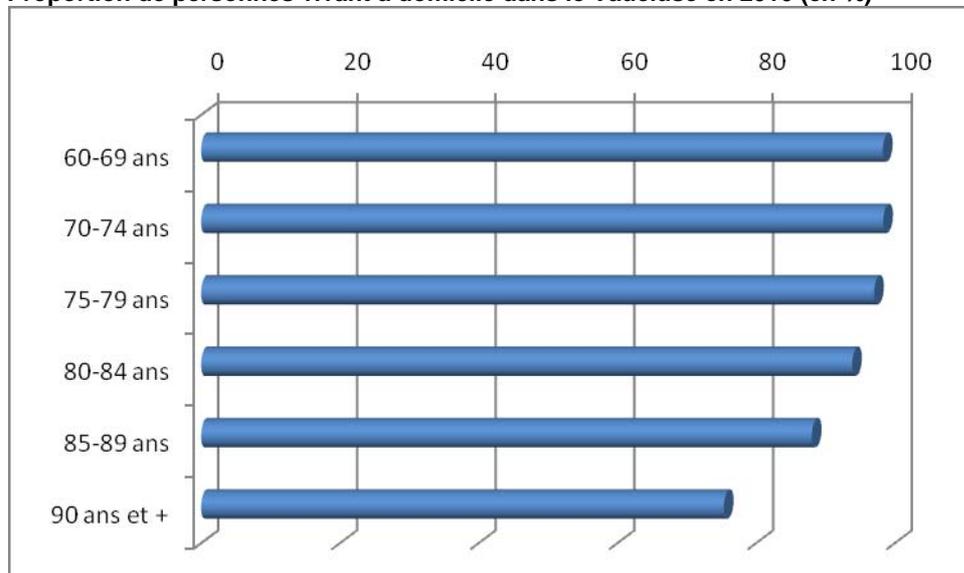
<sup>2</sup> « *Le veuvage précoce en France*, (Delaunay I.) in : Histoires de familles, histoires familiales, issu des résultats de l'Enquête Famille 1999 » (Lefèvre C.) INED, 2005.

<sup>3</sup> « *Augmentation de la longévité, multiplication des deuils. Les nouveaux "vieux" sont aussi de grands endeuillés* » (Bacqué M-F.), Études sur la mort n°126, février 2004.

## La majorité des personnes âgées ne vivent pas en institution

En 2010, la très grande majorité des personnes âgées de 60 ans ou plus vivaient à domicile : 96 %, soit 134 000 personnes. La proportion diminuerait avec l'avancée en âge, mais demeurerait à un niveau élevé puisque 75 % des personnes de 90 ans ou plus vieilliraient à domicile.

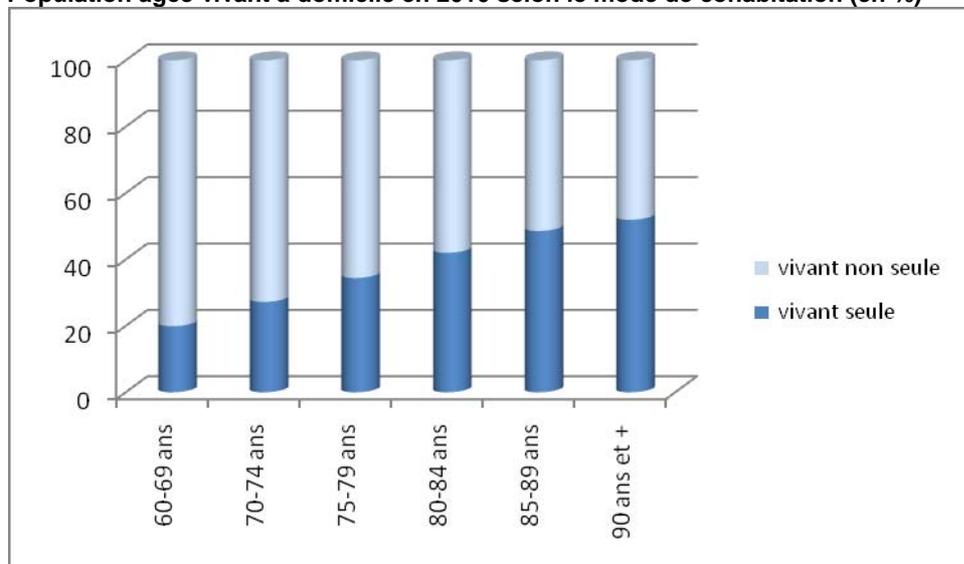
Proportion de personnes vivant à domicile dans le Vaucluse en 2010 (en %)



Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

Parmi les personnes qui vieillissent à domicile, 29 % habiteraient seules chez elles. Cette proportion augmenterait avec l'âge, tandis que se réduirait la part de celles vivant avec d'autres personnes (en couple notamment). Parmi les personnes âgées de 60 à 69 ans, près d'une sur cinq habiterait seule chez elle ; ce serait le cas de la moitié des personnes âgées de 85 ans ou plus.

**Population âgée vivant à domicile en 2010 selon le mode de cohabitation (en %)**

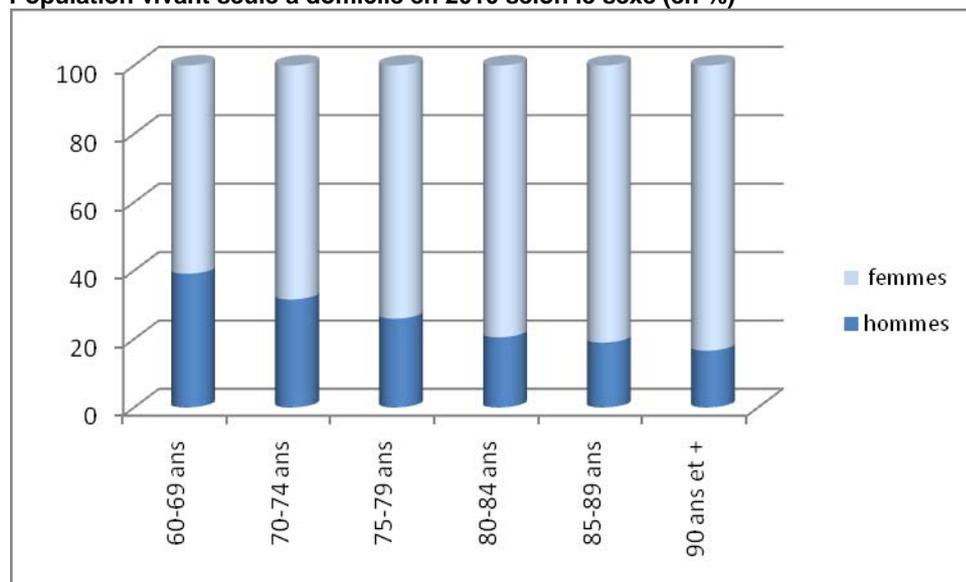


Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## Les hommes vieillissent plus souvent à domicile et en couple

Les femmes vieillissent beaucoup plus fréquemment seules que les hommes. En effet, elles représenteraient 71 % des personnes de 60 ans ou plus qui vivent seules chez elles. Cette asymétrie s'accroît avec l'âge puisque aux grands âges, les femmes constitueraient 82 % des personnes vivant seules chez elles. Ainsi, les hommes qui décèdent en général avant leur conjointe, vieillissent plus souvent en couple, tandis que les femmes devenues veuves sont nombreuses à vivre seules dans leur logement à des âges avancés.

Population vivant seule à domicile en 2010 selon le sexe (en %)



Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## Les femmes vieillissent plus souvent seules et en institution

En 2010, 3,4 %<sup>4</sup> de la population âgée vivrait en institution. Par institution, on entend les établissements suivants : les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), les EHPA (établissements d'hébergement pour personnes âgées), les USLD (unités de soins de longue durée) et les foyers logements.

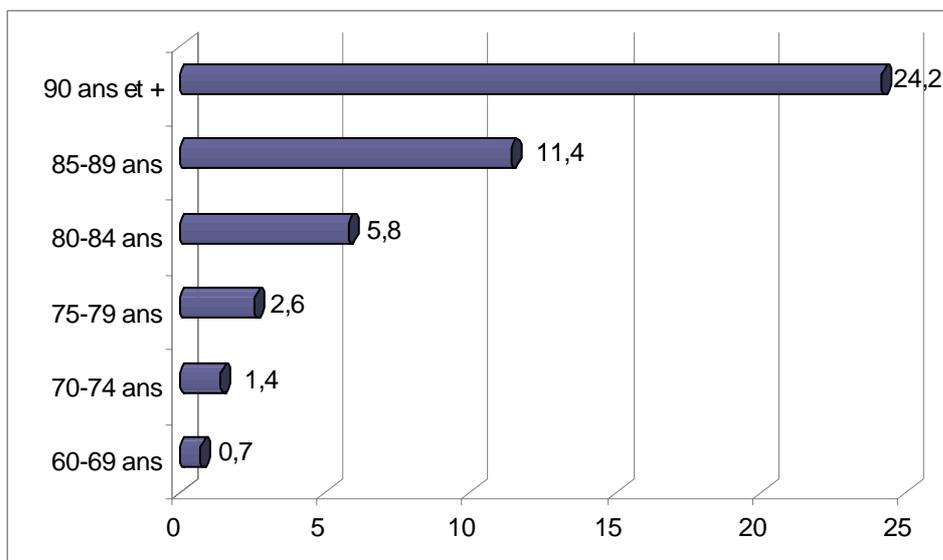
L'hébergement en institution serait plus fréquent avec l'avancée en âge : il concernerait environ 0,7 % des habitants du Vaucluse âgés de 60 à 69 ans et 11,4 % des 85 à 89 ans. Il s'accroîtrait nettement après 90 ans, un quart des personnes vivant alors en institution.

Ces chiffres semblent confirmer l'augmentation de la moyenne d'âge à l'entrée en établissement, résultante directe d'un maintien à domicile facilité par l'APA, par les solidarités familiales et les liens de voisinage encore présents dans le Vaucluse. Les réponses des EHPAD de Vaucluse au questionnaire qui leur a été adressé en mai 2010 mettent en évidence un âge moyen à l'entrée de 84 ans et 8 mois en 2009<sup>5</sup>.

## Part des personnes vivant en institution en 2010 par âge parmi la population âgée de 60 ans ou plus (en %)

<sup>4</sup> Le total entre les personnes vivant à domicile et les personnes vivant en institution n'est pas égal à 100 %, en raison de la proportion très faible de personnes non comptabilisées, comme les personnes sans domicile fixe par exemple.

<sup>5</sup> « Évaluation de la politique publique APA en établissement et analyse de la pertinence de son mode de financement dans le département de Vaucluse » Calia Conseil et Eneis Conseil, Conseil général de Vaucluse, rapport d'étude, octobre 2010.



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

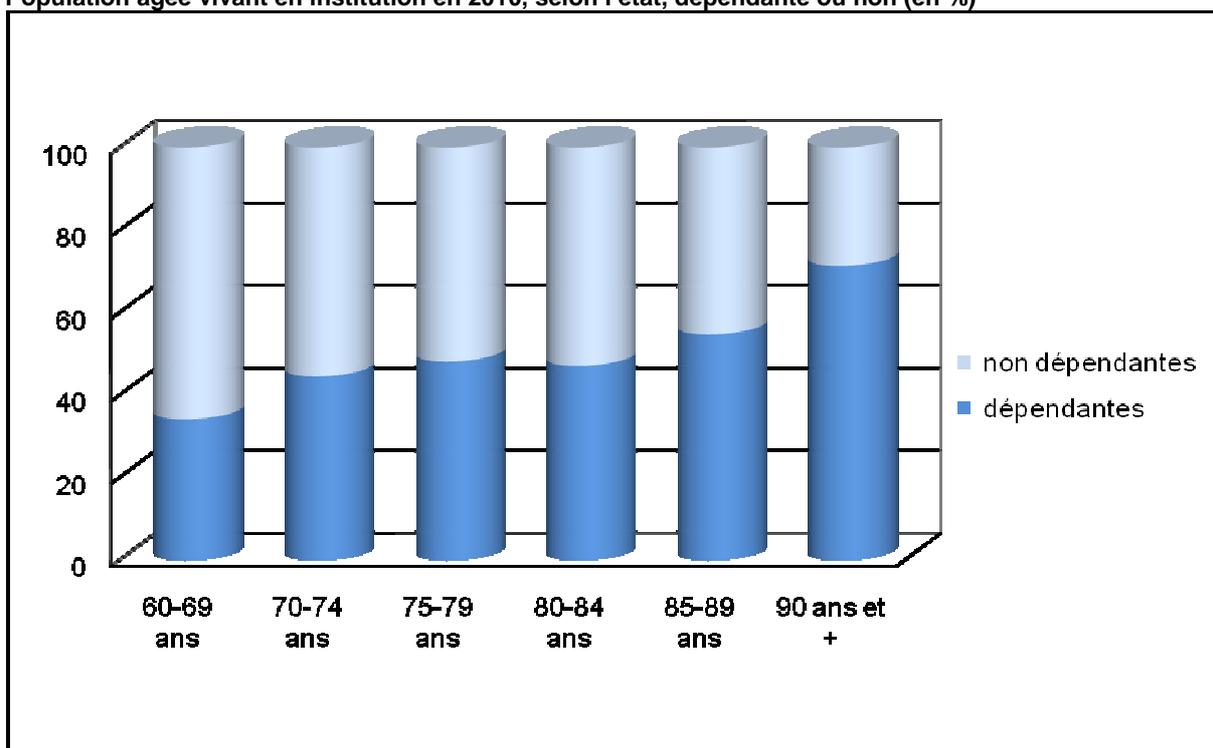
Les femmes représenteraient plus des deux tiers des personnes vivant en institution (70 %). Si entre 60 et 79 ans, le nombre d'hommes et de femmes en institution est sensiblement équivalent, à partir de l'âge de 80 ans, les écarts se creuseraient : les femmes seraient pratiquement quatre fois plus nombreuses à partir de 85 ans et représenteraient plus de 80 % des personnes de 90 ans ou plus en institution.

## En institution, seule une personne sur deux est dépendante

Vivre en institution n'est pas nécessairement un choix guidé par un état de dépendance. Ainsi, près d'une personne hébergée sur deux n'est pas dépendante. Ce constat est cependant à modérer en fonction des tranches d'âge. En effet, la proportion de personnes âgées jouissant de toute leur autonomie décroît avec l'avancée en âge. Parmi les 90 ans ou plus, les deux tiers sont dépendants.

Cette répartition pose la question de la cohabitation en établissement de catégories de personnes au niveau d'autonomie contrasté et de ses conséquences en termes de prises en charge, de populations hébergées dont les besoins peuvent être très différents.

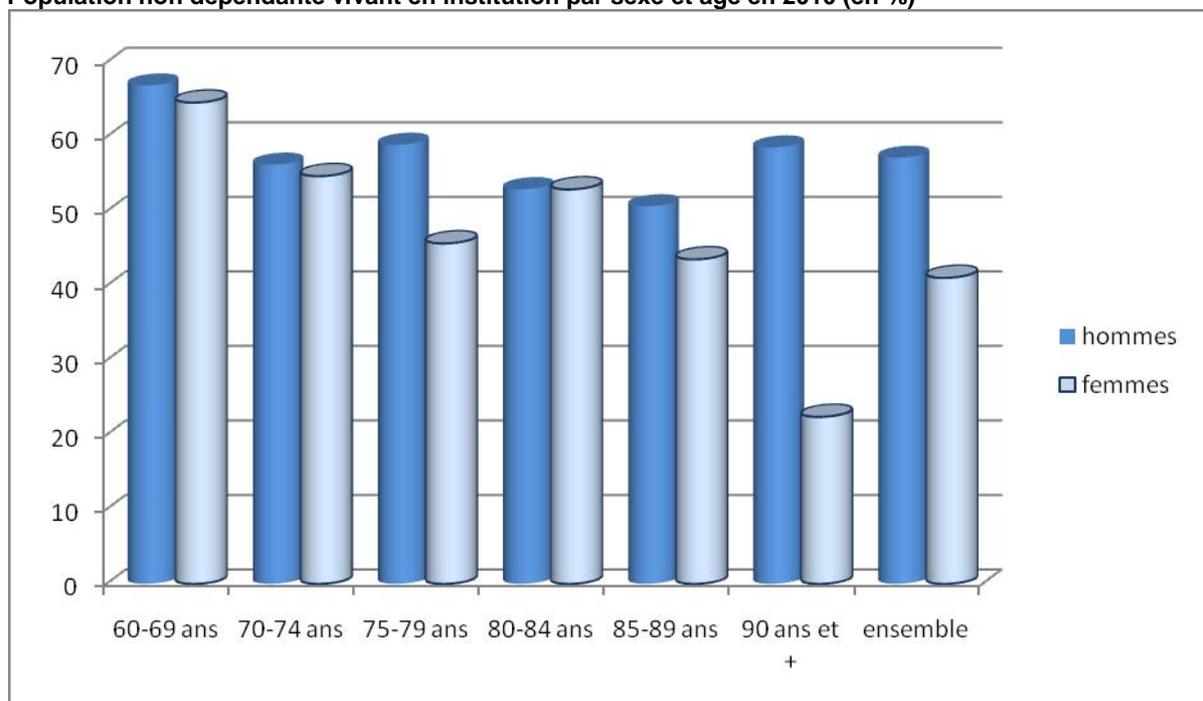
Population âgée vivant en institution en 2010, selon l'état, dépendante ou non (en %)



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

Par ailleurs, à âge égal, la proportion d'hommes non dépendants vivant en établissement est toujours plus élevée que celle des femmes.

**Population non dépendante vivant en institution par sexe et âge en 2010 (en %)**



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## 1.2 Les personnes âgées dépendantes dans le Vaucluse en 2010

Dans le Vaucluse en 2010, 9 300 personnes âgées seraient potentiellement dépendantes, selon l'enquête HID (Handicap-Incapacités-Dépendance) et les projections de population. Le taux de dépendance atteindrait ainsi 6,7 % de la population des 60 ans ou plus, sensiblement équivalent à celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (6,9 %).

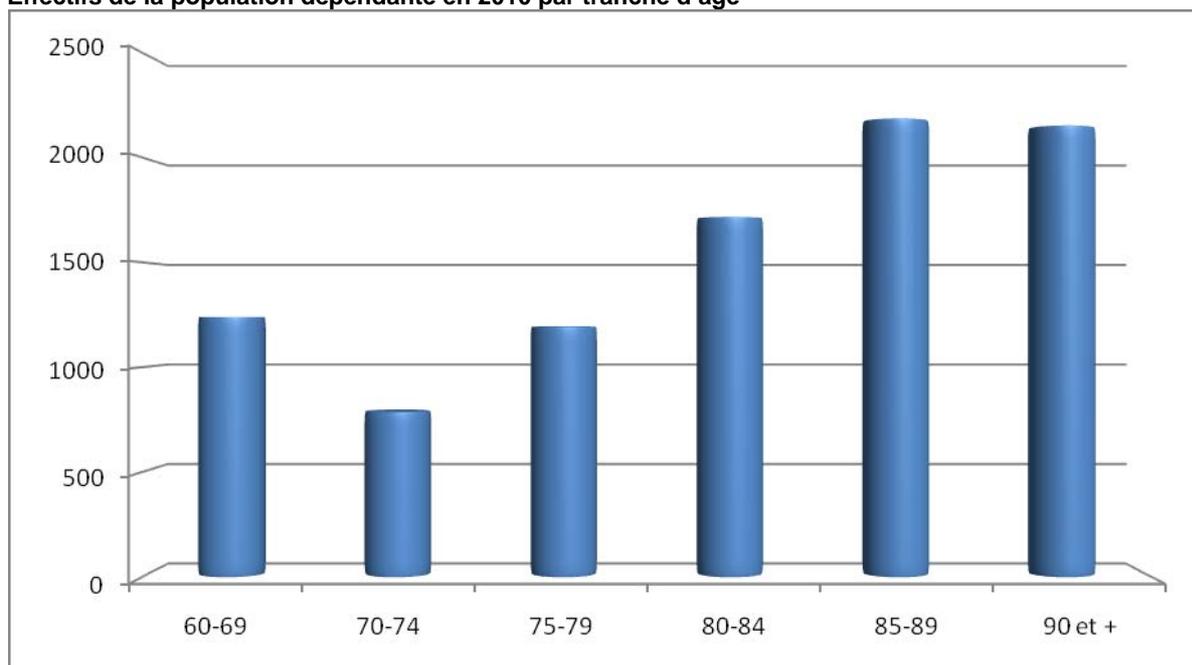
Plus elles vieillissent, plus la probabilité de vivre avec une limitation d'autonomie fonctionnelle est importante. Ainsi, la part des personnes dépendantes augmente fortement avec l'avancée en âge. Dans le Vaucluse, elle serait de l'ordre de 2 % pour les 60-69 ans, et de 10,3 % pour les 80 à 84 ans, culminant à 42,6 % pour les 90 ans ou plus. À partir de 80 ans, la part de personnes dépendantes est multipliée par deux tous les cinq ans.

### Estimation de la population dépendante par sexe et âge en 2010

		Population totale en 2010	Population dépendante en 2010	Taux de dépendance (en %)
Hommes	60-69 ans	30 670	610	2
	70-74 ans	10 600	370	3,5
	75-79 ans	8 890	480	5,4
	80-84 ans	6 480	570	8,8
	85-89 ans	3 690	550	14,9
	90 ans ou +	1 340	340	25,6
	<b>Ensemble</b>	<b>61 670</b>	<b>2920</b>	<b>4,7</b>
Femmes	60-69 ans	32 720	630	1,9
	70-74 ans	11 920	410	3,5
	75-79 ans	11 820	710	6
	80-84 ans	10 110	1 150	11,3
	85-89 ans	7 330	1 640	22,3
	90 ans ou +	3 700	1 810	48,8
	<b>Ensemble</b>	<b>77 600</b>	<b>6 350</b>	<b>8,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>60-69 ans</b>	<b>63 390</b>	<b>1 240</b>	<b>2</b>
	<b>70-74 ans</b>	<b>22 520</b>	<b>780</b>	<b>3,5</b>
	<b>75-79 ans</b>	<b>20 700</b>	<b>1 190</b>	<b>5,8</b>
	<b>80-84 ans</b>	<b>16 590</b>	<b>1 720</b>	<b>10,3</b>
	<b>85-89 ans</b>	<b>11 020</b>	<b>2 180</b>	<b>19,8</b>
	<b>90 ans ou +</b>	<b>5 050</b>	<b>2 150</b>	<b>42,6</b>
	<b>Ensemble</b>	<b>139 270</b>	<b>9 270</b>	<b>6,7</b>

Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

### Effectifs de la population dépendante en 2010 par tranche d'âge



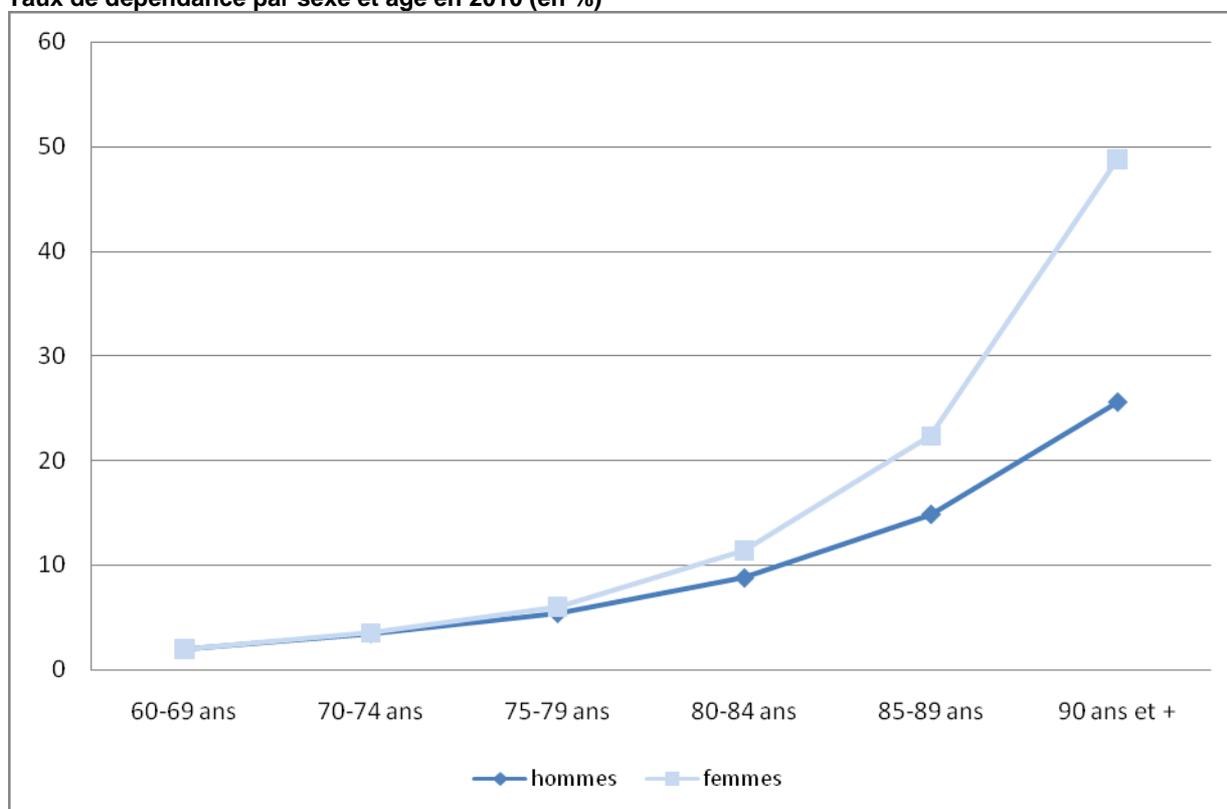
Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## Les femmes plus souvent dépendantes

Outre les écarts entre tranches d'âge aisément compréhensibles, des différences sexuées marquées se constatent. Ainsi, les femmes seraient deux fois plus nombreuses que les hommes (6 400 contre 2 900) à être dépendantes. Leur taux de dépendance est estimé à 8,2 %, contre 4,7 % pour les hommes. Avant 80 ans, les taux de dépendance des hommes et des femmes sont très proches. Au-delà, les écarts montrent des asymétries sexuées significatives qui ne sont pas propres au Vaucluse : à âge égal, la proportion de personnes dépendantes est toujours plus élevée chez les femmes.

Deux explications peuvent être avancées pour éclairer ces différences de genre. Tout d'abord, il se peut que les femmes, portant davantage d'attention aux tâches ménagères et quotidiennes, se sentent plus dépendantes. Par ailleurs, elles vieillissent plus fréquemment seules (33 %, contre 14 % des hommes) en raison de la plus grande fréquence du veuvage féminin. Or, la dépendance est certes liée à des problèmes fonctionnels, mais elle peut aussi voir ses effets limités par des stratégies de compensation<sup>6</sup>, plus faciles à mettre en œuvre lorsque les activités quotidiennes sont partagées entre les deux membres du couple.

Taux de dépendance par sexe et âge en 2010 (en %)

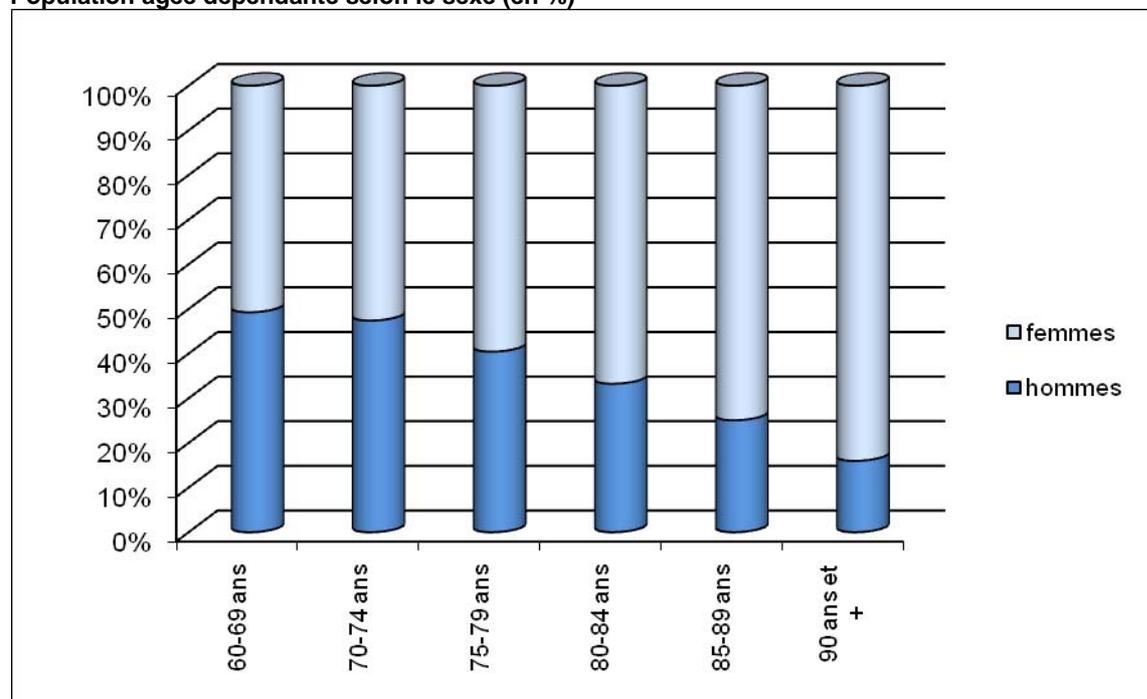


Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

<sup>6</sup> « Les passages de l'autonomie à la dépendance » (Cambois E. et Lièvre A.), *Gérontologie et société* n°121, février 2007.

Les femmes sont donc majoritaires chez les personnes dépendantes, représentant 68 % des personnes dépendantes. Cette part augmente avec l'âge à la fois en raison de l'espérance de vie supérieure à celle des hommes, mais aussi parce que leur taux de dépendance est plus élevé. Ainsi, à partir de 85 ans, 79 % des personnes dépendantes sont des femmes. Ce constat pose la question de la qualité de vie et de l'accompagnement nécessaire pour les femmes âgées vivant souvent seules.

**Population âgée dépendante selon le sexe (en %)**



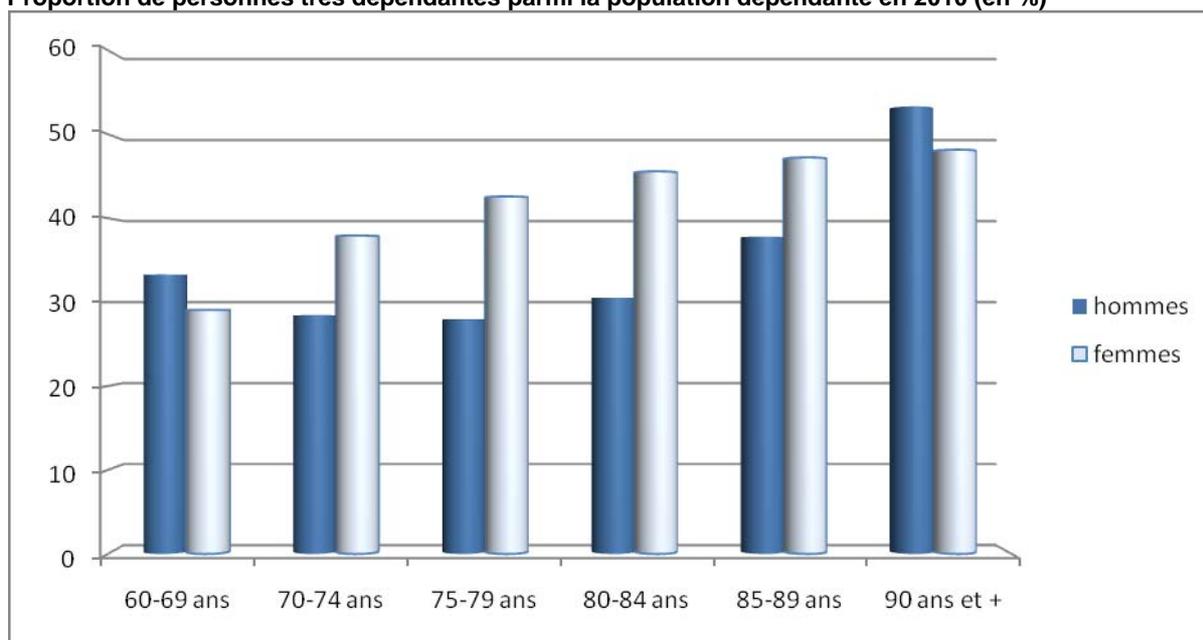
Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## Parmi les personnes dépendantes, quatre sur dix sont affectées par des niveaux de dépendance élevés

Avant 85 ans, parmi les hommes atteints dans leur autonomie, un sur trois subit une dépendance « lourde ». Les femmes connaissent plus fréquemment et également plus rapidement des pertes d'autonomie importantes : parmi les femmes dépendantes, dès 75 ans, plus de quatre sur dix sont affectées par des niveaux de dépendance élevés.

À partir de 90 ans ou plus, les effets du très grand âge induisent une forte perte d'autonomie pour la moitié des personnes dépendantes, quel que soit leur sexe.

Proportion de personnes très dépendantes parmi la population dépendante en 2010 (en %)



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode « mode de vie », scénario mortalité haute

Ces chiffres confirment l'évolution des établissements vers des structures à caractère hospitalier, en raison de besoins en soins accrus<sup>7</sup>. En effet, des niveaux de dépendance élevés se manifestent souvent par la prévalence accrue des pathologies neurodégénératives. Au terme de l'évaluation de l'APA menée dans le Vaucluse, près de la moitié des personnes admises en institution au cours de l'année 2009 souffraient d'atteintes neurodégénératives importantes<sup>8</sup>. Leur diagnostic entraîne chez les familles des attentes particulièrement fortes à l'égard des établissements qui doivent être « en mesure de bien soigner la personne dans une acception de ce terme centrée sur le curatif »<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> Calia Conseil et Eneis Conseil, Conseil Général de Vaucluse, idem note 5.

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> « EHPAD – la crise des modèles » (Villez A.) Gérontologie et société n°123, décembre 2007.

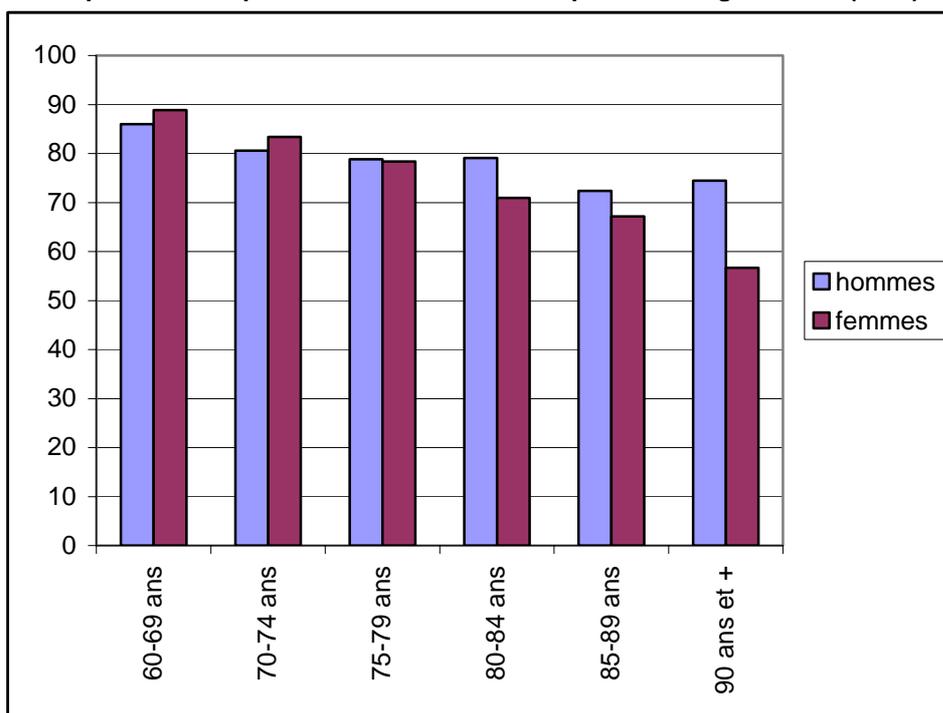
## Près de trois personnes dépendantes sur quatre vivraient à domicile

En 2010, 6 700 personnes dépendantes vivraient à domicile, soit 72 % de la population âgée dépendante.

Cette part de personnes dépendantes vivant à domicile reste à des niveaux relativement élevés, y compris aux grands âges : plus des trois quarts des hommes dépendants de 90 ans ou plus vivraient en effet à domicile, contre plus de 50 % des femmes.

Avec l'avancée en âge, cette part diminue, plus fortement chez les femmes que chez les hommes. Cela pourrait être en lien avec le fait que les femmes survivent le plus souvent à leur mari et peuvent les aider à rester à domicile s'ils deviennent dépendants.

Part de personnes dépendantes vivant à domicile par sexe et âge en 2010 (en %)

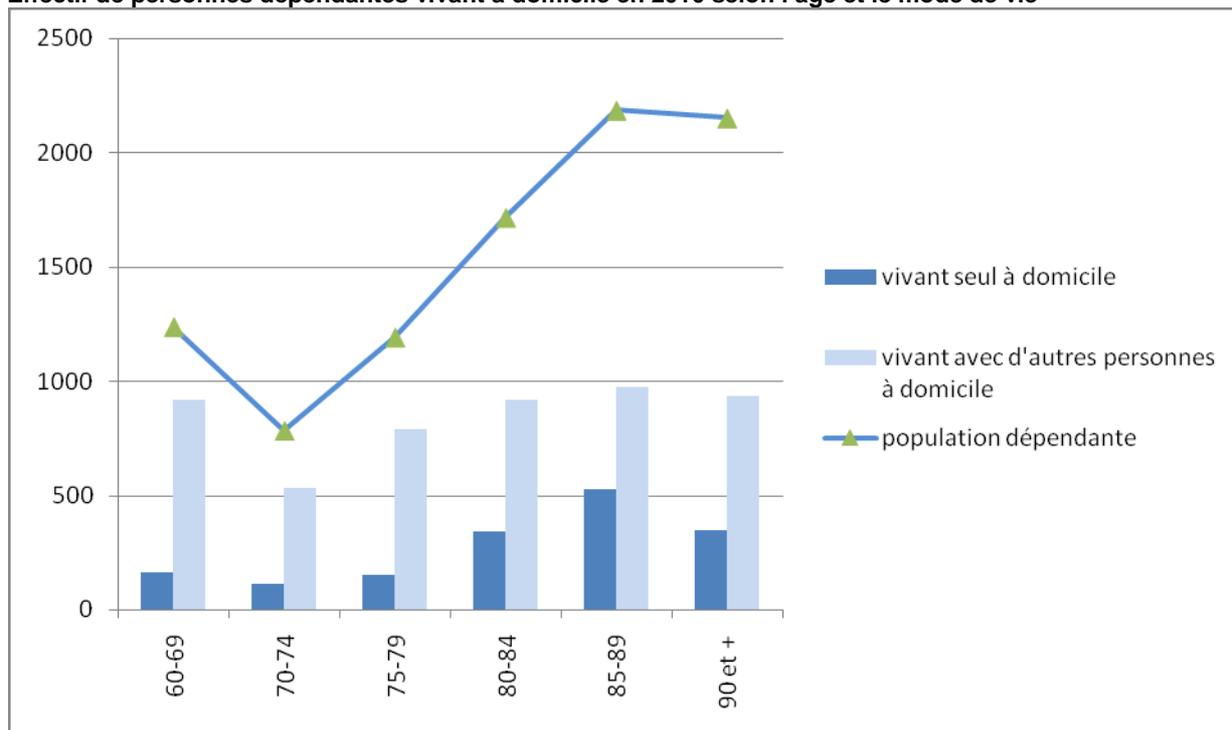


Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## Parmi les personnes dépendantes à domicile, les trois quarts vivraient avec d'autres personnes

La part des personnes vivant seules chez elles croît régulièrement avec l'âge, en raison notamment de la dissolution des couples par veuvage. À partir de 90 ans, les personnes âgées vivent plus souvent avec d'autres personnes à domicile, contrairement aux personnes de 80 à 85 ans qui vivent plus fréquemment seules. Celles-ci jouissent, selon toute hypothèse, d'une meilleure autonomie, ce qui leur permet de se maintenir à domicile lorsque leur conjoint est décédé. Au-delà d'un certain âge, ce maintien se fait vraisemblablement au domicile des enfants, qui hébergent leur parent âgé. Ceci expliquerait un taux plus élevé de personnes de 90 ans ou plus vivant avec d'autres personnes.

Effectif de personnes dépendantes vivant à domicile en 2010 selon l'âge et le mode de vie



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

Parmi celles qui vivraient seules, on compte une proportion supérieure de femmes. En effet, 32 % des femmes dépendantes vivent seules à leur domicile, contre 11 % des hommes. Cette part croît avec l'âge, pour les hommes comme pour les femmes. Elle atteindrait 16 % pour les hommes de 85 ans ou plus et 36 % pour les femmes du même âge. Au final, les femmes représenteraient 85 % des personnes âgées dépendantes vivant seules chez elles.

#### Population dépendante en 2010, selon le mode de vie (estimations en %)

		population dépendante en 2010	population dépendante vivant à domicile en 2010 (en %)	dont population dépendante vivant seule à domicile en 2010 (en %)	dont population dépendante vivant non seule à domicile en 2010 (en %)
hommes	60-69 ans	610	86,0	6,7	93,3
	70-74 ans	372	80,6	6,6	93,4
	75-79 ans	482	78,8	6,2	93,8
	80-84 ans	571	79,1	14,1	85,9
	85-89 ans	548	72,4	20,4	79,6
	90 ans et +	344	74,5	8,6	91,4
	<b>ensemble</b>	<b>2928</b>	<b>78,9</b>	<b>10,6</b>	<b>89,4</b>
femmes	60-69 ans	629	88,8	23,0	77,0
	70-74 ans	413	83,4	26,8	73,2
	75-79 ans	710	78,4	22,4	77,6
	80-84 ans	1 146	70,9	34,5	65,5
	85-89 ans	1 637	67,2	40,2	59,8
	90 ans et +	1 808	56,7	31,8	68,2
	<b>ensemble</b>	<b>6 343</b>	<b>69,3</b>	<b>31,7</b>	<b>68,3</b>
ensemble	60-69 ans	1 239	87,4	15,1	84,9
	70-74 ans	785	82,1	17,4	82,6
	75-79 ans	1 193	78,5	15,8	84,2
	80-84 ans	1 716	73,6	27,2	72,8
	85-89 ans	2 185	68,5	34,9	65,1
	90 ans et +	2 151	59,5	27,2	72,8
	<b>ensemble</b>	<b>9 270</b>	<b>72,3</b>	<b>24,4</b>	<b>75,6</b>

Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

	population dépendante vivant à domicile en 2010 (en%)	population dépendante vivant seule à domicile en 2010 (en%)	population dépendante vivant non seule à domicile en 2010 (en%)
Bouches du Rhône	74,7	25,9	74,1
Var	73,3	25,1	74,9
Vaucluse	72,3	24,4	75,6
Alpes Maritime	72,2	29,2	70,8
Alpes de Haute	66,5	24,5	75,5
Hautes Alpes	66,4	24,6	75,4
Paca	73,0	26,3	73,7

Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

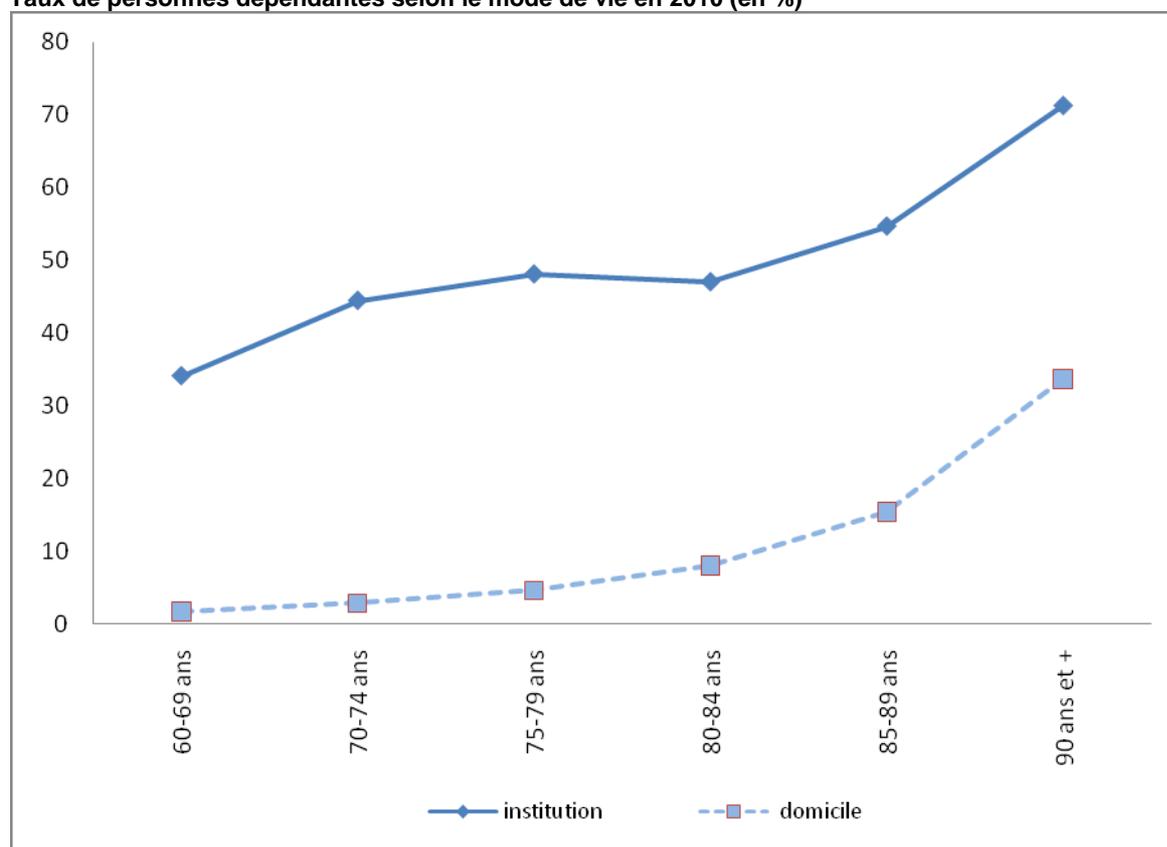
## Plus d'une personne dépendante sur quatre en institution en 2010

Au-delà de 60 ans, 28 % des personnes dépendantes vivaient en institution dans le Vaucluse, soit environ 2 500 personnes. Cette part est très proche de celle observée en région Paca. Les femmes sont majoritaires : elles représenteraient 70 % des personnes dépendantes vivant en établissement.

La proportion de personnes dépendantes vivant en institution s'accroît avec l'âge : 15 % chez les 60-74 ans, 24 % chez les 75-84 ans et 36 % chez les 85 ans ou plus.

Aux très grands âges, à partir de 90 ans, ce sont environ 40 % des personnes dépendantes qui vivent en institution. Ces proportions nourrissent des interrogations quant à la prise en charge de populations en perte importante d'autonomie. Leur accompagnement par les établissements s'apparente davantage à du soutien de fin de vie, avec des aspects sanitaires tout autant que médico-sociaux, en décalage avec l'image traditionnelle de la « maison de retraite »<sup>10</sup>.

Taux de personnes dépendantes selon le mode de vie en 2010 (en %)



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode « mode de vie », scénario mortalité haute

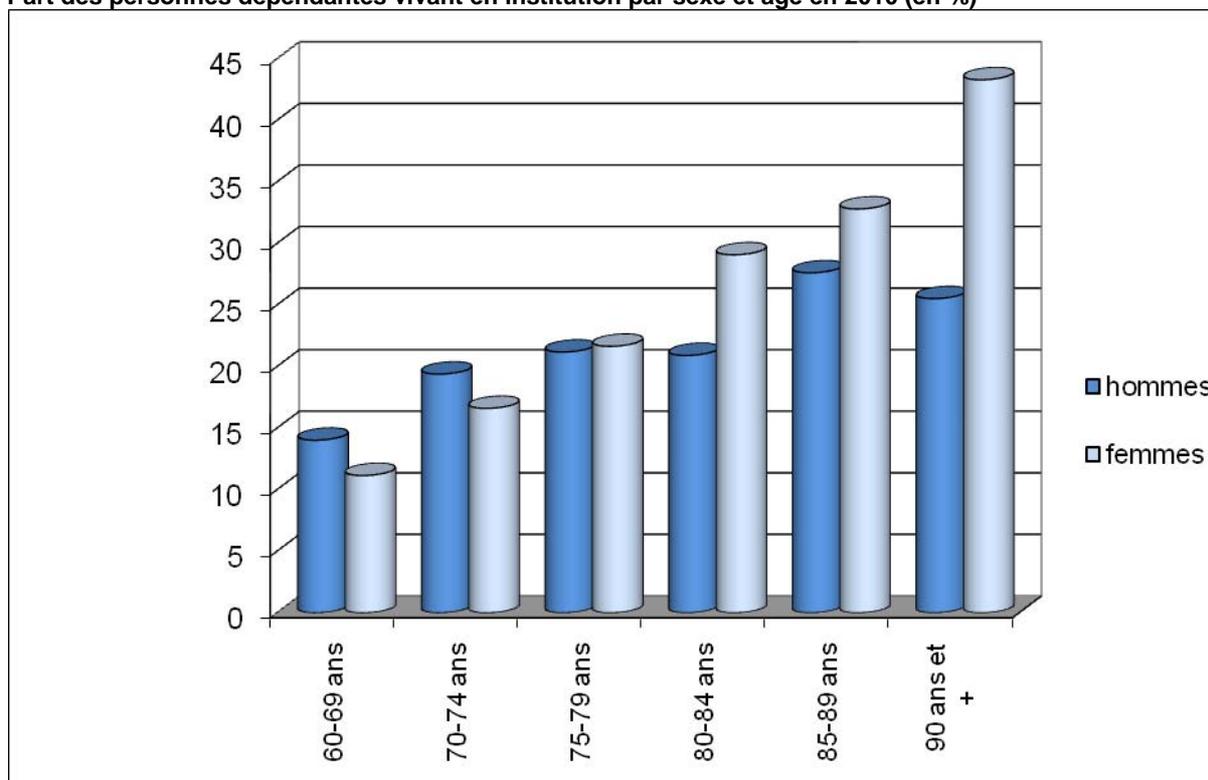
<sup>10</sup> « La prise en charge des personnes âgées dépendantes » Rapport Rosso-Debord, 23 juin 2010.

## Les femmes dépendantes vivent plus souvent que les hommes en établissement

Les femmes dépendantes vivent en moyenne plus souvent en institution que les hommes : 31 % des femmes dépendantes âgées de 60 ans ou plus seraient en institution, contre 21 % des hommes dépendants.

Ce chiffre masque des réalités contrastées : jusqu'à 75 ans, la part des femmes dépendantes vivant en institution est inférieure à celle des hommes. Au-delà, et en particulier à partir de 80 ans, cette part devient plus élevée chez les femmes : elle est estimée à 21 % pour les hommes, contre 29 % pour les femmes entre 80 et 84 ans. Chez les 85-89 ans, elle est de 28 % pour les hommes et de 33 % pour les femmes. Enfin, à partir de 90 ans, 43 % des femmes dépendantes vivraient en institution, contre 25 % des hommes, traduction de l'ampleur du veuvage féminin.

Part des personnes dépendantes vivant en institution par sexe et âge en 2010 (en %)

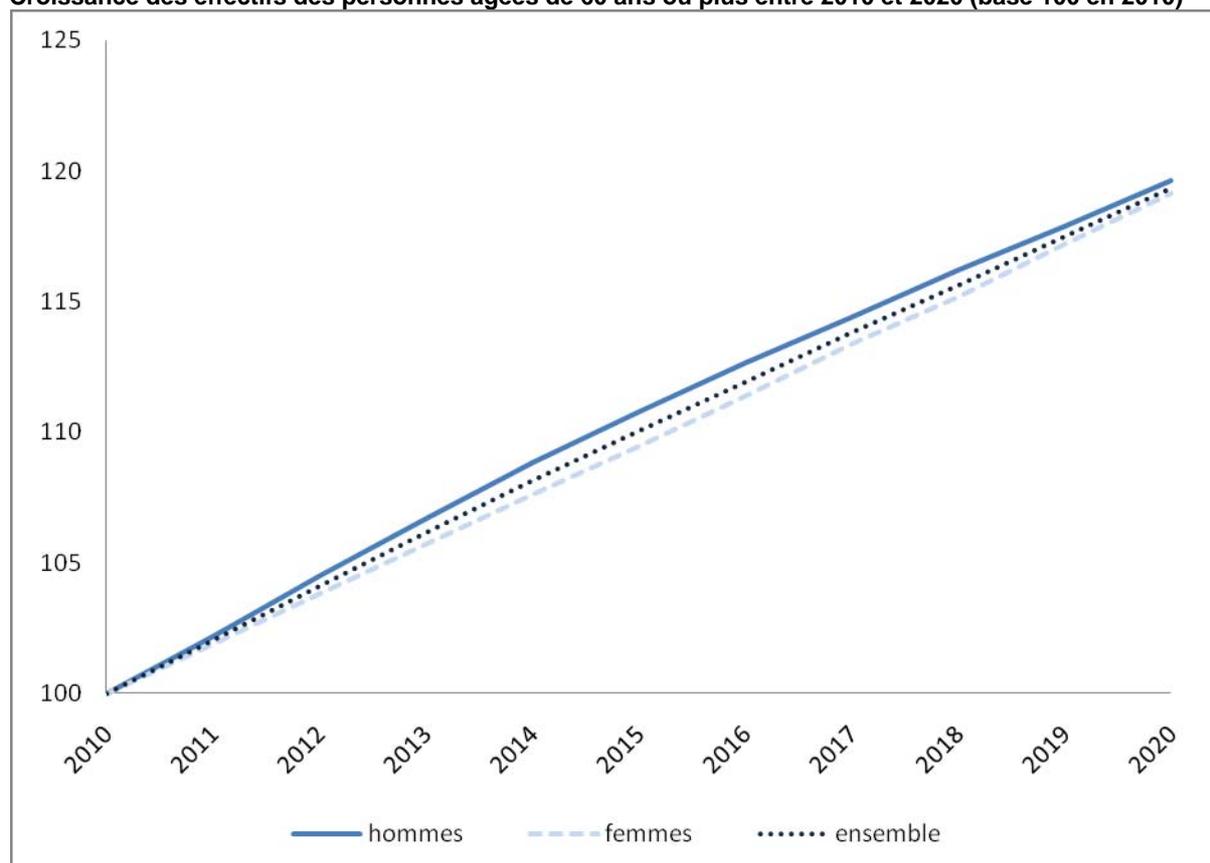


Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

### 1.3 Les évolutions à l'horizon 2020

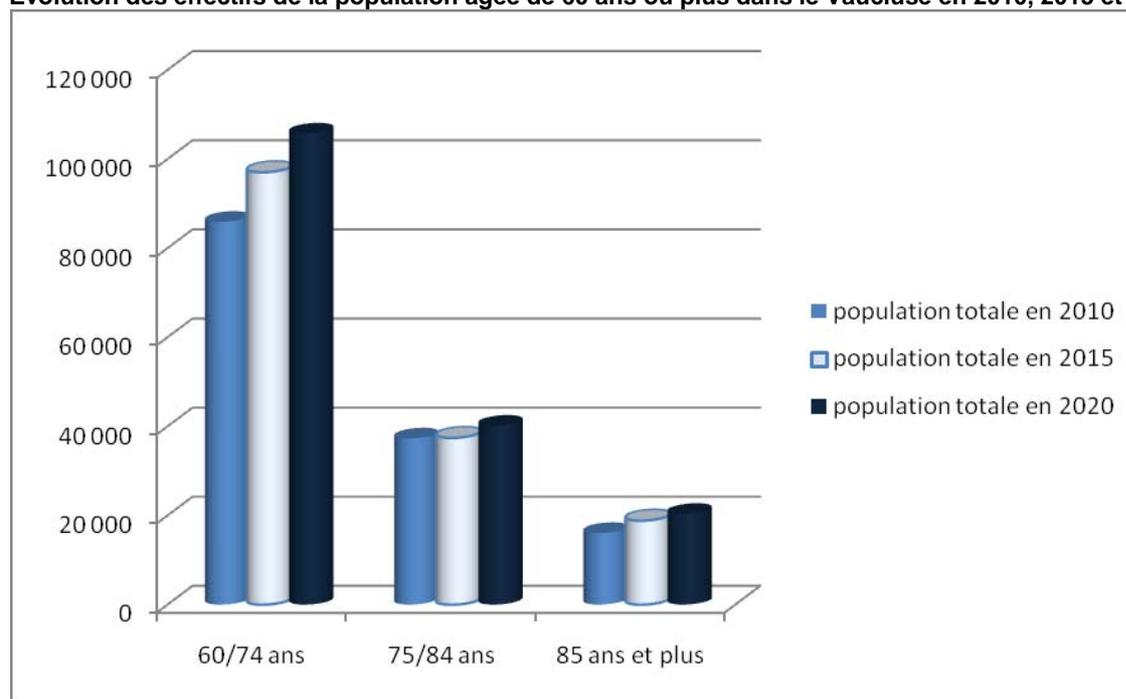
Entre 2010 et 2020, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus devrait s'accroître de 27 000 personnes, soit une augmentation de 19 % des personnes âgées, passant de 139 000 en 2010 à 166 000 en 2020. Surtout marquée au cours des cinq premières années, cette progression continuerait à un rythme moins soutenu dans les années suivantes : elle serait de + 10 % entre 2010 et 2015 et de + 8 % entre 2015 et 2020. Le vieillissement de la population serait un peu plus marqué dans le Vaucluse, puisqu'il serait supérieur d'un point à celui de la France et de deux points à celui de la région Paca.

Croissance des effectifs des personnes âgées de 60 ans ou plus entre 2010 et 2020 (base 100 en 2010)



Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## Évolution des effectifs de la population âgée de 60 ans ou plus dans le Vaucluse en 2010, 2015 et 2020



Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

### Plus de 8 000 personnes de 90 ans ou plus en 2020

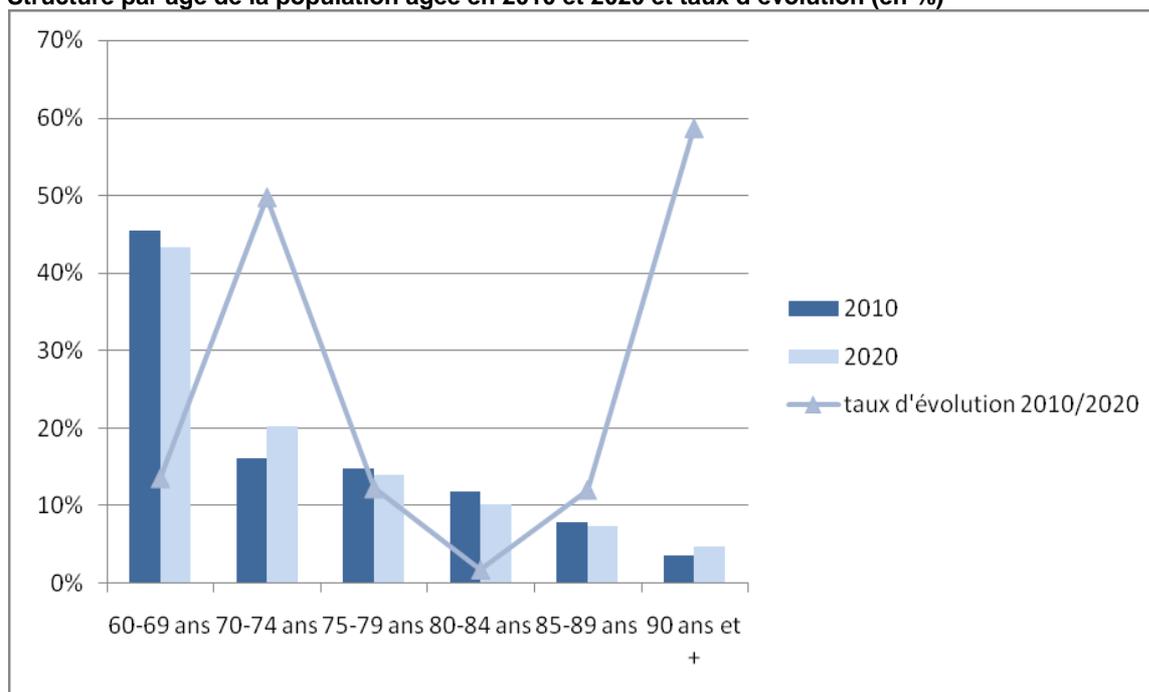
L'augmentation du nombre de personnes âgées résulterait principalement de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom aux âges étudiés et d'une hausse des effectifs de personnes de 90 ans ou plus en raison de gains significatifs d'espérance de vie. La croissance démographique des personnes de 60 ans ou plus serait beaucoup plus rapide qu'actuellement.

Les 70-74 ans, nés entre 1946 et 1950, augmenteraient de 50 % entre 2010 et 2020, ce qui entraînerait une hausse de 4 points de leur poids dans la population totale du Vaucluse.

La classe d'âge qui connaîtrait la plus forte croissance démographique serait celle des personnes âgées de 90 ans ou plus. Elle devrait en effet croître de 59 % entre 2010 et 2020. Cette augmentation bénéficierait davantage aux hommes (+ 69 %) qu'aux femmes (+ 55 %), en raison d'une réduction de l'écart d'espérance de vie à l'horizon 2020.

Alors qu'elles ne représentaient que 3,6 % des personnes de 60 ans ou plus en 2010 (correspondant aux générations creuses de 1920), les personnes très âgées représenteraient 4,8 % en 2020 des personnes de 60 ans ou plus. Cette augmentation, en lien avec les gains d'espérance de vie, se traduirait par un poids croissant du quatrième âge : le Vaucluse compterait plus de 8 000 personnes de 90 ans ou plus en 2020, majoritairement des femmes, contre 5 000 en 2010.

### Structure par âge de la population âgée en 2010 et 2020 et taux d'évolution (en %)



Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

Évolution de la population vaclusienne âgée de 60 ans ou plus en 2010, 2015 et 2020

		2010	2015	2020	Evolution 2010 - 2020 (en %)
<b>Hommes</b>	60-69 ans	30 670	34 326	33 870	10,4
	70-74 ans	10 600	12 060	15 784	48,9
	75-79 ans	8 887	9 073	10 413	17,2
	80-84 ans	6 484	6 829	7 042	8,6
	85-89 ans	3 686	4 135	4 415	19,8
	90 ans ou +	1 344	1 926	2 268	68,8
	<b>Ensemble</b>	<b>61 671</b>	<b>68 349</b>	<b>73 792</b>	<b>19,7</b>
<b>Femmes</b>	60-69 ans	32 724	36 973	38 127	16,5
	70-74 ans	11 918	13 682	17 953	50,6
	75-79 ans	11 818	11 144	12 849	8,7
	80-84 ans	10 106	10 368	9 842	-2,6
	85-89 ans	7 333	7 656	7 933	8,2
	90 ans ou +	3 704	5 128	5 744	55,1
	<b>Ensemble</b>	<b>77 603</b>	<b>84 951</b>	<b>92 448</b>	<b>19,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>60-69 ans</b>	<b>63 394</b>	<b>71 299</b>	<b>71 997</b>	<b>13,6</b>
	<b>70-74 ans</b>	<b>22 518</b>	<b>25 742</b>	<b>33 737</b>	<b>49,8</b>
	<b>75-79 ans</b>	<b>20 705</b>	<b>20 217</b>	<b>23 262</b>	<b>12,3</b>
	<b>80-84 ans</b>	<b>16 590</b>	<b>17 197</b>	<b>16 884</b>	<b>1,8</b>
	<b>85-89 ans</b>	<b>11 019</b>	<b>11 791</b>	<b>12 348</b>	<b>12,1</b>
	<b>90 ans ou +</b>	<b>5 048</b>	<b>7 054</b>	<b>8 012</b>	<b>58,7</b>
	<b>Ensemble</b>	<b>139 274</b>	<b>153 300</b>	<b>166 240</b>	<b>19,4</b>

Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## Dans le Vaucluse, le vieillissement serait légèrement plus marqué que dans la région mais le département resterait parmi les moins âgés de Paca

Les personnes âgées de 60 ans ou plus représenteraient 28,2 % de la population totale du département en 2020 (contre 25,3 % en 2010). Ainsi, le département de Vaucluse conserverait son avant-dernier rang derrière les Bouches-du-Rhône et resterait le deuxième département le moins âgé de la région.

### Part des 60 ans ou plus dans la population totale (en %)

	2010	2015	2020
Bouches-du-Rhône	24	25,2	26,2
<b>Vaucluse</b>	<b>25,3</b>	<b>26,9</b>	<b>28,2</b>
Alpes-Maritimes	29,3	30,1	30,9
Hautes-Alpes	27,1	29,3	31,5
Var	29,8	31,5	33,1
Alpes-de-Haute-Provence	29,3	31,4	33,5
<b>Paca</b>	<b>26,8</b>	<b>28,1</b>	<b>29,3</b>

Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

Le vieillissement observé serait légèrement plus marqué dans le Vaucluse que dans la région. La part des 60 ans ou plus augmenterait de 2,9 points dans le département entre 2010 et 2020, contre en moyenne 2,5 points dans la région.

### Écart en points de la part des 60 ans ou plus entre 2010 et 2020

	Écart 2010-2020
Alpes-Maritimes	1,6
Bouches-du-Rhône	2,3
<b>Vaucluse</b>	<b>2,8</b>
Var	3,3
Alpes-de-Haute-Provence	4,2
Hautes-Alpes	4,4
<b>Paca</b>	<b>2,6</b>

Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## 1.4 Approche de la dépendance dans le Vaucluse en 2020

### Des taux de dépendance en recul sauf aux très grands âges

Les projections exposées dans cette partie s'appuient sur l'hypothèse qu'en 2020 les personnes âgées seraient globalement légèrement moins exposées au risque de dépendance qu'en 2010. Ainsi, quel que soit le mode d'hébergement, les taux de dépendance devraient légèrement diminuer.

Au total, en 2020, environ 11 000 personnes de 60 ans ou plus dans le département seraient dépendantes, soit 6,6 % de la population âgée (contre 6,7 % en 2010).

La dépendance concernerait 8,1 % des femmes (environ 7 500 femmes âgées de 60 ans ou plus) et 4,7 % des hommes (environ 3 500).

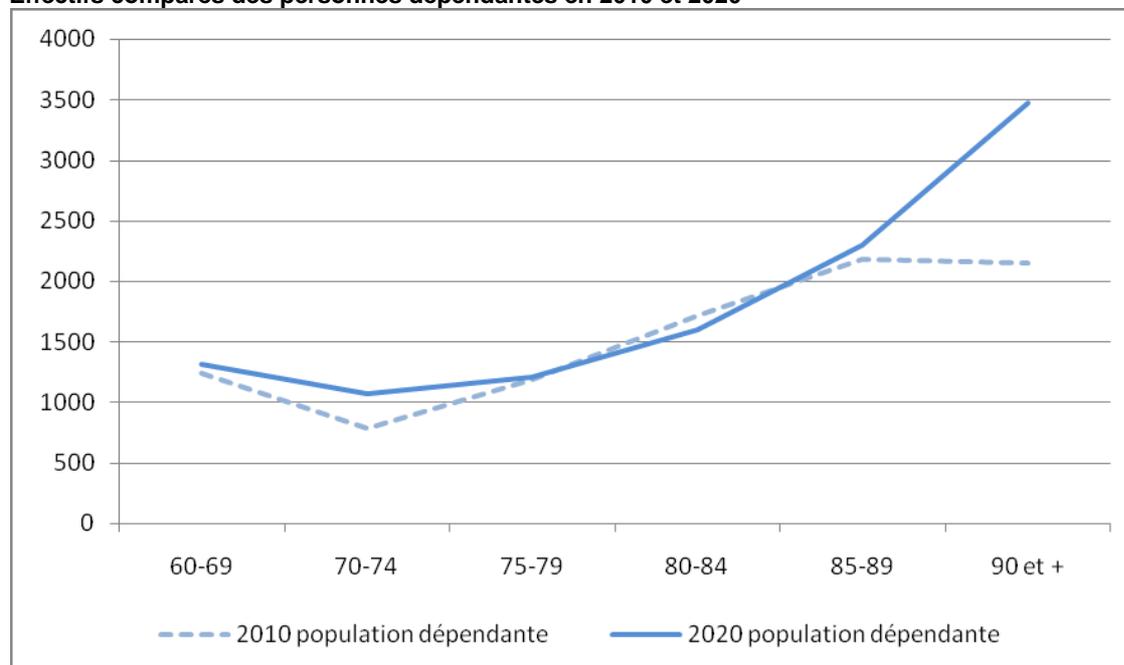
### Évolution du taux de dépendance 2010-2020 (en %)

	Taux de dépendance en 2010 en %				Taux de dépendance en 2020 en %			Ecart des taux 2020-2010 (en %)		
	A domicile	En Institution	Population globale (ensemble)		A domicile	En Institution	Population globale (ensemble)	A domicile	En Institution	Population globale (ensemble)
ensemble	1,7	34,1	2,0	ensemble	1,6	32,2	1,8	-0,1	-1,9	-0,1
60-69 ans	2,9	44,5	3,5	70-74 ans	2,7	41,6	3,2	-0,3	-2,9	-0,3
70-74 ans	4,7	48,1	5,8	75-79 ans	4,3	45,0	5,2	-0,4	-3,1	-0,6
75-79 ans	8,1	47,0	10,3	80-84 ans	7,7	44,7	9,4	-0,4	-2,4	-0,9
80-84 ans	15,4	54,7	19,8	85-89 ans	15,2	53,5	18,6	-0,2	-1,2	-1,2
85-89 ans	33,7	71,3	42,6	90 ans et +	35,1	76,5	43,4	1,4	5,2	0,8
90 ans et +	5,0	54,0	6,7	ensemble	5,1	55,5	6,6	0,1	1,5	-0,1

Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

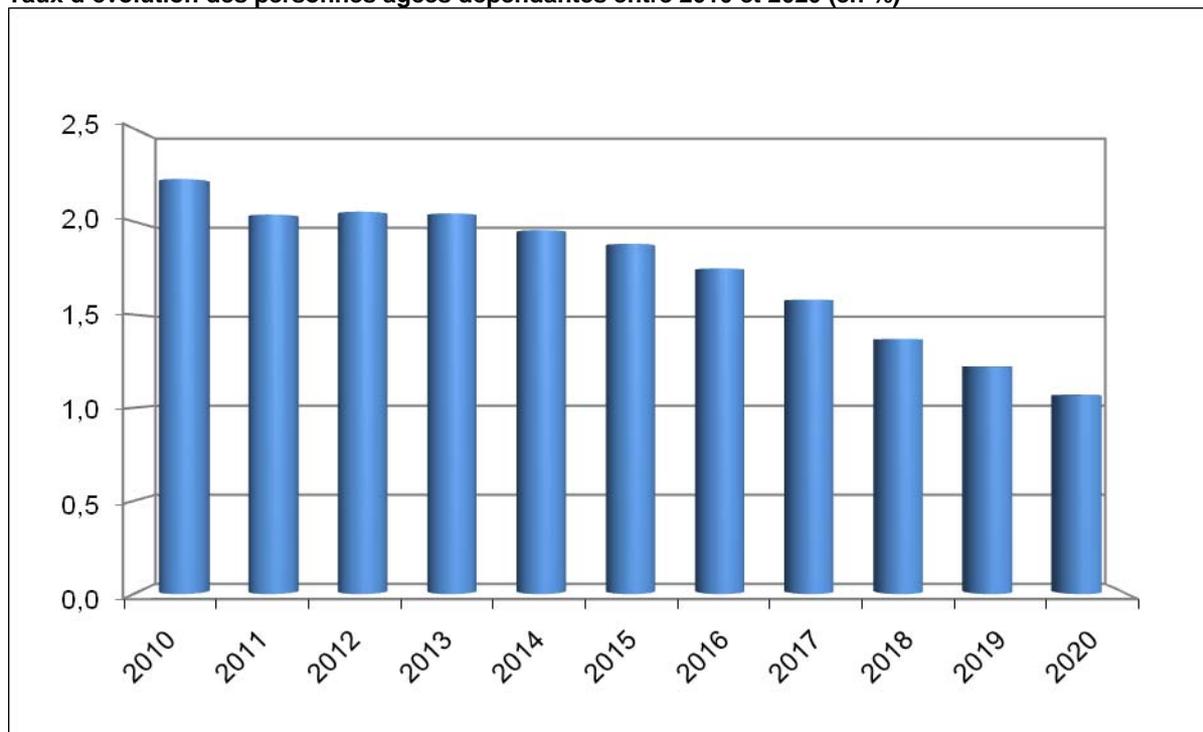
Dans un contexte de stabilité des taux de dépendance, le Vaucluse comptabiliserait 1 700 personnes dépendantes supplémentaires en 2020, avec un taux de croissance fort jusqu'en 2015.

### Effectifs comparés des personnes dépendantes en 2010 et 2020



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

### Taux d'évolution des personnes âgées dépendantes entre 2010 et 2020 (en %)



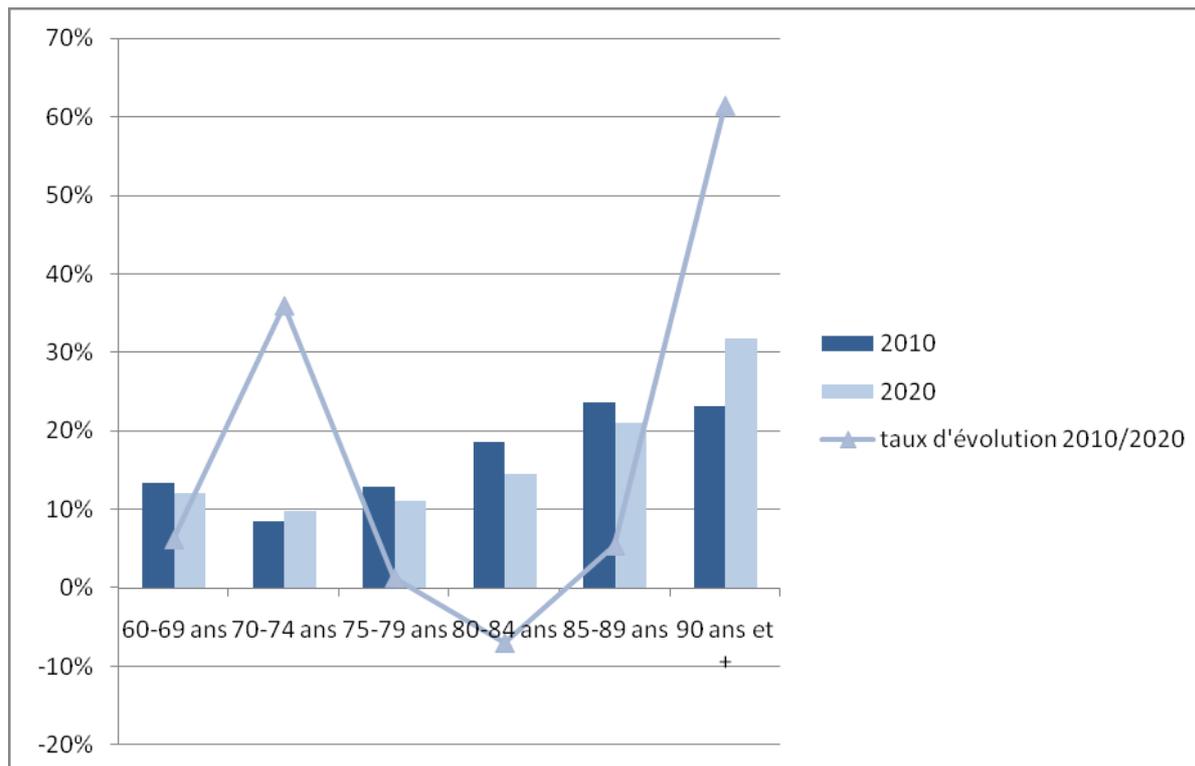
Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999, et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

La hausse du nombre de personnes âgées dépendantes résulterait essentiellement des effets démographiques liés au vieillissement de la population. La population dépendante devrait augmenter de 18 %. Cette évolution serait supérieure à celle de la région (+ 15 %) et à celle de la France (+ 16 %).

Les premières générations de papy-boomers, âgés de 70 à 74 ans, augmenteraient de 50 % entre 2010 et 2020. Parmi elles, le nombre de personnes dépendantes augmenterait de 36 %, soit trois points de plus qu'en Paca. Une personne sur dix serait dépendante dans cette classe d'âge.

Si toutes les tranches d'âge devraient bénéficier d'un léger recul de la dépendance, les 90 ans ou plus feraient figure d'exception. En effet, le vieillissement de la population se traduirait par une augmentation de 62 % du nombre de personnes très âgées (90 ans ou plus) dépendantes, soit 9 points au-dessus de celui de la région Paca. Ainsi, 31 % de personnes dépendantes auraient 90 ans ou plus. Celles-ci seraient certes plus nombreuses, conséquence d'une espérance de vie accrue, notamment chez les hommes, mais aussi plus dépendantes : leur taux de dépendance s'accroîtrait de 1,4 point à domicile et de 5,2 points en établissement entre 2010 et 2020.

### Structure par âge de la population dépendante en 2010 et 2020 et taux d'évolution (en %)



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## **En 2020, deux classes d'âge concentreraient la majorité des évolutions à la hausse : les baby-boomers et le 4<sup>e</sup> âge**

Les populations dépendantes à domicile comme en institution afficheraient de très fortes progressions entre 2010 et 2020 au sein des 70-74 ans et des 90 ans ou plus : à domicile, les 70-74 ans augmenteraient de 37 % entre 2010 et 2020 et les 90 ans ou plus de 74 %, traduisant une progression des effectifs de 1 200 personnes dépendantes. En établissement, les 70-74 ans augmenteraient dans le même temps de 32 % et les 90 ans ou plus de 43 %, soit une hausse de 420 personnes dépendantes. En effectifs, c'est cependant la classe d'âge des 90 ans ou plus qui concentrerait l'essentiel de la hausse de la population dépendante à l'horizon 2020 avec plus de 1 300 personnes dépendantes supplémentaires sur les 1 700 attendues.

Ces chiffres traduisent des réalités différentes, du fait de l'âge et des asymétries sexuées. En effet, la dépendance affecterait au sein des baby-boomers autant les hommes que les femmes et la population de personnes dépendantes de 70-74 ans serait constituée de 47 % d'hommes, contre 53 % de femmes.

En revanche, la dépendance du très grand âge serait à 83 % une réalité féminine, chiffre traduisant à la fois la plus grande longévité féminine, mais aussi des taux de dépendance plus élevés. Ainsi, en 2020, les femmes représenteraient 72 % des personnes de 90 ans ou plus et 83 % des 90 ans ou plus dépendants.

Ces évolutions conduisent à envisager une gestion des âges nouvelle dans le traitement de la dépendance. Il s'agira concomitamment de faire face à davantage de personnes très âgées, dont la prise en charge et l'accompagnement présentent des spécificités par rapport à des personnes moins âgées, ainsi qu'à une génération nombreuse de 70-74 ans dépendants.

La progression très forte du 4<sup>e</sup> âge conduit également à s'interroger sur son mode de vie (maintien à domicile et ses conditions ou entrée en institution). À un âge très élevé, les deux tiers des personnes de 90 ans ou plus vieilliraient chez elles, 70 % vivant avec d'autres personnes et 30 % vivant seules.

Entre 2010 et 2020, vieillir seul à domicile après 90 ans deviendrait donc une réalité plus fréquente, en hausse de trois points. Ces chiffres confirmeraient également une entrée en institution de plus en plus tardive<sup>11</sup>, conséquence d'un âge au veuvage de plus en plus élevé et, en contrepartie, d'une vie en couple plus fréquente à des âges avancés (favorisant le maintien à domicile par l'entraide mutuelle), ainsi que de l'amélioration de l'état de santé des personnes âgées bénéficiant des progrès constants de la médecine.

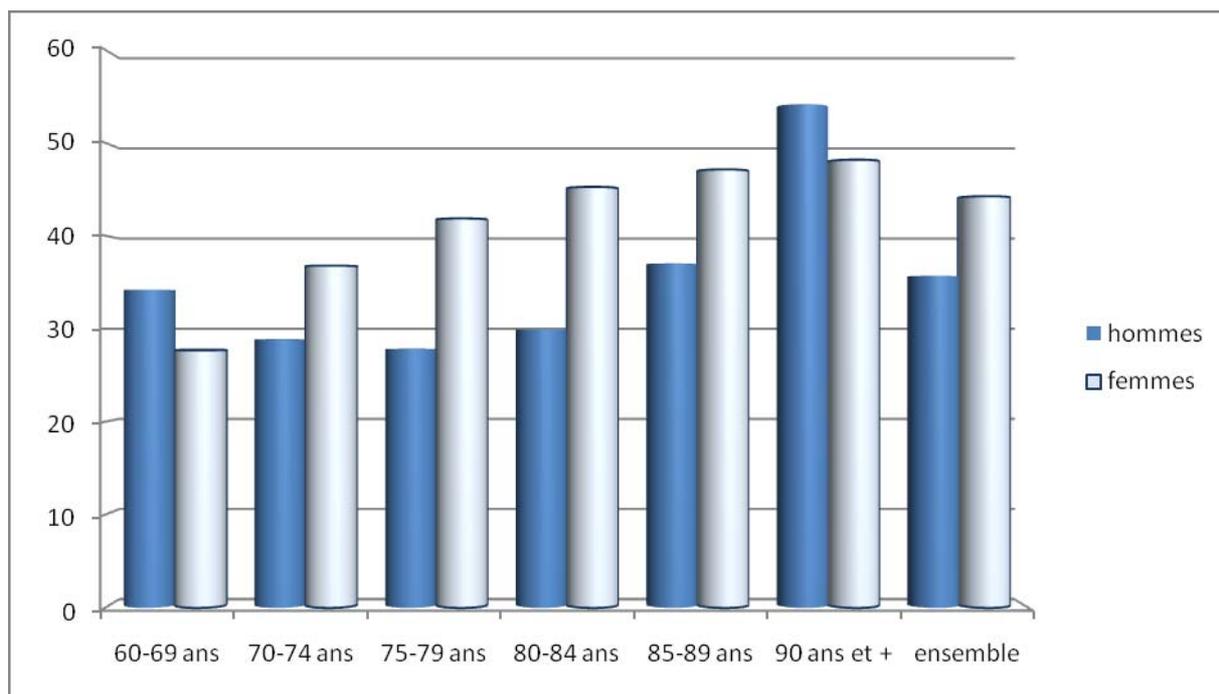
---

<sup>11</sup> Rapport Rosso-Debord.

## Une stabilisation de la grande dépendance

Comme en 2010, quatre personnes sur dix seraient très dépendantes (GIR 1 et 2), l'augmentation de la population âgée dépendante étant constituée comme actuellement d'environ 40 % de personnes très dépendantes (environ 700 sur 1 700 personnes dépendantes supplémentaires d'ici 2020). L'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population ne se ferait pas au détriment d'une perte d'autonomie. À l'inverse, les progrès de la médecine ne conduiraient pas à une diminution de la dépendance lourde. Les femmes seraient, à âge égal, plus fréquemment que les hommes, en situation de perte importante d'autonomie, sauf pour les deux tranches d'âge figurant aux extrêmes, les 60-65 ans et les 90 ans ou plus.

**Part de personnes très dépendantes (GIR 1 et 2) parmi les personnes dépendantes en 2020 (en %)**



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

Les projections à l'horizon 2020 confirment ainsi que, tout comme en 2010, le risque de vivre avec une dépendance lourde (GIR 1 et 2) augmente avec l'âge et que ce risque affecte plus fréquemment les femmes, du fait de leur longévité plus élevée.

## Vivre à domicile en étant dépendant serait plus courant en 2020

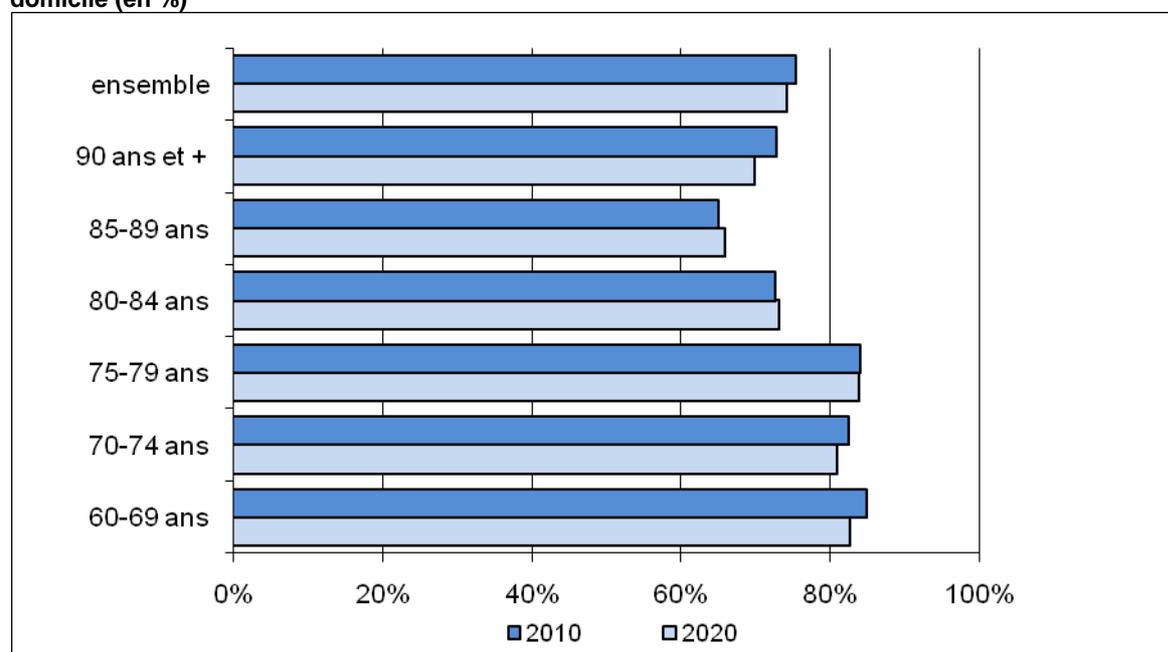
Le nombre de personnes dépendantes vieillissant chez elles augmenterait de 22 % entre 2010 et 2020, ce qui correspondrait à 1 500 personnes supplémentaires. Cette hausse se concentrerait essentiellement sur les 90 ans ou plus qui enregistreraient la progression la plus forte en pourcentage (+ 74 %) comme en volume à un degré nettement moindre sur celle des papy-boomers de 70-75 ans (+ 37 %).

En 2020, trois personnes dépendantes sur quatre vivraient à domicile avec d'autres personnes.

Le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes avec d'autres personnes serait moins fréquent en 2020 qu'en 2010. Au total, la régression serait de l'ordre de 1 point.

Vieillir seul chez soi pourrait être un facteur de fragilisation des personnes âgées, indépendamment de la dépendance. En effet, il est admis que la solitude rend vulnérable aux âges avancés et atteint la capacité à préserver un équilibre ou à le rétablir lorsqu'il est compromis<sup>12</sup>.

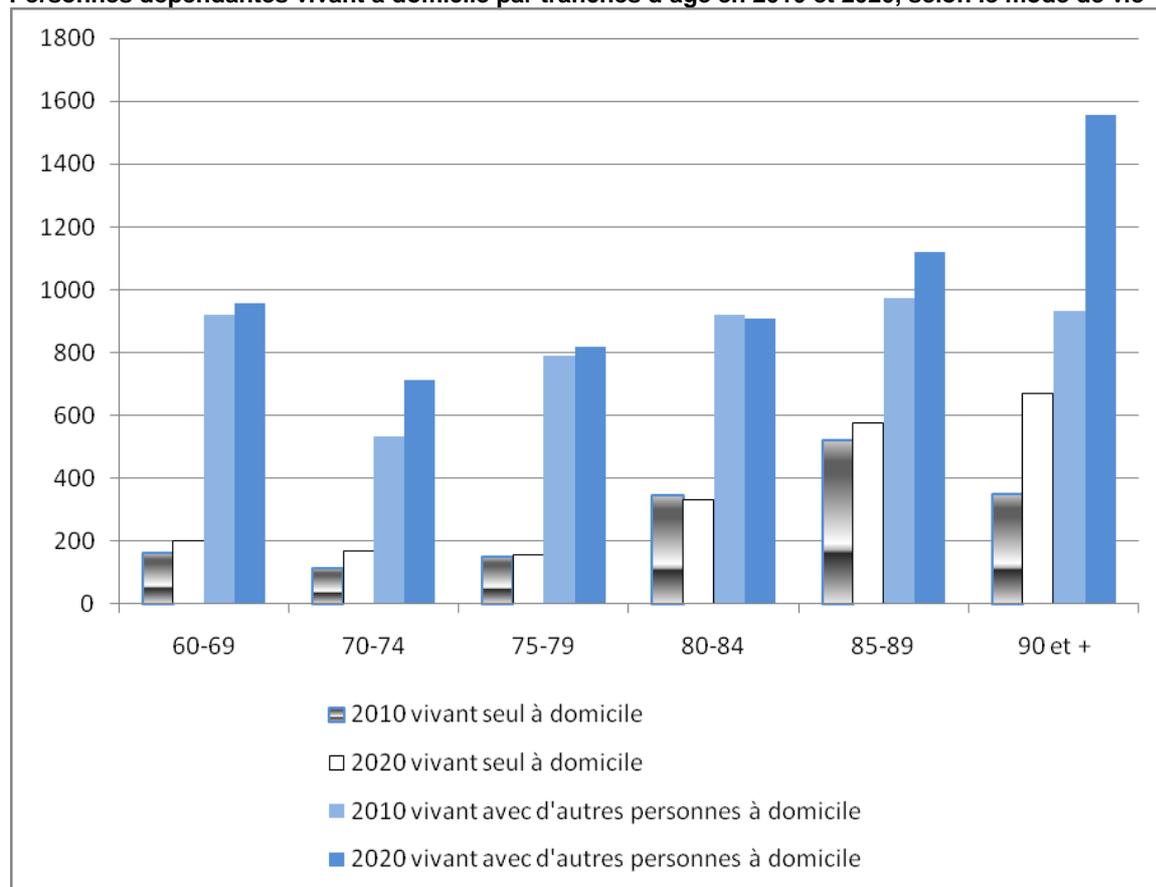
### Taux de personnes vivant non seules à domicile en 2010 et 2020 parmi les personnes dépendantes vivant à domicile (en %)



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

<sup>12</sup> « Les dernières années de longues vies : l'incapacité lourde constitue-t-elle aujourd'hui la dernière étape de la vie ? » (Lalive d'Épinay C. et Guilley E., Gérontologie et société 2004/3 n°110, septembre 2004..)

**Personnes dépendantes vivant à domicile par tranches d'âge en 2010 et 2020, selon le mode de vie**



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

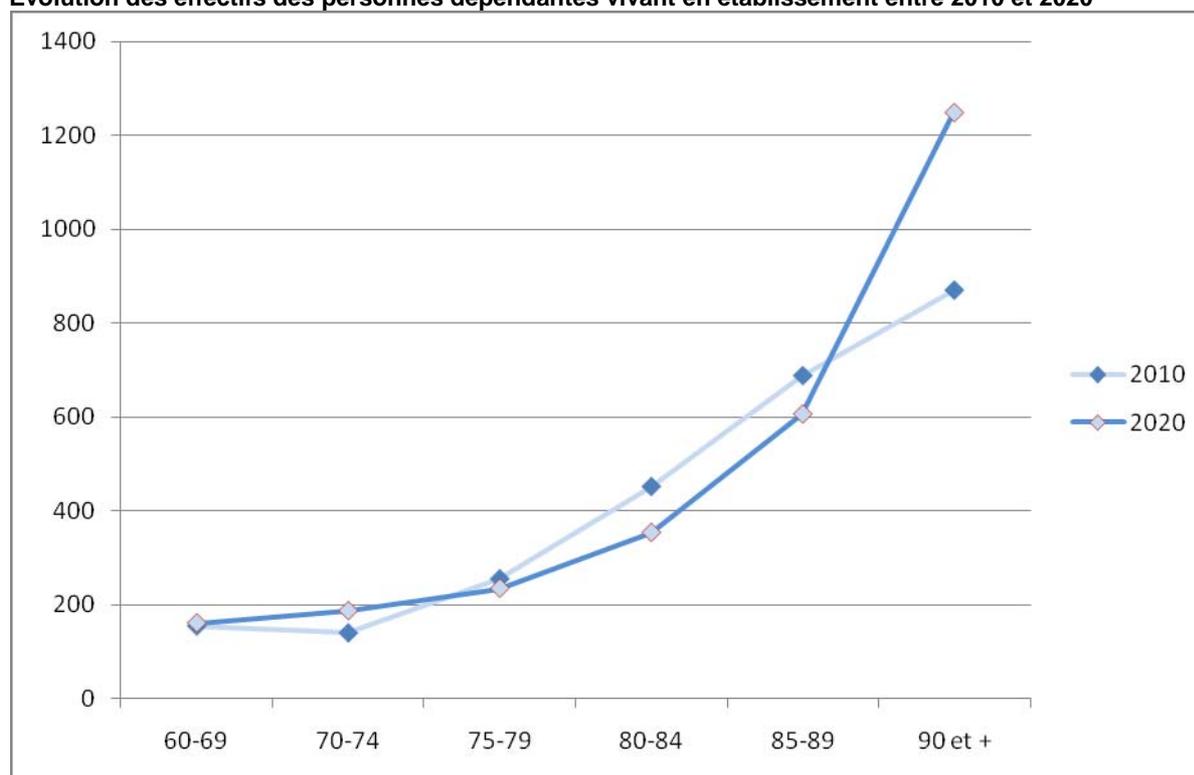
	population dépendante vivant à domicile en 2020 (en %)	dont population dépendante vivant seule à domicile en 2020 (en %)	dont population dépendante vivant non seule à domicile en 2020 (en %)
Hautes Alpes	68,7	26,1	73,9
Alpes de Haute provence	68,8	26,0	74,0
Vaucluse	74,6	25,7	74,3
Alpes maritimes	74,7	29,7	70,3
Var	75,5	26,2	73,8
Bouches du Rhône	76,9	26,6	73,4
Paca	75,3	27,1	72,9

Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## De plus en plus de personnes très âgées à accueillir en établissement

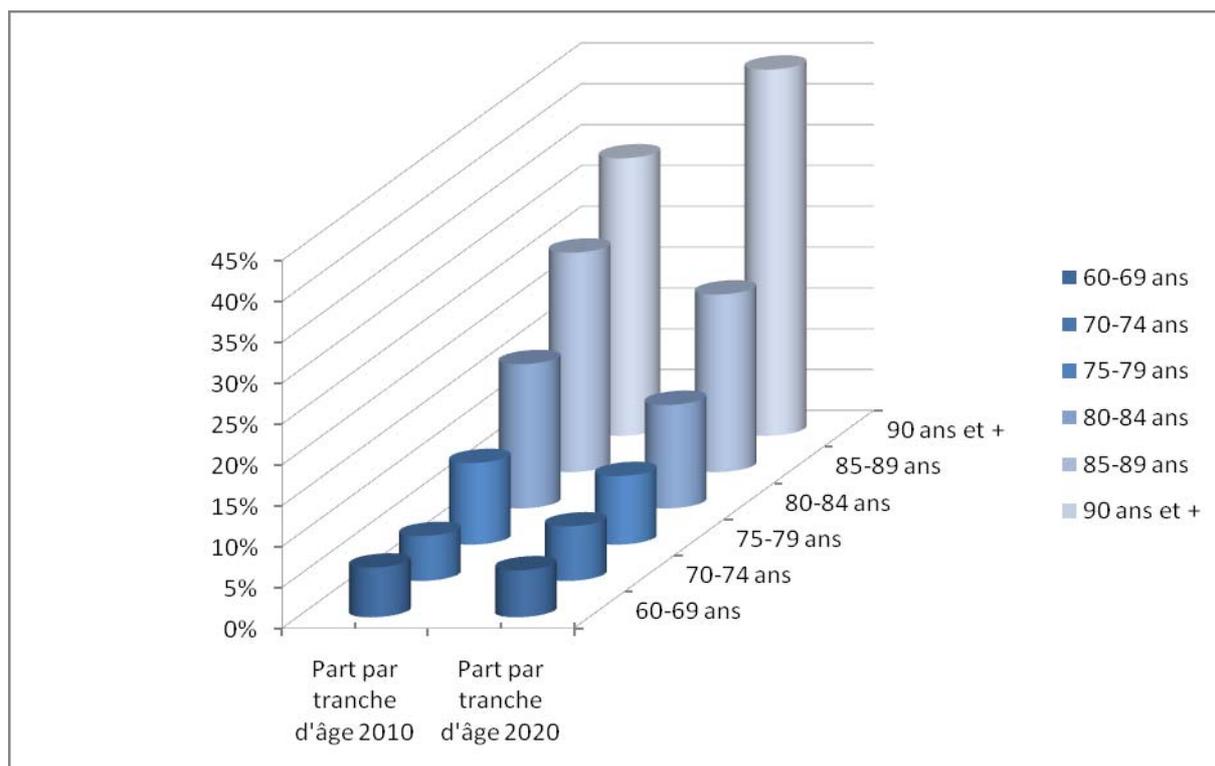
Selon les projections établies à l'horizon 2020, la tendance à vivre en établissement serait en régression de plus de 5 points chez les personnes de 60 ans ou plus, ce chiffre correspondant cependant à un accroissement net de 275 personnes du fait du vieillissement de la population. Les établissements accueilleraient moins de personnes ayant entre 80 et 89 ans, ce qui constituerait un renversement de tendance par rapport aux chiffres établis pour l'année 2010. En revanche, la hausse des effectifs de personnes dépendantes accueillies en institution serait essentiellement concentrée sur les 90 ans ou plus et à un degré nettement moindre sur les 70-74 ans.

### Évolution des effectifs des personnes dépendantes vivant en établissement entre 2010 et 2020



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute

## Part des personnes dépendantes en institution (GIR 1 à 4) dans la population totale en 2010 et 2020 (en %)



Sources : Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance 1998-1999 et Omphale 2005, estimation Insee, méthode « mode de vie », scénario mortalité haute

L'hébergement en institution serait davantage envisagé comme une solution de dernier recours, la majorité des personnes âgées privilégiant un vieillissement à domicile. Ceci aurait pour conséquence directe d'accroître la demande de services à domicile. En outre, la plus grande longévité devrait contribuer à prolonger la durée de la vie en couple, éventuellement avec des incapacités de la part de l'un et/ou de l'autre conjoint. Or, l'admission en institution de couples reste très largement conditionnée au nombre de places disponibles et à un accueil en chambre individuelle. Aussi, les personnes âgées dépendantes en couple repoussent-elles l'admission en institution, de peur de devoir se séparer de leur conjoint<sup>13</sup>.

L'analyse par tranche d'âge montre cependant que la part des personnes dépendantes vivant en institution augmenterait chez les personnes de 90 ans ou plus et à un degré moindre chez les 70-74 ans. Parmi les plus âgés, 45 % des personnes dépendantes de 90 ans ou plus vivraient en institution. Il s'agirait cependant de la proportion la plus élevée de personnes en établissement, toutes classes d'âge confondues. Les raisons en seraient la prise en charge médicale, mais aussi la mise en œuvre de solidarités familiales reposant en 2020 sur des générations d'enfants devenus eux-mêmes des personnes âgées. Ces dernières seraient éventuellement moins entravées dans leur autonomie, en particulier les 70-74 ans dont les taux de dépendance s'accroîtraient également. Ces évolutions seraient similaires à celles envisagées en Paca et en France.

La prise en charge de personnes dépendantes très âgées en institution semble s'inscrire dans un processus logique de vieillissement et est une variable actuellement connue des conseils généraux. Elle semble même la résultante de l'accompagnement à domicile via l'APA, qui permet de repousser l'âge d'entrée en institution.

<sup>13</sup> « Étude comparative selon le niveau de revenu de la perception des conditions de vie des personnes âgées vivant à domicile avec une perte d'autonomie fonctionnelle » (Cusson G.), Université Laval (Canada), 2005.

## Partie 2

# LES REVENUS DES PERSONNES ÂGÉES DU VAUCLUSE

## 2.1 Les revenus des 60 ans ou plus

### Des revenus légèrement moins élevés dans le Vaucluse...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, le Vaucluse compte 69 800 ménages dont le référent fiscal est âgé d'au moins 60 ans. La moitié d'entre eux, soit 34 900 ménages, disposent d'un revenu (au sens de l'APA<sup>14</sup>) inférieur à 1 140 euros par mois. En France métropolitaine, ce revenu « médian » est comparable : il s'élève à 1 180 euros.

En France comme dans le Vaucluse, le revenu médian des ménages composés de plusieurs personnes est supérieur à celui des ménages composés d'une seule personne.

### La moitié des ménages âgés du Vaucluse ont un revenu mensuel inférieur à 1 140 euros par mois

Revenu médian des ménages âgés au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (en euros)

	Vaucluse	France métropolitaine
Ménages composés d'une seule personne	1 110	1 160
Ménages composés de plusieurs personnes	1 160	1 210
Ensemble des ménages	1 140	1 180

Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus

Note de lecture : en France métropolitaine, la moitié des ménages composés d'une seule personne d'au moins 60 ans ont un revenu mensuel au sens de l'APA inférieur à 1 160 € (revenu médian), l'autre moitié dispose d'un revenu supérieur à ce montant.

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

### ...mais des disparités plus fortes entre riches et pauvres

Les ressources des personnes âgées de 60 ans ou plus sont réparties de façon plus inégalitaire dans le Vaucluse qu'en France. En effet, dans le département, le seuil de revenus des 10 % de ménages âgés les plus aisés (9<sup>e</sup> décile ou D9)<sup>15</sup> est quatre fois supérieur au seuil des 10 % de ménages âgés les plus modestes (1<sup>er</sup> décile ou D1). Cette inégalité est supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (3,7). Elle est cependant moins importante que dans les Alpes-Maritimes (4,6), département de la région où le rapport est le plus important.

<sup>14</sup> Cf. la partie « Annexes, définitions, le revenu mensuel « au sens de l'APA » par personne.

<sup>15</sup> Cf. la partie « Annexes, définitions, les déciles comme indicateur.

**Un rapport de 1 à 4 entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles**  
*Dispersion des revenus des ménages âgés au 1<sup>er</sup> janvier 2005*

	Rapport inter-décile
Alpes-Maritimes	4,6
Bouches-du-Rhône	4,3
Var	4,1
<b>Vaucluse</b>	<b>4,0</b>
Alpes-de-Haute-Provence	3,8
Hautes-Alpes	3,7
France métropolitaine	3,7

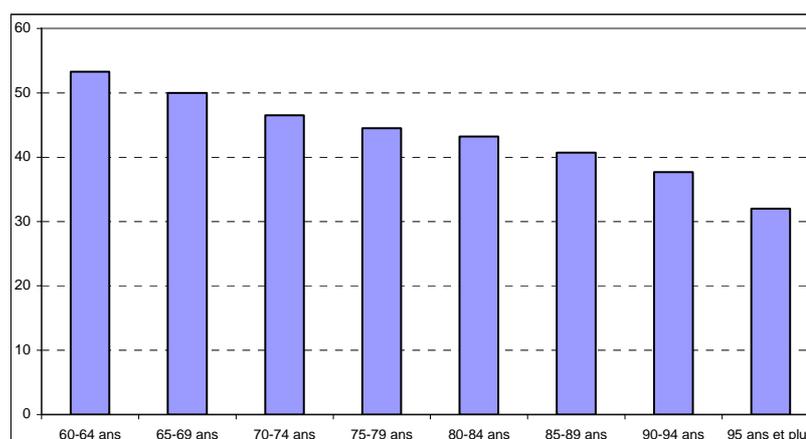
Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus  
 Note de lecture : le rapport inter-décile mesure les inégalités entre « hauts » et « bas » revenus. En France métropolitaine, il est de 3,7, ce qui signifie que les 10 % de ménages âgés les plus aisés ont des ressources 3,7 fois supérieures aux 10 % de ménages âgés les plus modestes.  
 Source : Insee, revenus fiscaux 2004

Chez les ménages vauclusiens âgés de 60 ans ou plus, les ressources décroissent de manière quasi-linéaire avec l'âge. Ainsi, les ressources des nouveaux retraités sont plus élevées que celles des générations plus anciennes.

Jusqu'à 69 ans, plus de la moitié des ménages âgés ont des ressources supérieures ou égales au revenu national médian des personnes âgées (1 180 € par mois). On trouve en effet encore des revenus d'activité à ces âges. De plus, les jeunes retraités ont souvent eu des carrières plus complètes que leurs aînés, notamment les femmes. Ils cumulent donc plus souvent deux pensions de retraites. En outre, une majorité vit encore en couple alors que les plus âgés sont affectés par le veuvage qui restreint les ressources du survivant à sa seule pension, cumulée ou non à une réversion souvent faible.

Après 70 ans, âge à partir duquel se concentrent la majorité des personnes âgées dépendantes, les revenus d'activité sont rares : la part de ménages disposant de ressources mensuelles par personne, supérieures à 1 180 euros par mois, est plus faible. Elle diminue fortement après 85 ans et encore plus nettement après 90 ans. Ceci est en lien avec l'augmentation de la part de personnes vivant seules à domicile, suite à un veuvage par exemple. Après 90 ans, moins de 40 % des ménages âgés ont des ressources supérieures au revenu national médian. Ces populations fragiles, souvent composées de personnes seules, sont une population préoccupante pour les conseils généraux.

**Part des ménages vauclusiens disposant de plus de 1 180 € par mois, selon l'âge du référent fiscal du ménage en 2005 (en %)**



Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus  
 Note de lecture : dans le Vaucluse, 32 % des ménages dont le référent fiscal est âgé de 95 ans ou plus, ont des revenus mensuels supérieurs à 1 180 euros.  
 Source : Insee, revenus fiscaux 2004

## Répartition par tranche d'âge des ménages vauclusiens dont le référent fiscal a 60 ans ou plus en 2005

	Nombre	Part (en %)
60-64	12 870	18,4
65-69	13 880	19,9
70-74	14 100	20,2
75-79	12 440	17,8
80-84	10 220	14,6
85-89	3 680	5,3
90-94	2 200	3,1
95 et plus	450	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>69 840</b>	<b>100,0</b>

Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

### Une part de ménages très modestes plus importante qu'en France métropolitaine

Dans ce qui suit, nous avons réparti les revenus des ménages âgés de France métropolitaine en dix classes (dix déciles), de telle sorte que chaque tranche corresponde à 10 % des ménages. Ainsi, les 10 % des ménages âgés les plus modestes disposent de moins de 640 euros par mois, les 10 % suivants disposent de revenus mensuels (au sens de l'APA) compris entre 640 euros et 800 euros et ainsi de suite. Puis nous avons réparti les ménages âgés vauclusiens selon ces seuils de revenus. Par comparaison, nous pouvons situer le département du Vaucluse par rapport au territoire métropolitain.

Comparé à la France métropolitaine, le département du Vaucluse comprend une plus forte proportion de ménages âgés très démunis. Dans le Vaucluse, 13,6 % des ménages âgés ont des ressources mensuelles inférieures à 640 €, contre 10 % des ménages âgés de France métropolitaine. À l'autre extrémité, ceux percevant des ressources élevées, supérieures à 2 340 €, ne représentent que 8,9 % des ménages âgés vauclusiens, contre 10 % au niveau national.

Les personnes qui vivent seules ont des ressources plus faibles que les ménages composés de plusieurs personnes.

### 14 % des ménages âgés vivent avec moins de 640 euros par personne (en %)

Répartition des revenus des ménages âgés vauclusiens selon le revenu mensuel par personne et la composition des ménages au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Revenu mensuel (au sens APA) par personne	Personnes vivant seules	Ménages composés de plusieurs personnes	Ensemble des ménages
Jusqu'à 640 €	14,3	13,2	13,6
Plus de 640 € à 800 €	11,0	10,2	10,5
Plus de 800 € à 930 €	10,1	9,8	9,9
Plus de 930 € à 1050 €	10,1	8,9	9,4
Plus de 1050 € à 1180 €	10,1	9,2	9,6
Plus de 1180 € à 1330 €	9,1	9,2	9,2
Plus de 1330 € à 1530 €	8,8	10,1	9,5
Plus de 1530 € à 1820 €	8,7	10,3	9,6
Plus de 1820 € à 2340 €	9,0	10,1	9,6
Plus de 2340 €	8,8	9,0	8,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : ménages vauclusiens vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus

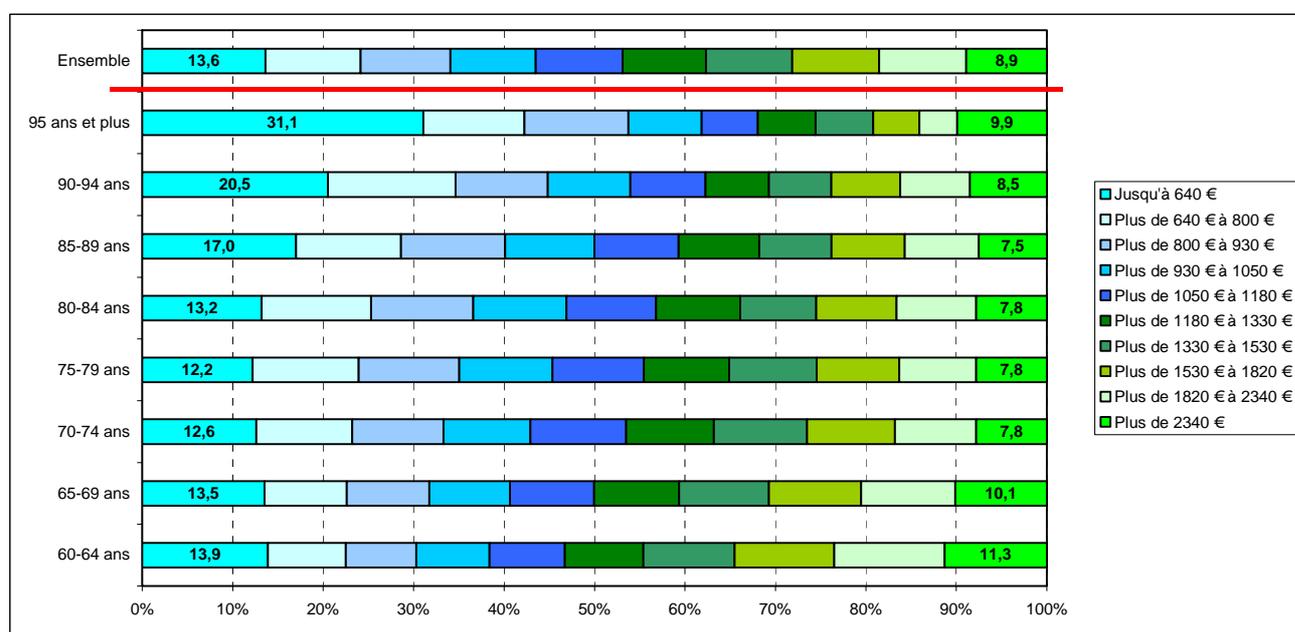
Note de lecture : dans le Vaucluse, 9,6 % des ménages âgés ont des revenus mensuels compris entre 1 530 et 1 820 €; c'est le cas de 8,7 % composés d'une seule personne et 10,3 % de plusieurs personnes.

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

Dans le graphique ci-dessous, les ménages ont été ordonnés par âge quinquennal et par décile. Les tranches en bleu correspondent à la part des ménages dont les ressources mensuelles sont inférieures au revenu national médian, celles en vert à la part des ménages dont les ressources sont supérieures au revenu médian.

Si l'on s'intéresse aux tranches de revenus les plus basses, on constate que la part des ménages dont le revenu mensuel se situe au-dessous de 640 € est toujours supérieure à la moyenne métropolitaine (10 %), quelle que soit la tranche d'âge que l'on considère. Déjà très élevés, les écarts entre le département et la France s'accroissent fortement au-delà de 85 ans : les très bas revenus concernent 17 % des ménages vaucusiens dont le référent fiscal a entre 85 et 89 ans, 20,5 % de ceux dont le chef de famille a entre 90 et 94 ans et 31,1 % chez les 95 ans ou plus. Par ailleurs, la part des bas revenus (inférieur à 800 euros) croît avec l'âge après 75 ans ; c'est aussi le cas de la perte d'autonomie. Les ménages âgés sont les plus touchés par la perte d'autonomie et ce sont également ceux qui ont les revenus les plus faibles. Pour ces ménages, l'aide de la collectivité est alors primordiale.

### Répartition des revenus des ménages selon l'âge au 1er janvier 2005



Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus

Note de lecture : dans le Vaucluse, 31,1 % des ménages âgés de 95 ans ou plus ont des revenus mensuels inférieurs à 640 euros et 9,9 % des revenus mensuels supérieurs à 2 340 euros.

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

## 10 800 ménages déclarent des ressources inférieures au premier plafond de l'APA

Sur les 69 800 ménages dont la personne de référence a 60 ans ou plus, 10 800 (soit 15,4 %) disposent de ressources par personne inférieures au premier plafond de l'APA (soit 669,89 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2005). Cette proportion est plus élevée chez les personnes vivant seules (16,2 %) que chez les ménages composés de plusieurs personnes (14,9 %). Ainsi, compte tenu de leurs ressources, si ces ménages n'étaient constitués que de personnes âgées dépendantes, la prise en charge par le Conseil général des dépenses liées à leur perte d'autonomie serait totale. Par ailleurs, 4 000 ménages (soit 5,8 %) disposent de ressources supérieures au second plafond. Si elles étaient dépendantes, la participation du Conseil général serait égale à 10 % du montant d'aide proposé.

Enfin, 55 000 ménages (soit 78,8 %) se situent entre le premier et le second plafond. En cas de dépendance, les allocataires paieraient entre 10 % et 90 % du montant du plan d'aide, au titre du ticket modérateur.

Le tableau ci-dessous positionne les ménages selon les deux plafonds de l'APA. Il est ensuite décliné selon leur âge.

### En 2004, 10 800 ménages âgés ont des ressources inférieures au premier plafond de l'APA

Répartition des ménages au 1<sup>er</sup> janvier 2005 selon les plafonds de l'APA

Revenu mensuel (au sens APA) par personne	Effectifs			Part (en %)		
	Ménages d'une seule personne	Ménages de plusieurs personnes	Ensemble	Ménages d'une seule personne	Ménages de plusieurs personnes	Ensemble
en dessous du 1 <sup>er</sup> plafond APA (moins de 669,89 €)	4 520	6 250	10 770	16,2	14,9	15,4
entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>ème</sup> plafond APA (entre 669,89 € et 2 669,55 €)	21 820	33 200	55 010	78,1	79,2	78,8
au dessus du 2 <sup>ème</sup> plafond APA (plus de 2 669,55 €)	1 590	2 470	4 060	5,7	5,9	5,8
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>27 930</b>	<b>41 910</b>	<b>69 840</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus

Note de lecture : dans le Vaucluse, 4 520 ménages composés d'une seule personne ont des revenus mensuels par personne inférieurs au premier plafond de l'APA. Ils représentent 16,2 % de l'ensemble des ménages composés d'une seule personne.

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

Répartition des ménages vauclusiens au 1<sup>er</sup> janvier 2005 selon l'âge et les plafonds de l'APA :

**Ensemble des ménages**

*En nombre*

Revenu mensuel (au sens APA) par personne	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95 ans et plus	Ensemble
en dessous du 1 <sup>er</sup> plafond APA (moins de 669,89 €)	1 990	2 080	2 010	1 770	1 560	700	510	150	10 770
entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>ème</sup> plafond APA (entre 669,89 € et 2 669,55 €)	9 950	10 890	11 380	10 020	8 130	2 800	1 570	270	55 010
au dessus du 2 <sup>ème</sup> plafond APA (plus de 2 669,55 €)	940	910	720	640	530	180	120	30	4 060
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>12 870</b>	<b>13 880</b>	<b>14 100</b>	<b>12 440</b>	<b>10 220</b>	<b>3 680</b>	<b>2 200</b>	<b>450</b>	<b>69 840</b>

Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

**Ménages composés d'une seule personne**

*En nombre*

Revenu mensuel (au sens APA) par personne	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95 ans et plus	Ensemble
en dessous du 1 <sup>er</sup> plafond APA (moins de 669,89 €)	560	640	720	770	890	460	370	120	4 520
entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>ème</sup> plafond APA (entre 669,89 € et 2 669,55 €)	2 550	3 290	4 070	4 410	4 390	1 760	1 120	220	21 820
au dessus du 2 <sup>ème</sup> plafond APA (plus de 2 669,55 €)	220	290	270	290	300	120	80	30	1 590
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>3 330</b>	<b>4 220</b>	<b>5 060</b>	<b>5 470</b>	<b>5 580</b>	<b>2 340</b>	<b>1 580</b>	<b>360</b>	<b>27 930</b>

Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

**Ménages composés de plusieurs personnes**

*En nombre*

Revenu mensuel (au sens APA) par personne	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95 ans et plus	Ensemble
en dessous du 1 <sup>er</sup> plafond APA (moins de 669,89 €)	1 430	1 440	1 290	1 010	670	250	140	30	6 250
entre le 1 <sup>er</sup> et le 2 <sup>ème</sup> plafond APA (entre 669,89 € et 2 669,55 €)	7 400	7 600	7 310	5 620	3 740	1 040	450	60	33 200
au dessus du 2 <sup>ème</sup> plafond APA (plus de 2 669,55 €)	720	630	450	350	230	60	40	10	2 470
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>9 550</b>	<b>9 660</b>	<b>9 050</b>	<b>6 970</b>	<b>4 640</b>	<b>1 340</b>	<b>620</b>	<b>90</b>	<b>41 910</b>

Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

### Zoom sur les bénéficiaires de l'APA

Depuis 2005, la part des bénéficiaires payant un ticket modérateur au titre de l'APA à domicile croît continuellement pour passer de près de 71 % en 2005 à près de 79 % en 2010. Cette évolution se vérifie quel que soit le mode d'intervention. Ainsi, en mode prestataire (structure publique, privée ou associative intervenant chez le bénéficiaire), la part des bénéficiaires payant un ticket modérateur était de près de 70 % en 2005 pour atteindre 78 % en 2010. En mode « gré à gré » (le bénéficiaire de l'APA est l'employeur de l'intervenant à domicile), la part des bénéficiaires payant un ticket modérateur était de près de 73 % en 2005 pour atteindre près de 82 % en 2010.

Ainsi, entre 2005 et 2010, la part des bénéficiaires de l'APA à domicile ne payant pas de participation financière au titre du ticket modérateur a baissé de près de 16 %. Ce phénomène s'expliquerait principalement par le fait qu'au fil des ans, les nouveaux entrants dans le dispositif de l'APA (créé en 2002) ont des revenus d'un montant supérieur à ceux des premiers bénéficiaires de l'APA entrés dans le dispositif dès 2002. Cette augmentation tendancielle des revenus pris en compte pour le calcul de la participation au titre du ticket modérateur est réelle mais son caractère significatif n'est pas avéré. Une étude complémentaire sur une période plus longue de la répartition des tranches (de 10 % à 90 %) de participation payée au titre du ticket modérateur, devra être mise en œuvre afin de vérifier cette hypothèse.

#### NOMBRE ET POURCENTAGE DE BENEFICIAIRES ADPA A DOMICILE PAYANT OU NON LE TICKET MODERATEUR

Année	Nombre de bénéficiaires de l'ADPA à domicile (au 31/12 de l'année considérée) <b>payant</b> une participation financière au titre du <b>Ticket Modérateur</b>	% de bénéficiaires de l'ADPA à domicile (au 31/12 de l'année considérée) <b>payant</b> une participation financière au titre du <b>Ticket Modérateur</b>	Nombre de bénéficiaires de l'ADPA à domicile (au 31/12 de l'année considérée) <b>ne payant pas</b> une participation financière au titre du <b>Ticket Modérateur</b>	% de bénéficiaires de l'ADPA à domicile (au 31/12 de l'année considérée) <b>ne payant pas</b> une participation financière au titre du <b>Ticket Modérateur</b>	TOTAL bénéficiaires APA à domicile
2005	3681	70,95	1507	29,05	5188
2006	3922	71,74	1545	28,26	5467
2007	4066	73,45	1470	26,55	5536
2008	4195	75,57	1356	24,43	5551
2009	4414	76,97	1321	23,03	5735
2010*	4757	78,90	1272	21,10	6029

\* NB de bénéficiaires au 16/11/2010

Périodes considérées	Évolution en % de la part des bénéficiaires de l'ADPA à domicile (au 31/12 de l'année considérée) <b>ne payant pas</b> une participation financière au titre du <b>Ticket Modérateur</b>	Évolution en % des bénéficiaires de l'ADPA à domicile (au 31/12 de l'année considérée)
De 2005 à 2006	2,52	5,38
De 2006 à 2007	-4,85	1,26
De 2007 à 2008	-7,76	0,27
De 2008 à 2009	-2,58	3,31
De 2009 à 2010	-3,71	5,13
<b>De 2005 à 2010*</b>	<b>-15,59</b>	<b>16,21</b>

\* NB de bénéficiaires au 16/11/2010



## 2.2 Zoom sur les 70 ans ou plus

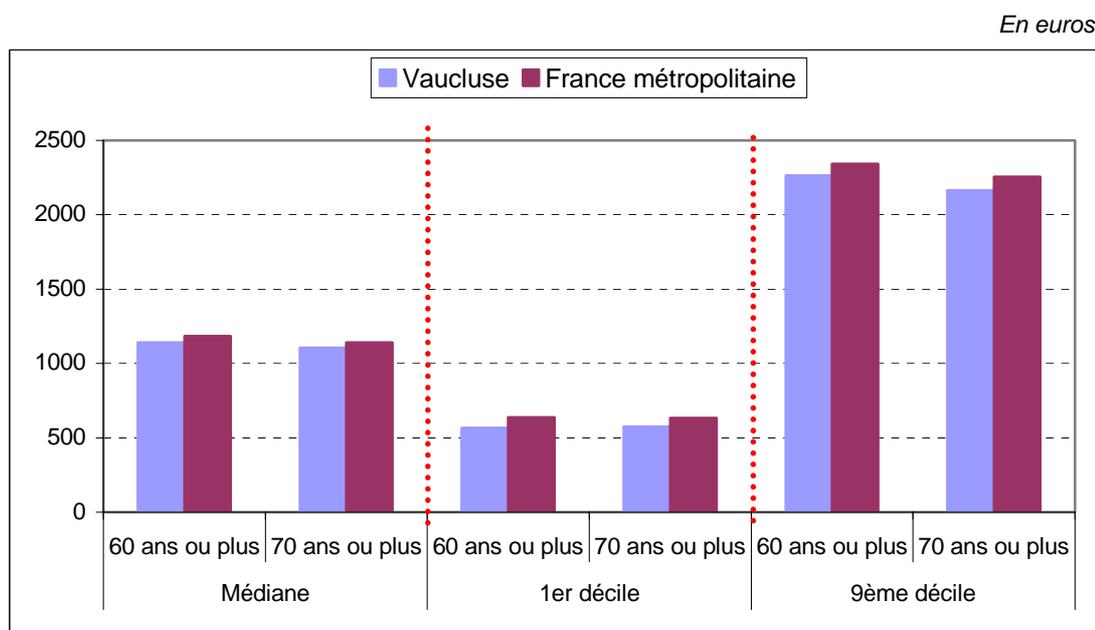
La dépendance survenant plus fréquemment à partir de 70 ans, âge à partir duquel les taux de dépendance doublent tous les cinq ans, nous nous concentrerons dans cette partie sur les ménages du Vaucluse, dont le référent fiscal est âgé d'au moins 70 ans.

### Un revenu médian inférieur à celui des 60 ans ou plus

En France métropolitaine comme dans le Vaucluse, le revenu médian des ménages dont le chef est âgé d'au moins 70 ans, est légèrement inférieur à celui des ménages dont le référent fiscal a 60 ans ou plus : respectivement 1 100 € et 1 140 € par mois dans le département, contre 1 140 € et 1 180 € au niveau national. Dans le Vaucluse, ce constat est également vrai pour les ménages appartenant au 9<sup>e</sup> décile. À l'inverse, il ne l'est pas pour ceux appartenant au 1<sup>er</sup> décile. Autrement dit, le revenu fiscal des ménages les plus pauvres est équivalent avant ou après 70 ans. Au total, le rapport inter-décile (9<sup>e</sup> décile / 1<sup>er</sup> décile) est moins élevé chez les 70 ans ou plus que chez les 60 ans ou plus : 3,8 contre 4,0.

### Un revenu médian légèrement inférieur après 70 ans

Dispersion des revenus de l'ensemble des ménages au 1<sup>er</sup> janvier 2005



Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 60 ans ou plus ou 70 ans ou plus

Note de lecture : dans le Vaucluse, le revenu mensuel médian des ménages dont le référent a 70 ans ou plus est de 1 100 € contre 1 140 € chez les 60 ans ou plus.

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

## Une forte concentration des ménages près du premier plafond de l'APA

En 2005, sur les 43 100 ménages vauclusiens dont le référent fiscal est âgé de 70 ans ou plus (soit 62 % de l'ensemble des ménages âgés de 60 ans ou plus), 6 700 disposent de ressources par personne inférieures au premier plafond de l'APA. S'ils n'étaient constitués que de personnes dépendantes, ils percevraient le montant de l'aide en totalité. À l'autre extrémité, 2 200 disposent de ressources supérieures au second plafond et ne recevraient que 10 % du montant de l'aide proposé en cas de dépendance.

### Participation financière potentielle des ménages vauclusiens, dont le référent fiscal a au moins 70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2005

Participation financière à l'APA	Nombre de ménages	Part (En %)
Aucune participation	6 706	15,6
Entre 10 et 90 %	34 173	79,3
90% ou plus	2 211	5,1
<b>Ensemble</b>	<b>43 090</b>	<b>100,0</b>

Champ : ménages vivant à domicile dans le Vaucluse dont le référent fiscal a 70 ans ou plus

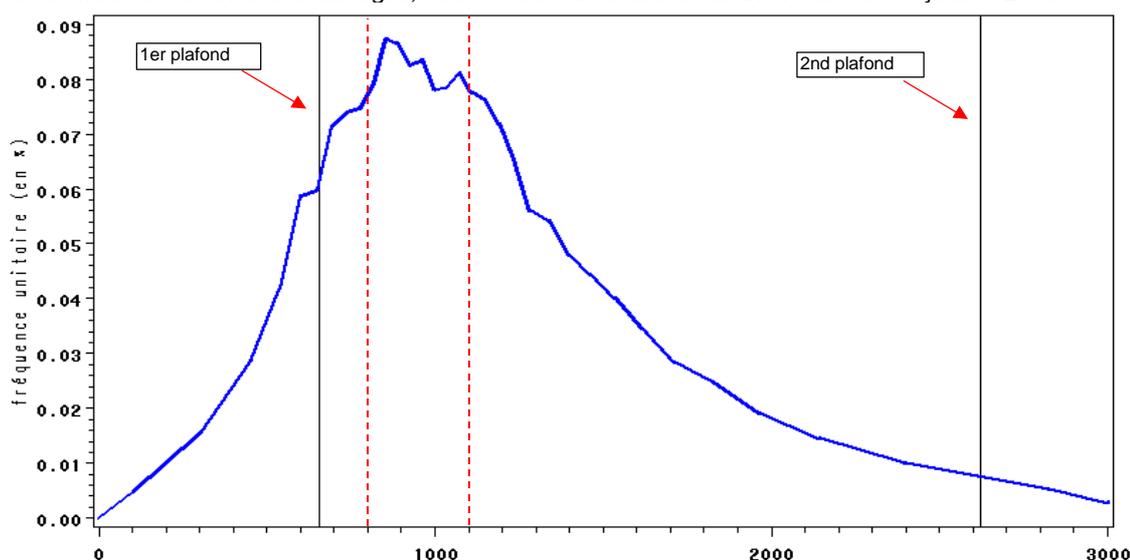
Note de lecture : dans le Vaucluse, parmi les ménages dont le référent fiscal est âgé d'au moins 70 ans, 6 706 ont des revenus mensuels par personne inférieurs au premier plafond de l'APA : s'ils n'étaient composés que de personnes dépendantes, ils toucheraient la totalité de l'aide. Ils représentent 15,6 % de l'ensemble des ménages dont le chef est âgé d'au moins 70 ans.

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

Si plus de trois ménages sur quatre se situent entre les deux plafonds de l'APA, l'essentiel d'entre eux perçoivent des revenus proches du premier plafond de l'APA. Ceux-ci sont assortis de prises en charge par le Conseil général au titre de l'APA élevées en cas de dépendance. Chez les 70 ans ou plus, les ressources sont ainsi fortement concentrées entre 800 et 1 100 € par personne. Une élévation des barèmes peut donc se traduire par une forte augmentation de la charge pour le Conseil général, le nombre de ménages concernés étant important.

### De nombreux ménages âgés ont des ressources proches du premier plafond de l'APA

Fonction de densité des revenus des ménages, dont le référent fiscal a au moins 70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2005



Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 70 ans ou plus

Note de lecture : la surface en dessous de la courbe représente l'ensemble des ménages du Vaucluse dont le référent fiscal a 70 ans ou plus. Les traits noirs positionnent les plafonds APA. L'échelle de gauche représente la fréquence unitaire des ménages (en %). Les ressources de ces ménages sont essentiellement concentrées entre 800 et 1 100 euros par personne.

Source : Insee, revenus fiscaux 2004

## D'ici 2020, la répartition des ménages selon les plafonds de l'APA évoluerait peu

Élaborer des hypothèses visant à simuler les ressources futures des ménages âgés est un exercice empreint d'une grande fragilité. Néanmoins, parmi l'ensemble des facteurs ayant une incidence sur la structure future des ressources, la composante démographique peut être isolée. Celle-ci traduit en effet que les ressources varient avec l'âge et la composition des ménages, toutes choses restant égales par ailleurs.

Si l'on substitue à la structure démographique des ménages de 2005 celle des ménages de 2020, tout en conservant inchangés la structure des ressources et les plafonds de l'APA, on simule ainsi une situation qui serait celle que l'on observerait aujourd'hui, si le vieillissement 2005-2020 avait déjà eu lieu.

Selon le scénario qui prolonge les tendances récentes en termes d'espérance de vie et de comportements de cohabitation, le nombre de ménages dont le référent est âgé de 70 ans ou plus serait de 59 400 d'ici 2020 (contre 43 100 en 2005), soit une augmentation d'environ 38 %. La croissance serait plus marquée chez les classes d'âge les plus élevées. En particulier, elle doublerait chez les 85-89 ans.

Chez les ménages composés d'une seule personne, l'évolution serait plus marquée que chez les ménages composés de plusieurs personnes. Leur nombre augmenterait de 55 %, passant de 20 400 à 31 700, contre 22 % chez les ménages composés de plusieurs personnes (dont le nombre passerait de 22 700 à 27 700).

Cette évolution serait très prononcée chez les personnes seules âgées de 70 à 74 ans : leur nombre doublerait. Il n'augmenterait que d'un quart chez les ménages composés de plusieurs personnes.

### Une croissance de 38 % du nombre de personnes âgées entre 2005 et 2020

Évolution du nombre de ménages vaucusiens, dont le référent fiscal a 70 ans ou plus entre 2005 et 2020, selon l'âge du référent

Tranche d'âge	Nombre de ménages en 2005	Nombre de ménages en 2020	Évolution 2005/2020 (en %)
70-74 ans	14 102	21 338	51,3
75-79 ans	12 436	15 144	21,8
80-84 ans	10 221	11 467	12,2
85-89 ans	3 679	7 651	108,0
90-94 ans	2 198	3 112	41,6
95 ans et plus	454	676	48,9
<b>Ensemble</b>	<b>43 090</b>	<b>59 389</b>	<b>37,8</b>

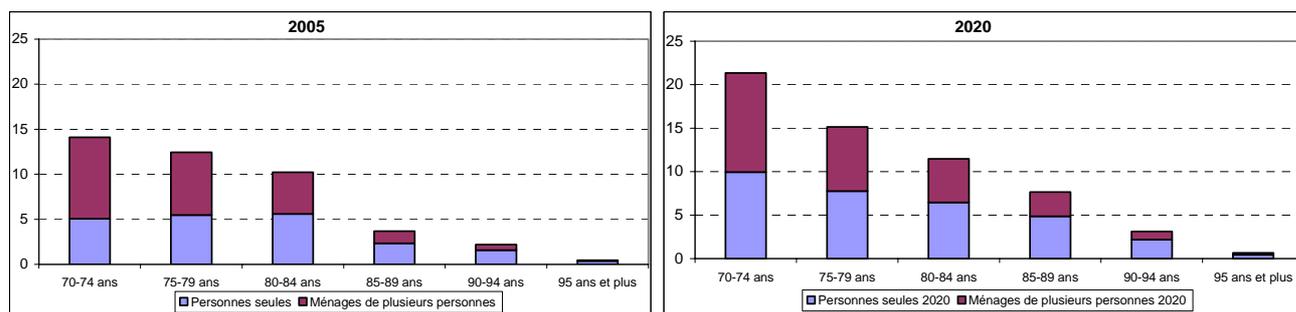
Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 70 ans ou plus

Note de lecture : en 2020, le Vaucluse compterait 21 300 ménages dont le référent fiscal serait âgé de 70 à 74 ans. Cela représenterait une augmentation de 51,3 % par rapport à 2005.

Sources : Insee, revenus fiscaux 2004, enquête annuelle de recensement 2005, modèle Omphale 2005

Les éléments présentés ici pourraient être affectés par de nombreux paramètres. Outre l'évolution du cadre législatif de financement des retraites, les effets de carrière viendront se greffer. À cette date, arriveront aux grands âges des générations ayant occupé des emplois plus qualifiés que leur aînés. Mais elles auront également connu des parcours plus erratiques, liés à l'augmentation du chômage. Des asymétries sexuées seront par ailleurs marquées, au détriment des femmes dont les carrières sont plus souvent incomplètes. De même, à cet horizon, la pérennité du dispositif APA sous sa forme actuelle n'est pas assurée.

**Nombre de ménages vauclusiens composés de personnes seules et de plusieurs personnes en 2005 et 2020**  
*En milliers*



Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 70 ans ou plus  
 Note de lecture : en 2005, sur 14 100 ménages vauclusiens dont le référent a entre 70 et 74 ans, 5100 sont composés d'une seule personne et 9 000 de plusieurs personnes. Ils seraient 21 400 en 2020 : 10 000 personnes seules et 11 400 ménages de plusieurs personnes.  
 Sources : Revenus fiscaux 2004, enquête annuelle de recensement 2005, modèle Omphale 2005

**Une évolution uniforme selon les plafonds de l'APA**

*Évolution du nombre de ménages vauclusiens entre 2005 et 2020 selon les plafonds de l'APA*

Revenu mensuel (au sens APA) par personne	Ensemble des ménages en 2005	Ensemble des ménages en 2020	Evolution 2005-2020 (en %)
en dessous du 1er plafond APA (moins de 669,89 €)	6 710	9 350	39,3
entre le 1er et le 2ème plafond APA (entre 669,89 € et 2669,55 €)	34 170	46 980	37,5
au dessus du 2ème plafond APA (plus de 2669,55 €)	2 210	3 060	38,5
<b>Ensemble</b>	<b>43 090</b>	<b>59 390</b>	<b>37,8</b>

Champ : ménages vivant à domicile dont le référent fiscal a 70 ans ou plus  
 Note de lecture : entre 2005 et 2020, le nombre de ménages vauclusiens situés en dessous du premier plafond APA augmenterait de 39,3 %, passant de 6 710 à 9 350.  
 Sources : Insee, revenus fiscaux 2004, enquête annuelle de recensement 2005, modèle Omphale 2005

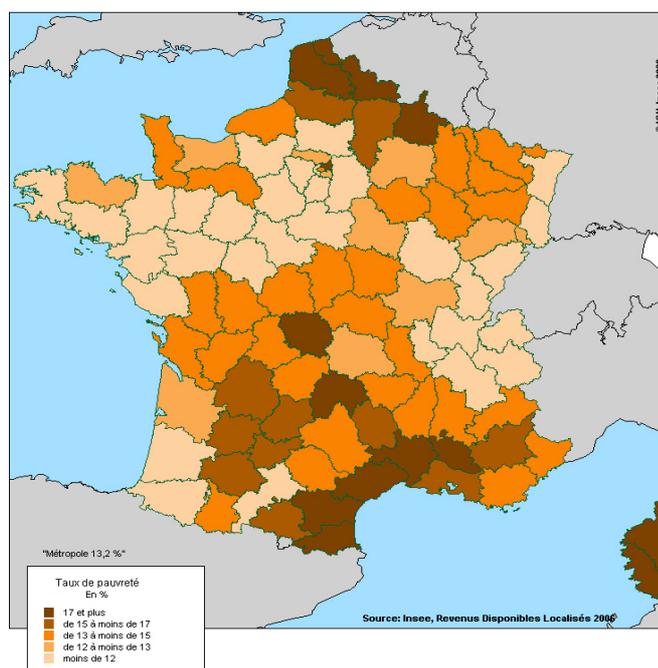
## 2.3 Pauvreté des personnes âgées dans le Vaucluse

### Un des départements les plus pauvres de France métropolitaine

En 2006, 18,1 % des habitants du Vaucluse vivent sous le seuil de pauvreté, contre 15,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 13,2 % au niveau national. Ces 92 300 personnes perçoivent moins de 880 € par mois et par unité de consommation. Le Vaucluse se situe au septième rang des départements métropolitains par l'importance de son taux de pauvreté. Il rejoint en cela les départements du pourtour méditerranéen, de la Corse, du nord de la France, ainsi que quelques départements du centre du pays (Creuse et Cantal).

### Le département du Vaucluse fait partie des départements les plus pauvres de France métropolitaine

Taux de pauvreté par département en 2006



Champ : ensemble des ménages fiscaux ordinaires (regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement)  
Sources : Insee, revenus disponibles localisés 2006

#### Définitions

Le **taux de pauvreté monétaire** est défini comme la proportion d'individus ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 880 euros par unité de consommation et par mois en 2006.

Le **niveau de vie** d'un individu est le rapport entre le revenu disponible du ménage auquel il appartient et le nombre d'unités de consommation (UC). Par convention, tous les individus d'un même ménage ont le même niveau de vie.

Le **revenu disponible** d'un ménage est la somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage -revenus d'activité (salaires nets, bénéfices, etc.), de remplacement (allocations chômage, retraites, etc.), du patrimoine et prestations reçues (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux)- de laquelle on déduit quatre impôts directs payés par le ménage : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Le nombre d'**unités de consommation d'un ménage** (UC) diffère en général du nombre de personnes dans le ménage car on tient compte des économies d'échelle que procure la vie en commun. Le décompte effectué est le suivant : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

## La part des personnes pauvres y est la plus forte de la région

Avec 18,1 %, le Vaucluse est le département de la région Paca où le taux de pauvreté est le plus important, loin devant les Bouches-du-Rhône (16,6 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (15,8 %). Il s'établit ainsi à 2,6 points au-dessus de la moyenne régionale.

### Le département du Vaucluse est le plus pauvre de la région Paca

Taux de pauvreté dans les départements de la région Paca en 2006

	En %
<b>Vaucluse</b>	<b>18,1</b>
Bouches-du-Rhône	16,6
Alpes de Haute-Provence	15,8
Var	14,2
Alpes-Maritimes	13,9
Hautes-Alpes	13,4
<b>Paca</b>	<b>15,5</b>
France métropolitaine	13,2

Champ : ensemble des ménages fiscaux ordinaires (regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement)  
Sources : Insee, revenus disponibles localisés 2006

## Beaucoup de familles monoparentales pauvres dans le Vaucluse : une solidarité familiale compromise ?

Plus d'une famille monoparentale sur trois est pauvre en Vaucluse. La pauvreté touche davantage ce type de famille que les autres. Dans le département, elle est en outre plus prononcée qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur et qu'en France métropolitaine (34,5 %, contre 31,9 % dans la région et 29,5 % au niveau national). Alors qu'elles sont déjà fragilisées, ces familles se trouvent encore plus dépourvues lorsqu'elles sont confrontées à la prise en charge d'une personne âgée. La solidarité familiale peut être alors compromise.

### Les familles monoparentales sont plus touchées que les autres par la pauvreté

Taux de pauvreté par type de famille en 2006

	En %		
	Vaucluse	Paca	France métropolitaine
Familles monoparentales	34,5	31,9	29,5
Femmes seules	21,4	18,8	17,4
Hommes seules	21,2	18,8	17,6
Couples avec enfant(s)	16,9	13,7	11,5
Couples sans enfant	9,2	7,2	6,8

Champ : ensemble des ménages fiscaux ordinaires (regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement)  
Sources : Insee, revenus disponibles localisés 2006

**Au sein de la région, les familles monoparentales de Vaucluse sont particulièrement concernées par la pauvreté**  
*Taux de pauvreté des familles monoparentales dans les départements de la région Paca en 2006*

En %

Bouches-du-Rhône	34,6
<b>Vaucluse</b>	<b>34,5</b>
Alpes de Haute-Provence	34,0
Var	31,2
Hautes-Alpes	29,3
Alpes-Maritimes	26,2
<b>Paca</b>	<b>31,9</b>
France métropolitaine	29,5

Champ : ensemble des ménages fiscaux ordinaires (regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement)  
 Sources : Insee, revenus disponibles localisés 2006

**Chez les 65 ans ou plus, le taux de pauvreté est aussi le plus fort de la région**

Le taux de pauvreté des personnes âgées, est plus faible que celui de l'ensemble de la population. Néanmoins, lorsqu'on se concentre sur la population des 65 ans ou plus, le Vaucluse reste en tête des départements de la région avec le taux de pauvreté le plus élevé. Les départements alpins et les Alpes-Maritimes sont ensuite ceux où les taux de pauvreté chez les 65 ans ou plus sont les plus élevés. Les Bouches-du-Rhône et le Var sont à l'opposé les départements de la région où les taux de pauvreté des personnes âgées sont les moins forts.

**Une personne âgée sur 10 est pauvre dans le Vaucluse**

*Taux de pauvreté dans les départements de la région Paca en 2006 chez les 65 ans ou plus*

En %

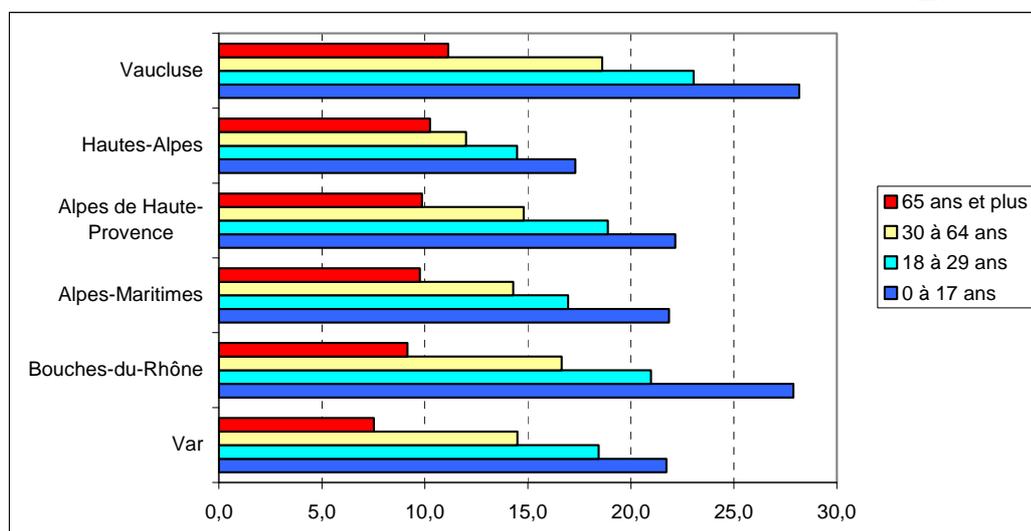
<b>Vaucluse</b>	<b>11,1</b>
Hautes-Alpes	10,2
Alpes de Haute-Provence	9,8
Alpes-Maritimes	9,8
Bouches-du-Rhône	9,2
Var	7,5
<b>Paca</b>	<b>9,2</b>
France métropolitaine	8,8

Champ : ensemble des ménages fiscaux ordinaires (regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement) dont les personnes ont 65 ans ou plus  
 Sources : Insee, revenus disponibles localisés 2006

Le graphique qui suit présente les taux de pauvreté par classe d'âge pour les départements de la région. Dans tous les départements de la région, le taux de pauvreté décroît fortement avec l'âge. Les jeunes sont les plus touchés. Ils le sont quasiment autant dans les Bouches-du-Rhône que dans le Vaucluse. Cependant, quelle que soit la tranche d'âge concernée, le Vaucluse est le département où les taux de pauvreté sont les plus élevés.

#### Taux de pauvreté dans les départements de la région Paca en 2006 par tranche d'âge

En %



Champ : ensemble des ménages fiscaux ordinaires (regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement)  
Sources : Insee, revenus disponibles localisés 2006

#### En l'absence de redistribution, 16 % des ménages de 65 ans ou plus seraient pauvres

En l'absence de redistribution<sup>16</sup>, le taux de pauvreté serait beaucoup plus important, quelle que soit la population que l'on considère. En moyenne dans le Vaucluse, la redistribution permet de faire baisser de 6,5 points le taux de pauvreté, soit presque un point de plus qu'au niveau régional (5,8 points) et au niveau national (5,7 points). Chez les 65 ans ou plus, les effets de la redistribution ne sont pas aussi prononcés : l'écart entre les taux de pauvreté, en l'absence et avec redistribution, est de 4,9 points dans le Vaucluse, soit quasiment autant qu'en moyenne régionale (4,8 points).

#### Effet de la redistribution sur les taux de pauvreté

	65 ans et plus			Ensemble de la population		
	Taux de pauvreté sans redistribution (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Écart (en points)	Taux de pauvreté sans redistribution (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Écart (en points)
Vaucluse	16,0	11,1	4,9	24,6	18,1	6,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,0	9,2	4,8	21,3	15,5	5,8
France métropolitaine	12,9	8,8	4,1	18,9	13,2	5,7

Champ : ensemble des ménages fiscaux ordinaires (regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement)  
Sources : Insee, revenus disponibles localisés 2006

<sup>16</sup> La redistribution s'effectue sous la forme de prestations sociales ou de taux d'imposition plus faibles pour les ménages les plus pauvres.

## Partie 3

# LE LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DANS LE VAUCLUSE

### 3.1 Principales caractéristiques pour l'ensemble de la population

#### Les personnes âgées vivent principalement en milieu urbain

Dans le Vaucluse, les personnes âgées de 60 ans ou plus habitent majoritairement en milieu urbain : 82,8 % contre 90,2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce choix de vie est plus marqué qu'en France métropolitaine (77,2 %). Ce constat est encore plus vrai pour les personnes âgées qui vivent seules (83,9 %).

Ainsi, les personnes âgées du Vaucluse vivent deux fois plus souvent en milieu rural que celles de la région. Au sein du département du Vaucluse comme aux niveaux régional et national, les 60 ans ou plus sont ainsi plus nombreux dans l'espace rural que les plus jeunes (17,2 % contre 15,3 %).

Mode de vie	Vaucluse		Paca		France métropolitaine		
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
<b>60 ans ou plus</b>	Vit seule	83,9	16,1	89,7	10,3	76,5	23,5
	Avec d'autres personnes	82,0	18,0	90,2	9,8	77,2	22,8
	<i>Ensemble</i>	<i>82,8</i>	<i>17,2</i>	<i>90,2</i>	<i>9,8</i>	<i>77,2</i>	<i>22,8</i>
<b>Ensemble de la population</b>	Vit seule	85,9	14,1	91,1	8,9	81,8	18,2
	Avec d'autres personnes	84,5	15,5	91,3	8,7	82,0	18,0
	<i>Ensemble</i>	<i>84,7</i>	<i>15,3</i>	<i>91,3</i>	<i>8,7</i>	<i>82,0</i>	<i>18,0</i>

Note de lecture : dans le Vaucluse, 83,9 % des personnes âgées de 60 ans ou plus et vivant seules résident en milieu urbain.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

#### Trois personnes âgées sur quatre propriétaires de leur logement

Trois personnes âgées sur quatre sont propriétaires de leur logement dans le Vaucluse, notamment lorsqu'elles ne vivent pas seules (83,3 % contre 62,1 %). Cette accession à la propriété est beaucoup plus importante pour cette tranche d'âge que pour l'ensemble de la population (57,0 %). Elle est conforme aux parts observées dans la région ou en France métropolitaine.

Mode de vie	Vaucluse		Paca		France métropolitaine		
	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire	
<b>60 ans ou plus</b>	Vit seule	62,1	37,9	60,1	39,9	63,2	36,8
	Avec d'autres personnes	83,3	16,7	78,7	21,3	82,5	17,5
	<i>Ensemble</i>	<i>74,4</i>	<i>25,6</i>	<i>73,0</i>	<i>27,0</i>	<i>76,7</i>	<i>23,3</i>
<b>Ensemble de la population</b>	Vit seule	41,9	58,1	44,0	56,0	43,6	56,4
	Avec d'autres personnes	59,3	40,7	58,1	41,9	63,5	36,5
	<i>Ensemble</i>	<i>57,0</i>	<i>43,0</i>	<i>56,0</i>	<i>44,0</i>	<i>60,6</i>	<i>39,4</i>

Note de lecture : dans le Vaucluse, 62,1 % des personnes âgées de 60 ans ou plus et vivant seules sont propriétaires de leur logement.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

Par ailleurs, lorsqu'elles sont locataires, 36 % des personnes âgées habitent dans un logement HLM. Cette part, proche de celle observée dans la région (35 %), est toutefois beaucoup moins importante que celle observée sur l'ensemble du territoire métropolitain (48 %).

(en %)

	Mode de vie	Part des locataires HLM		
		Vaucluse	Paca	France métropolitaine
<b>60 ans ou plus</b>	Vit seule	37,8	33,9	48,0
	Avec d'autres personnes	33,9	36,9	47,5
	<i>Ensemble</i>	<i>36,3</i>	<i>35,1</i>	<i>47,8</i>

Note de lecture : dans le Vaucluse, 37,8 % des personnes âgées de 60 ans ou plus et vivant seules, locataires de leur logement, habitent des HLM.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

## Des logements plus grands pour les personnes âgées du Vaucluse

Plus des trois quarts des personnes âgées du Vaucluse habitent une maison. Bien que proche de la moyenne nationale, cette proportion est largement plus importante qu'en région où elle ne concerne qu'une personne sur deux. Ces résultats s'expliquent notamment par le caractère rural du département. L'habitat y est moins concentré, ce qui permet l'accès à des logements plus grands.

(en %)

	Mode de vie	Vaucluse		Paca		France métropolitaine	
		Maisons	Appartements	Maisons	Appartements	Maisons	Appartements
<b>60 ans ou plus</b>	Vit seule	65,6	34,4	40,6	59,4	58,9	41,1
	Avec d'autres personnes	86,7	13,3	59,4	40,6	77,6	22,4
	<i>Ensemble</i>	<i>77,8</i>	<i>22,2</i>	<i>51,2</i>	<i>48,8</i>	<i>69,5</i>	<i>30,5</i>

Note de lecture : dans le Vaucluse, 65,6 % des personnes âgées de 60 ans ou plus et vivant seules, habitent une maison.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

Ainsi, la part des personnes âgées occupant des logements de plus de 100 m<sup>2</sup> est élevée dans le Vaucluse (34,8 %, contre 26,1 % en Paca et 30,9 % en France). À l'opposé, 7,4 % des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant seules habitent des logements de moins de 40 m<sup>2</sup>. Cette part est deux fois moins importante dans le Vaucluse que dans la région Paca ou en France métropolitaine. De même 1,3 % des personnes âgées vauclusiennes qui partagent leur logement avec d'autres personnes logent dans moins de 40 m<sup>2</sup>, contre 3,0 % en Paca et 2,3 % au niveau national.

(en %)

	Mode de vie	Vaucluse			Paca			France métropolitaine		
		- de 40 m <sup>2</sup>	de 40 à 100m <sup>2</sup>	+ de 100 m <sup>2</sup>	- de 40 m <sup>2</sup>	de 40 à 100m <sup>2</sup>	+ de 100 m <sup>2</sup>	- de 40 m <sup>2</sup>	de 40 à 100m <sup>2</sup>	+ de 100 m <sup>2</sup>
<b>60 ans ou plus</b>	Vit seule	7,4	67,0	25,6	15,9	72,1	12,0	13,1	70,4	16,5
	Avec d'autres personnes	1,3	57,3	41,4	3,0	64,6	32,4	2,3	60,6	37,0
	<i>Ensemble</i>	<i>3,9</i>	<i>61,4</i>	<i>34,8</i>	<i>7,0</i>	<i>66,9</i>	<i>26,1</i>	<i>5,6</i>	<i>63,6</i>	<i>30,9</i>
<b>Ensemble de la population</b>	Vit seule	18,6	67,6	13,9	27,8	63,4	8,8	26,3	62,2	11,4
	Avec d'autres personnes	1,8	58,8	39,5	3,9	65,7	30,5	3,0	57,1	40,0
	<i>Ensemble</i>	<i>4,0</i>	<i>59,9</i>	<i>36,0</i>	<i>7,5</i>	<i>65,3</i>	<i>27,2</i>	<i>6,4</i>	<i>57,8</i>	<i>35,8</i>

Note de lecture : dans le Vaucluse, 7,4 % des personnes âgées de 60 ans ou plus vivent seules dans des logements de moins de 40 m<sup>2</sup>.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

Par ailleurs, les trois quarts des vauclusiens âgés de 60 ans ou plus logent dans des habitations composées de quatre pièces ou plus. C'est beaucoup plus qu'à l'échelle régionale, où cela concerne à peine plus d'un habitant sur deux. À l'opposé, la part de ceux qui vivent seuls dans un logement d'une pièce (1,4 %) est deux fois moins importante dans le Vaucluse que dans la région (3,0 %).

(en %)

	Mode de vie	Vaucluse				Paca			
		1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 et +	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 et +
<b>60 ans ou plus</b>	Vit seule	2,9	10,2	24,8	62,0	6,0	18,3	31,2	44,5
	Avec d'autres personnes	0,2	2,3	15,5	82,0	0,7	7,2	26,8	65,3
	<i>Ensemble</i>	<i>1,4</i>	<i>5,6</i>	<i>19,4</i>	<i>73,6</i>	<i>3,0</i>	<i>12,0</i>	<i>28,7</i>	<i>56,2</i>

Note de lecture : dans le Vaucluse, 2,9 % des personnes âgées de 60 ans ou plus vivent seules dans des logements composés d'une seule pièce.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

## Dans le Vaucluse, huit personnes âgées sur dix ont une voiture

Dans le Vaucluse, 82 % des personnes âgées de 60 ans ou plus possèdent un véhicule, contre respectivement 77 % en Paca et 78 % en France métropolitaine. Cette différence est encore plus accentuée en ce qui concerne les personnes âgées vivant seules : 66 % d'entre elles disposent d'une voiture, contre 47 % dans la région et 48 % en France métropolitaine.

(en %)

Mode de vie	Vaucluse		Paca		France métropolitaine		
	sans voiture	avec voiture	sans voiture	avec voiture	sans voiture	avec voiture	
<b>60 ans ou plus</b>	Vit seule	33,6	66,4	52,8	47,2	52,1	47,9
	Avec d'autres personnes	6,8	93,2	10,4	89,6	9,5	90,5
	<i>Ensemble</i>	<i>18,1</i>	<i>81,9</i>	<i>23,4</i>	<i>76,6</i>	<i>22,4</i>	<i>77,6</i>
<b>Ensemble de la population</b>	Vit seule	33,2	66,8	40,0	60,0	40,7	59,3
	Avec d'autres personnes	5,0	95,0	8,2	91,8	8,1	91,9
	<i>Ensemble</i>	<i>8,8</i>	<i>91,2</i>	<i>13,1</i>	<i>86,9</i>	<i>12,9</i>	<i>87,1</i>

Note de lecture : dans le Vaucluse, 33,6 % des personnes âgées de 60 ans ou plus et vivant seules n'ont pas de voiture, contre 52,8 % dans la région.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

15 % des Vauclusiens âgés de 60 ans ou plus ne disposent pas de véhicule, contre 18,6 % pour l'espace urbain. 42 % des personnes qui vivent seules n'ont pas de véhicule, ce qui peut devenir un facteur d'isolement.

(en %)

Mode de vie	Vaucluse milieu urbain		Vaucluse milieu rural		
	sans voiture	avec voiture	sans voiture	avec voiture	
<b>60 ans ou plus</b>	Vit seule	46,7	53,3	41,8	58,2
	Avec d'autres personnes	7,2	92,8	6,1	93,9
	<i>Ensemble</i>	<i>18,6</i>	<i>81,4</i>	<i>15,4</i>	<i>84,6</i>

Note de lecture : dans le Vaucluse, 46,7 % des personnes âgées de 60 ans ou plus et vivant seules en milieu urbain n'ont pas de voiture, contre 41,8 % en milieu rural.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

## 3.2 Zoom sur les logements des ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et Carpentras

L'enquête logement 2006 permet d'avoir des résultats sur l'ensemble de la région Paca ainsi que sur 3 zones locales, dont les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras (zone regroupant les 56 communes des Scot des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras). En 2006, celle-ci compte 134 000 ménages, dont 43 000 pour lesquels la personne de référence a au moins 60 ans.



### **Les extensions de l'enquête logement nationale :**

L'extension régionale permet d'assurer la représentativité de l'enquête au niveau de la région Paca, les extensions locales permettent d'obtenir des résultats sur des zones infra-régionales. Celles-ci couvrent un territoire qui représente 67 % de la population des ménages de la région. L'extension « littoral azuréen » comprend les aires urbaines de Nice et de Menton-Monaco (hors Monaco), soit 98 % de la population des Alpes-Maritimes et 1 % de celle du Var, l'extension « région urbaine Marseille-Aix-en-Provence » porte sur 92 % de la population des Bouches-du-Rhône, 9 % de celle du Vaucluse et 7 % de celle du Var et l'extension dite « agglomération avignonnaise », basée sur les périmètres des Scot des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, comprend 52 % de la population du Vaucluse et 6 % de celle du Gard.

S'ils ont très rarement des problèmes de suroccupation des logements, les ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras ont plus souvent que les jeunes des difficultés financières lorsqu'ils sont locataires. Ils occupent par ailleurs des logements dont la qualité est proche de celle des plus jeunes.

### Des ménages âgés plus souvent propriétaires sans aucune charge de remboursement

Les ménages âgés sont plus souvent propriétaires de leur logement que ceux de moins de 60 ans, dans les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras comme dans l'ensemble du département du Vaucluse. Dans 9 cas sur 10, ces propriétaires sont non accédants, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de remboursement d'emprunt en cours.

Par comparaison, les ménages de moins de 60 ans sont nettement moins souvent propriétaires et seuls 4 sur 10 n'ont pas de remboursement d'emprunt en cours.

Plus souvent propriétaires que les autres, les ménages âgés sont donc moins souvent locataires. Ils le sont deux fois moins dans le secteur privé que leurs cadets : 16 % contre 30 %.

En revanche, les proportions de ménages en HLM sont moins liées à l'âge. Ainsi, 14 % des ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras sont locataires en HLM, contre 20 % pour les ménages de moins de 60 ans.

Dans les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, les ménages de moins de 60 ans en HLM disposent d'un revenu moyen de 1 590 € par ménage.

Sur l'ensemble des ménages français qui étaient en HLM en 2002 et ont déménagé entre 2002 et 2006, 5 sur 10 sont encore en HLM en 2006, 3 sur 10 sont devenus propriétaires et 2 sur 10 sont locataires dans le privé.

### Les ménages âgés sont dans leur logement depuis 23 ans en moyenne

Les ménages de 60 ans ou plus occupent leur logement depuis nettement plus longtemps que les ménages de moins de 60 ans : 23 ans en moyenne, contre 8 ans pour ces derniers. La différence se fait essentiellement au niveau des propriétaires : les ménages âgés propriétaires sont dans leur logement depuis 27 ans en moyenne, contre 12 ans pour ceux de moins de 60 ans.

Concernant les locataires du secteur social, les ménages âgés y résident également depuis nettement plus longtemps que les ménages de moins de 60 ans : respectivement 13 ans en moyenne, contre 8. On notera que tous ces ménages occupaient peut-être un autre logement HLM auparavant.

### Les ménages âgés sont dans leur logement depuis nettement plus longtemps que leurs cadets

	<i>en années</i>		
	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Ensemble
<b>Propriétaire</b>	12	27	18
<b>Locataire du secteur social</b>	8	13	9
<b>Locataire à loyer libre</b>	4	13	6
<b>Ensemble</b>	8	23	13

Champ : bassins de vie d'Avignon et de Carpentras.

**Note de lecture :** en 2006, les ménages de 60 ans ou plus des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras propriétaires de leur logement y résident en moyenne depuis 27 ans.

Source : Insee, enquête logement 2006

## **Un revenu moyen de 2 050 € pour les ménages de 60 ans ou plus des bassins de vie d'Avignon et Carpentras**

Les ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras ont un revenu moyen de 2 050 €, après perception des prestations sociales et avant paiement des impôts. Il est plus faible que celui des ménages des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras de moins de 60 ans, qui est de 2 390 €, soit 340 € de plus.

Ce revenu moyen des ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras est semblable à celui des ménages âgés de l'ensemble de la région Paca et de la France métropolitaine, qui sont respectivement de 2 010 € et 2 020 €.

## **Une dépense en logement moyenne de 160 € pour les ménages âgés**

Les dépenses en logement regroupent les loyers ou remboursement d'emprunt ainsi que les charges liées au logement (en dehors des frais d'eau et d'énergie).

Les ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras dépensent en moyenne 160 € pour se loger, contre 410 € pour les ménages de moins de 60 ans. Cet écart important est essentiellement dû au fait que 63 % des ménages âgés sont propriétaires non accédants (sans remboursement d'emprunt) et n'ont donc que les charges à payer.

À statut d'occupation identique, les dépenses en logement sont proches entre les ménages de moins de 60 ans et les autres, notamment pour les ménages locataires. Ainsi, les ménages dépensent environ 400 € quand ils sont locataires dans le social et 500 € quand ils sont locataires dans le privé, ceci indépendamment de leur âge. La seule différence notable de dépenses en logement entre les seniors et leurs cadets concerne les propriétaires accédants (c'est-à-dire ayant un remboursement en cours) : respectivement 520 € pour les ménages âgés, contre 670 € pour les plus jeunes. Les seniors qui remboursent un emprunt immobilier ont en effet des remboursements d'emprunt d'environ 150 € de moins. Cela peut provenir d'un apport personnel au moment de l'achat plus important ou d'un logement acheté il y a plus longtemps, à un moment où ceux-ci étaient moins chers.

## **Un « reste à vivre » comparable entre les ménages de 60 ans ou plus et leurs cadets**

Sur les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras comme ailleurs, les ménages âgés ont des revenus plus faibles que les ménages plus jeunes (respectivement 2 050 €, contre 2 400 €). Ils bénéficient d'un peu moins d'aides au logement (20 €, contre 60 €) mais ils ont également moins de dépenses en logement (160 €, contre 410 €). Une fois les dépenses de logement payées, il reste aux ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras 1 910 € en moyenne pour vivre. Ce montant est assez proche de celui des ménages de moins de 60 ans : 2 040 €.

## **Un « reste à vivre » beaucoup plus faible pour les ménages locataires que pour les ménages propriétaires**

Au niveau financier, l'écart est extrêmement important entre les ménages âgés propriétaires et les ménages âgés locataires, que ce soit en termes de revenus ou de dépenses de logement et donc de « reste à vivre ». Ainsi, les ménages âgés locataires cumulent les inconvénients : un revenu mensuel plus faible et des dépenses en logement plus élevées que ceux qui sont propriétaires. Il leur reste donc nettement moins pour vivre.

Au niveau du revenu mensuel, celui des propriétaires âgés des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras vaut presque le double de celui des locataires âgés : 2 360 € contre 1 340 €.

De plus, 9 propriétaires âgés sur 10 n'ont quasiment pas de frais de logement car ils n'ont pas de remboursement d'emprunt. Le « reste à vivre » de l'ensemble des propriétaires âgés est donc très proche de leur revenu : 2 310 € en moyenne sur les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, soit 2 320 € pour les non accédants et 2 280 € pour ceux qui ont un remboursement en cours.

À l'inverse, les ménages âgés locataires ont des frais de logement conséquents (450 € en moyenne). Ils perçoivent 70 € d'aides au logement en moyenne. Leur « reste à vivre » est au final nettement plus bas que celui des propriétaires : 950 € en moyenne.

## Dans l'habitat social, un « reste à vivre » encore plus faible

Au sein des ménages âgés locataires, ceux du secteur social sont dans une situation particulièrement délicate. Ils disposent du revenu mensuel moyen le plus faible : 1 030 € dans les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras. Leurs dépenses moyennes de logement (loyer + charges) sont de 400 €. Les deux tiers bénéficient d'aides au logement. Il leur reste au final 730 € en moyenne pour vivre, une fois les dépenses de logement effectuées et les aides au logement perçues.

Comparativement à la région Paca ou à l'ensemble de la France métropolitaine, ces ménages sont ceux pour lesquels le « reste à vivre » est le plus faible. Ainsi, les personnes âgées de Paca résidant en HLM disposent de 850 € pour vivre, une fois les dépenses de logement effectuées et les aides au logement perçues ; celles de France métropolitaine de 1 040 €.

Il faut cependant relativiser les notions de « reste à vivre » : les ménages de 60 ans ou plus ont certes un « reste à vivre » moins élevé que les ménages de moins de 60 ans, mais ils sont également de plus petite taille. Le besoin financier global du ménage est donc moins élevé.

### Taux d'effort des ménages selon l'âge et le statut d'occupation

	Région Paca		France métropolitaine		Bassins de vie d'Avignon et de Carpentras	
	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus
<b>Ensemble des ménages</b>						
Revenu mensuel du ménage hors aides au logement	2 550	2 010	2 720	2 020	2 390	2 060
Loyer ou remboursement d'emprunt	410	130	390	110	380	150
Charges (hors eau et énergie)	50	50	40	40	30	20
Proportion de bénéficiaires d'aides au logement	24,1%	11,4%	21,7%	9,6%	30,1%	12,8%
Aides au logement (bénéficiaires)	210	170	200	150	210	160
Aides au logement (ensemble)	50	20	40	10	60	20
Effort brut	18,0%	9,0%	15,8%	7,5%	17,0%	8,0%
Effort net	16,0%	8,1%	14,3%	6,8%	14,4%	7,0%
Reste à vivre	2 140	1 850	2 330	1 890	2 040	1 910
<b>Propriétaire non accédant</b>						
Revenu mensuel du ménage hors aides au logement	3 370	2 270	3 480	2 190	3 100	2 330
Loyer ou remboursement d'emprunt	0	0	0	0	0	0
Charges (hors eau et énergie)	40	50	30	30	10	10
Proportion de bénéficiaires d'aides au logement	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%
Aides au logement (bénéficiaires)	160	.	160	90	.	.
Aides au logement (ensemble)	0	0	0	0	0	0
Effort brut	1,3%	2,3%	0,8%	1,5%	0,4%	0,5%
Effort net	1,3%	2,3%	0,8%	1,5%	0,4%	0,5%
Reste à vivre	3 320	2 210	3 450	2 160	3 080	2 320
<b>Propriétaire accédant</b>						
Revenu mensuel du ménage hors aides au logement	3 400	3 110	3 560	2 950	3 350	2 790
Loyer ou remboursement d'emprunt	720	640	700	560	650	500
Charges (hors eau et énergie)	50	50	30	40	20	10
Proportion de bénéficiaires d'aides au logement	9,9%	8,3%	7,9%	4,6%	12,1%	0,0%
Aides au logement (bénéficiaires)	170	290	140	160	150	.
Aides au logement (ensemble)	20	20	10	10	20	0
Effort brut	22,7%	21,9%	20,5%	20,3%	19,9%	18,4%
Effort net	22,2%	21,1%	20,2%	20,1%	19,4%	18,4%
Reste à vivre	2 650	2 460	2 840	2 360	2 700	2 280

	Région Paca		France métropolitaine		Bassins de vie d'Avignon et de Carpentras	
	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus
<b>Locataire secteur social</b>						
Revenu mensuel du ménage hors aides au logement	1 650	1 130	1 850	1 350	1 590	1 030
Loyer ou remboursement d'emprunt	340	290	330	300	340	350
Charges (hors eau et énergie)	80	70	90	80	60	50
Proportion de bénéficiaires d'aides au logement	56,9%	50,5%	47,7%	42,3%	68,7%	64,4%
Aides au logement (bénéficiaires)	220	160	210	160	220	160
Aides au logement (ensemble)	120	80	100	70	150	110
Effort brut	25,6%	32,4%	22,4%	27,8%	24,8%	39,3%
Effort net	18,1%	25,3%	17,1%	22,9%	15,3%	29,1%
Reste à vivre	1 350	850	1 530	1 040	1 350	730
<b>Locataire à loyer libre</b>						
Revenu mensuel du ménage hors aides au logement	1 880	1 350	1 960	1 720	1 750	1 600
Loyer ou remboursement d'emprunt	530	480	480	460	490	460
Charges (hors eau et énergie)	40	50	40	50	20	30
Proportion de bénéficiaires d'aides au logement	39,1%	34,2%	37,4%	31,1%	44,8%	25,0%
Aides au logement (bénéficiaires)	210	170	200	140	210	140
Aides au logement (ensemble)	80	60	70	40	90	40
Effort brut	30,3%	38,8%	26,5%	29,7%	29,0%	30,5%
Effort net	25,9%	34,5%	22,7%	27,1%	23,7%	28,3%
Reste à vivre	1 390	890	1 520	1 260	1 340	1 150

Champ : ménages des résidences principales

Note de lecture : sur les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, les ménages de 60 ans ou plus ont un revenu mensuel moyen de 2 060 €, dépensent 150 € de loyer ou remboursement d'emprunt et 20 € de charges, soit un taux d'effort brut de 8,0 %. Ils perçoivent 20 € d'aide au logement et ont un taux d'effort net de 7,0 %. Leur « reste à vivre » est de 1 910 €

Source : Insee, enquête logement 2006

## Nettement plus de surface habitable par personne pour les ménages âgés

Dans les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, les personnes âgées de 60 ans ou plus habitent un logement de 59 m<sup>2</sup> en moyenne par personne, contre 34 m<sup>2</sup> pour les ménages de moins de 60 ans. Selon les statuts d'occupation, il existe une différence de 20 à 25 m<sup>2</sup> de surface habitable par personne.

Les surfaces moyennes de logement sont quasiment indépendantes de l'âge du ménage. Seule exception, les ménages âgés qui vivent dans un HLM, disposent d'une surface habitable inférieure aux ménages plus jeunes : 68 m<sup>2</sup> contre 80 m<sup>2</sup>. Pour les autres statuts d'occupation, les surfaces sont identiques. La différence vient donc avant tout du nombre de personnes présentes dans le ménage.

		Moins de 60 ans		60 ans ou plus		Ensemble	
		Surface par individu	Surface par logement	Surface par individu	Surface par logement	Surface par individu	Surface par logement
Paca	Propriétaire	35	105	56	98	42	102
	Locataire du secteur social	25	77	42	70	29	76
	Locataire à loyer libre	28	72	44	67	31	71
	Ensemble	31	90	53	90	37	90
France métropolitaine	Propriétaire	38	119	62	108	45	116
	Locataire du secteur social	27	77	44	69	30	75
	Locataire à loyer libre	31	76	49	71	33	75
	Ensemble	34	100	58	99	40	100
Agglomération avignonnaise	Propriétaire	38	112	63	113	46	113
	Locataire du secteur social	27	80	47	68	30	78
	Locataire à loyer libre	32	83	49	82	35	83
	Ensemble	34	97	59	103	40	98

Note de lecture : les ménages de 60 ans ou plus des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras propriétaires locataires dans le secteur social disposent en moyenne de 47 m<sup>2</sup> par personne et ont une surface moyenne de logement de 68 m<sup>2</sup>.

Source : Insee, enquête logement 2006

Par ailleurs, seuls 3 % des ménages âgés sont en situation de suroccupation, contre 16 % des ménages de moins de 60 ans. À l'inverse, 87% des logements des ménages âgés sont en situation de sous-occupation, contre 60 % des ménages de moins de 60 ans. On estime en effet qu'il faut une pièce de séjour pour le ménage, une pièce par couple ou adulte seul, une pièce par enfant (ou une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans) et au moins 18 m<sup>2</sup> par personne.

		Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Ensemble
Paca	Sous-occupation	48%	76%	55%
	Peuplement normal	29%	19%	26%
	Suroccupation	23%	4%	18%
	Ensemble	100%	100%	100%
France métropolitaine	Sous-occupation	62%	85%	68%
	Peuplement normal	22%	12%	20%
	Suroccupation	16%	4%	13%
	Ensemble	100%	100%	100%
Agglomération avignonnaise	Sous-occupation	60%	87%	66%
	Peuplement normal	23%	10%	20%
	Suroccupation	16%	3%	13%
	Ensemble	100%	100%	100%

Note de lecture : 87 % des ménages de 60 ans ou plus des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras sont en situation de sous-occupation dans leur logement.

Source : Insee, enquête logement 2006

## Les ménages âgés ont un meilleur jugement de la qualité de leur logement

### Comment est qualifiée la qualité d'un logement ?

18 indicateurs de qualité permettent de juger de la qualité d'un logement : humidité, infiltrations, problèmes structurels, installations insuffisantes, isolation insuffisante, défauts d'insonorisation, froid dû à une panne, fenêtres en double-vitrage, état des fenêtres, insonorisation, sécurité du quartier.

Certains sont relativement objectifs (fenêtres en double-vitrage...), d'autres nettement plus subjectifs (insonorisation, sécurité du quartier...). Seuls les défauts les plus fréquemment rencontrés sont présentés ici.

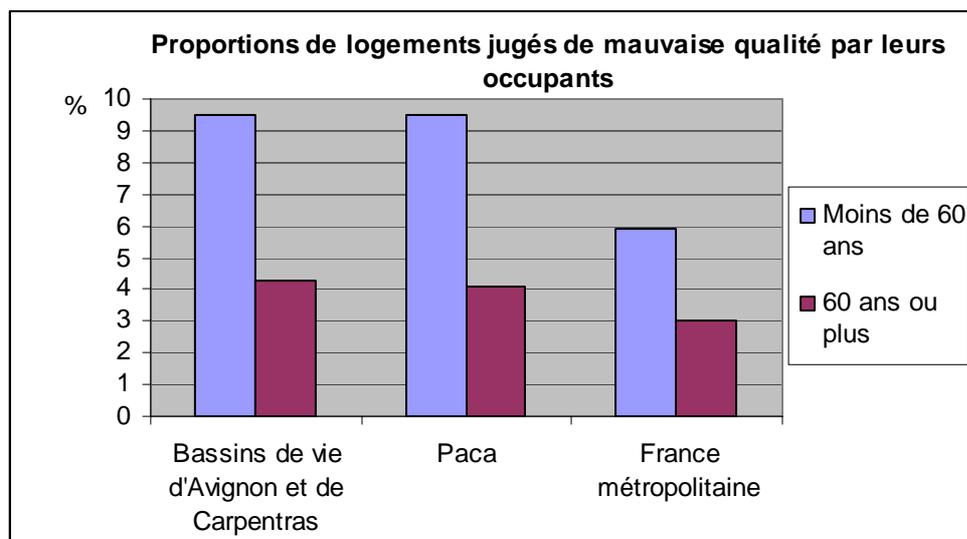
Le logement est dit de bonne qualité s'il a 0 ou 1 indicateur de qualité jugé mauvais.

Le logement est dit de moyenne qualité s'il a entre 2 et 4 indicateurs de qualité jugés mauvais.

Le logement est dit de mauvaise qualité à partir de 5 indicateurs de qualité jugés mauvais.

### Seulement 4 % des ménages âgés des bassins de vie d'Avignon et Carpentras jugent leur logement de mauvaise qualité

Les logements des ménages âgés seraient de meilleure qualité que ceux des ménages de moins de 60 ans. Ainsi, sur les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, 4 % des logements des ménages de 60 ans ou plus sont jugés de mauvaise qualité, contre 9,5 % pour ceux des ménages de moins de 60 ans. Le même phénomène s'observe sur la région Paca (respectivement 4 % et 9 %) et sur la France métropolitaine (3 % et 6 %).



Champ : ménages des résidences principales des bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, de la région Paca et de France métropolitaine

Note de lecture : sur les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, environ 9 % des ménages de moins de 60 ans jugent leur logement

de mauvaise qualité, contre environ 4 % pour les ménages de 60 ans ou plus.

Source : Insee, enquête logement 2006

À l'opposé, sur les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras, 61 % des ménages de 60 ans ou plus estiment vivre dans un logement de bonne qualité, contre 59 % pour les moins de 60 ans. Enfin, 35 % des ménages de 60 ans ou plus disposent d'un logement de qualité moyenne, contre 32 % pour les ménages plus jeunes.

Les différences entre les séniors et les plus jeunes sont plus nettes au niveau de la région Paca et de la France métropolitaine : les proportions de logement de bonne qualité sont respectivement de 68 % pour les séniors et 58 % pour les moins de 60 ans en région Paca et de 73 % contre 66 % pour l'ensemble de la France métropolitaine.

Pourquoi les logements des ménages de 60 ans ou plus sont-ils plus souvent jugés de meilleure qualité ? Deux raisons expliquent ce phénomène : l'une liée aux statuts d'occupation, l'autre probablement liée à la perception de la qualité par les ménages.

*Pour des raisons de fiabilité statistique, liée à la taille de l'échantillon sur les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras (1 030 enquêtés, dont 366 ménages de 60 ans ou plus), les explications qui suivent sont données sur l'ensemble de la France métropolitaine. Il n'y a pas de raison qu'elles soient différentes sur les bassins de vie d'Avignon et de Carpentras.*

## **Plus de propriétaires, donc plus de logements de bonne qualité pour les ménages âgés**

La première raison d'une appréciation plus positive de la qualité du logement tient à la structure par statut d'occupation des ménages. Ainsi, les ménages âgés sont nettement plus souvent propriétaires que les ménages plus jeunes. Or, les propriétaires estiment leur logement de bien meilleure qualité que les locataires. Ainsi, en France métropolitaine, 79 % des logements occupés par leur propriétaire sont jugés comme étant de bonne qualité, contre environ 55 % pour les ménages locataires (respectivement 75,5 % et 44 % en région Paca).

Ce constat pose également la question de l'incitation des bailleurs à réaliser des travaux dans les logements qu'ils proposent à la location. Cela vaut aussi bien pour les bailleurs privés que pour les bailleurs sociaux : sur la France métropolitaine, seuls 56 % des logements sociaux sont « jugés » de bonne qualité et 53 % des logements du secteur privé.

Sans incitation suffisamment contraignante (obligation par la loi de fournir un logement décent et donc de définir au préalable les critères de logement décent) ou incitative (incitations fiscales pour mettre des doubles-vitrages par exemple), un propriétaire aura peu tendance à réaliser des travaux dans le logement qu'il propose à la location.

## **Des critères d'exigence moins élevés pour les ménages plus âgés ?**

On constate que les ménages locataires âgés ont plus souvent des logements de bonne qualité que les ménages locataires de moins de 60 ans.

À l'inverse, la qualité des logements des ménages propriétaires ne varie pas selon que le ménage a plus ou moins de 60 ans (79 % de logements de bonne qualité dans les deux cas).

Pour les locataires du secteur privé, ces différences existent mais restent faibles : 55 % des ménages âgés occupent un logement de bonne qualité (selon les 18 critères de qualité) contre 52 % pour les ménages de moins de 60 ans.

En revanche, les différences sont importantes pour les logements du secteur social. Ainsi, sur l'ensemble de la France métropolitaine, 64 % des ménages de 60 ans ou plus en HLM estiment leur logement de bonne qualité, contre 53 % des ménages de moins de 60 ans en HLM. Cette différence se fait essentiellement sur deux critères, obtenus à partir des questions suivantes :

« L'insonorisation du logement est-elle bonne, moyenne ou mauvaise ? »

« Existe-t-il des signes d'humidité sur certains murs du logement ? »

- Critère d'insonorisation : 23 % des ménages de 60 ans ou plus en HLM jugent l'insonorisation de leur logement mauvaise, contre 33 % des ménages plus jeunes en HLM.
- Critère humidité : 19 % des ménages âgés en HLM déclarent avoir des signes d'humidité sur les murs, contre 31 % de leurs cadets en HLM.

On notera qu'il n'y a pas de différence sur les problèmes de sécurité dans le quartier : 10 % des ménages de 60 ans ou plus en HLM jugent mauvaise la sécurité de leur quartier, contre 12 % pour les moins de 60 ans, ce qui peut aller à l'encontre de certaines idées reçues.

Deux raisons principales peuvent expliquer les différences d'estimation de la qualité du logement : soit les ménages âgés sont moins exigeants (autrement dit, à qualité égale, un ménage âgé peut juger un logement de bonne qualité et pas un ménage jeune), soit leur logement est effectivement de meilleure qualité.

Deux autres critères semblent confirmer l'hypothèse d'une moindre exigence des ménages âgés : les logements HLM des ménages de 60 ans ou plus ont autant de doubles-vitrages (critère objectif) que les logements HLM des moins de 60 ans. Pourtant les ménages de moins de 60 ans déclarent plus souvent avoir des fenêtres en mauvais état (critère subjectif). Or, les fenêtres avec double-vitrage sont en général plus récentes et de meilleure qualité, le critère subjectif n'est donc pas confirmé par le critère objectif.

### En France métropolitaine, 3 ménages âgés sur 4 estiment que la qualité de leur logement est bonne

	Propriétaire		Locataire du secteur social		Locataire à loyer libre		Total		
	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Ensemble
<b>Problèmes structurels</b>									
Signes d'humidité	15,4	14,7	30,7	18,9	30,9	21,6	23,1	16,3	20,8
Facade médiocre ou dégradée	8,5	6,6	16,1	14,2	12,9	15,3	11,6	8,8	10,6
Infiltrations d'eau dues à pb étanchéité logt	4,7	2,8	7,1	5	8,2	4,9	6,2	3,4	5,3
Froid dû à installation chauffage insuffisante	2,1	2,1	9,3	7,7	6,7	6,8	4,9	3,5	4,4
Problème d'évacuation d'eau	3,9	2,7	7,1	3,9	7,9	3,8	5,7	3	4,8
<b>Défauts d'isolation</b>									
Fenêtres en majorité sans double-vitrage	22,5	37,6	22,5	24,8	41,7	53,3	28,5	37,6	31,5
Fenêtres en mauvais état	4,9	3,5	15	11,4	17	17,8	10,6	6,3	9,1
Froid dû à une mauvaise isolation	2,9	2,1	11,2	8,4	10,2	6,6	6,7	3,6	5,6
<b>Mauvaise opinion sur l'insonorisation du logement</b>	7	6,5	32,6	23	26,4	19,7	17,9	10,4	15,3
<b>Mauvaise opinion sur la sécurité du quartier</b>	2,4	2,3	11,7	10,4	5,6	4,1	5,1	3,7	4,7
<b>Qualité du logement</b>									
Bonne	79,3	78,3	53,3	63,9	52,1	55,1	65,8	73,3	68,4
Moyenne	19,4	20,1	37,3	30,5	36,8	37	28,3	23,7	26,7
Mauvaise	1,4	1,6	9,4	5,6	11,1	7,9	5,9	3	4,9

Champ : France métropolitaine

Note de lecture : 16,3 % des ménages de 60 ans ou plus de France métropolitaine déclarent avoir des signes d'humidité sur les murs.

Source : Insee, enquête logement 2006

## Les ménages âgés ressentiraient moins de nuisances que les jeunes

Qu'ils aient plus ou moins de 60 ans, les ménages propriétaires déclarent rarement de nuisances dans leur environnement.

Il en va tout autrement pour les ménages locataires. Ainsi, les ménages âgés semblent subir moins de nuisances que leurs cadets... ou tout au moins en déclarent moins souvent. Est-ce le reflet de la réalité, d'une perception différente de celle-ci ou d'une aptitude plus ou moins grande à s'en satisfaire ? Cela semble s'approcher des différences de perception en termes de qualité de leur logement, avec des critères d'exigence sans doute moins élevés pour les personnes âgées.

Concernant les bruits, que ce soit de nuit comme de jour, les ménages âgés déclarent moins souvent percevoir des bruits dans leurs logements (fenêtres fermées). Par exemple, 11 % des ménages de 60 ans ou plus locataires à loyer libre déclarent percevoir très fréquemment des bruits, contre 17 % pour leurs cadets. Une explication hâtive pourrait être donnée par d'éventuels problèmes auditifs, mais il importe de noter que les propriétaires âgés et les propriétaires jeunes déclarent aussi peu souvent percevoir de bruits...

Les ménages âgés déclarent moins souvent avoir été victimes ou témoins directs d'un vol dans leur quartier au cours des douze derniers mois : par exemple 4 % des ménages âgés locataires en HLM, contre 7 % pour les ménages plus jeunes en HLM. Ces différences se retrouvent d'ailleurs concernant l'opinion sur la sécurité du quartier : elle est légèrement meilleure pour les personnes âgées.

De même, 27 % des ménages âgés locataires en HLM estiment que l'entretien des parties communes est moyen ou mauvais, contre 32 % des ménages plus jeunes.

La qualité de l'air semble également moins bonne aux ménages plus jeunes qu'à leurs aînés : 37 % des ménages âgés en HLM jugent la qualité de l'air moyenne ou mauvaise, contre 45 % des ménages plus jeunes.

Seul renversement d'opinion, celui concernant la proximité des transports ou des commerces : ainsi par exemple, 30 % des ménages âgés locataires en HLM jugent la proximité des commerces moyenne ou mauvaise, contre 20 % pour les ménages plus jeunes également locataires en HLM. Ce renversement d'opinion est peut-être dû au fait que les ménages plus jeunes sont souvent plus mobiles : parcourir quelques centaines de mètres n'est pas équivalent pour tous.

		France métropolitaine					
		Propriétaire		Locataire du secteur social		Locataire à loyer libre	
		Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus	Moins de 60 ans	60 ans ou plus
Opinion ménages sur leurs conditions de logement	Satisfaisantes ou très satisfaisantes	87	83	53	63	60	61
	Acceptables	11	15	32	30	26	26
	Insuffisantes ou très insuffisantes	2	2	15	7	14	13
Infiltrations eau ou inondations les 12 derniers mois	Oui	11	8	18	13	19	13
	Non	89	92	82	87	81	87
Bruits le jour	Rares	78	77	54	66	58	65
	Assez fréquents	17	16	28	21	26	23
	Très fréquents	5	6	17	13	17	11
Bruits la nuit	Rares	90	90	69	76	74	82
	Assez fréquents	8	8	21	17	18	14
	Très fréquents	2	2	9	7	8	4
Victime ou témoin direct d'un vol dans le quartier les 12 derniers mois	Oui	5	4	7	4	7	5
	Non	95	96	93	96	93	95
Opinion sur l'entretien des parties communes	Non concerné	80	79	17	15	31	31
	Bonne	16	18	52	58	50	58
	Moyenne	3	3	22	18	12	9
	Mauvaise	1	0	10	9	7	2
Qualité de l'air du quartier (poussière, pollution, odeurs)	Bonne	76	75	55	63	61	66
	Moyenne	20	20	31	28	28	25
	Mauvaise	5	5	14	9	11	10
Opinion sur la sécurité du quartier	Bonne	80	78	55	58	75	76
	Moyenne	18	20	33	32	20	20
	Mauvaise	2	2	12	10	6	4
Opinion sur l'accessibilité par les transports en commun	Bonne	46	46	69	70	62	55
	Moyenne	16	14	12	11	13	14
	Mauvaise	10	9	7	7	8	7
	Pas de transports en commun	26	29	9	10	14	19
	Ne sait pas	3	3	2	2	3	4
Opinion sur la proximité des commerces	Bonne	60	53	74	63	73	70
	Moyenne	18	20	15	20	15	16
	Mauvaise	5	8	5	10	4	4
	Pas de commerces	17	20	6	7	8	10

Champ : France métropolitaine

Note de lecture : 61 % des ménages de 60 ans ou plus de France métropolitaine locataires à loyer libre se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de logement.

Source : Insee, enquête logement 2006

Pour en savoir plus : [Le logement en Paca](#), (Chéron S., Levy D., Melquiond A.), Insee Paca, rapport d'étude n°23, décembre 2008

## Définitions

La dépendance des personnes âgées est définie par des incapacités à effectuer des actes de la vie quotidienne (s'habiller, se déplacer, faire sa cuisine, etc.). Il existe de nombreuses grilles d'évaluation pour la mesurer.

## Les grilles d'évaluation de la dépendance

Les trois principales grilles d'évaluation de la dépendance sont les suivantes :

- **La grille Colvez** est un indicateur simple mesurant la perte de mobilité, parfois croisée avec l'existence ou non de troubles psychiques (pertes de mémoire). Elle constitue alors un indicateur appelé EHPA (du nom de l'Enquête auprès des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées).
- **La grille Katz** évalue la capacité de la personne à réaliser six activités de la vie quotidienne et définit huit niveaux de dépendance.
- **La grille Aggir** (Autonomie gérontologique groupe iso-ressources) est un « outil multidimensionnel de mesure de l'autonomie, à travers l'observation des activités qu'effectue, seule, la personne âgée » (Bontout et al., 2002) : s'habiller, se repérer dans le temps et l'espace, s'alimenter, se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur. Cette grille répartit les personnes dans six groupes Gir, les personnes dépendantes appartenant aux groupes 1 à 4 (des plus dépendantes aux moins dépendantes).

Selon les grilles d'évaluation retenues, le nombre de personnes âgées dépendantes estimé peut varier fortement. Ainsi, en 1999 en métropole, on comptait 1 400 000 personnes dépendantes de 60 ans ou plus selon la grille Colvez, 700 000 selon la grille Katz et 800 000 selon la grille Aggir. Dans cette étude, c'est l'outil Aggir, bien connu des conseils généraux, qui a été retenu.

## L'outil Aggir

Aggir (Autonomie gérontologique groupe iso-ressources) est un outil multidimensionnel qui permet de mesurer l'autonomie à travers l'observation des activités qu'effectue, seule, la personne âgée.

Il comprend dix variables discriminantes :

- *cohérence* : converser et/ou se comporter de façon logique et sensée ;
- *orientation* : se repérer dans le temps, les moments de la journée et dans les lieux ;
- *toilette* : assurer son hygiène corporelle ;
- *habillement* : s'habiller, se déshabiller, choisir ses vêtements ;
- *alimentation* : se servir et manger les aliments préparés ;
- *hygiène de l'élimination* : assurer l'hygiène de l'élimination urinaire et fécale ;
- *transferts* : se lever, se coucher, s'asseoir ;
- *déplacement à l'intérieur du logement ou de l'institution* (éventuellement avec canne, fauteuil roulant ou déambulateur) ;
- *déplacement à l'extérieur* : à partir de la porte d'entrée, à pied ou en fauteuil ;
- *communication à distance* : utiliser les moyens de communication (téléphone, alarme, sonnette).

Chaque variable a trois modalités :

- A : fait seul, totalement, habituellement et correctement ;
- B : fait partiellement, ou non habituellement, ou non correctement ;
- C : ne fait pas.

Aggir comprend également sept variables illustratives :

- gestion ;
- achats ;
- cuisine ;
- suivi des traitements ;
- ménage ;
- activités de temps libre ;
- transports.

À partir des réponses aux dix variables discriminantes (notes A, B, C), un algorithme attribue des points. Chaque personne est ensuite associée à un **groupe iso-ressources** (Gir) en fonction du « score » qu'elle a obtenu. Un Gir rassemble les personnes qui ont besoin d'une même quantité d'heures de soins. On peut donc retrouver dans un même groupe des personnes qui ont des profils d'incapacités différents.

On distingue six groupes iso-ressources<sup>17</sup> :

- ❖ Le Gir 1 comprend les personnes confinées au lit ou au fauteuil et ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale. Celles-ci nécessitent une présence continue d'intervenants.
- ❖ le Gir 2 est composé de deux sous-groupes : d'une part, les personnes confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ; d'autre part, celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices. Le déplacement à l'intérieur est possible mais la toilette et l'habillage ne sont pas faits ou sont faits partiellement.
- ❖ Le Gir 3 regroupe les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement ou plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle. La toilette et l'habillage ne sont pas faits ou sont faits partiellement. L'hygiène de l'élimination nécessite l'aide d'une tierce personne.
- ❖ Le Gir 4 comprend les personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage, mais la plupart s'alimentent seules. Ce groupe comprend également les personnes qui n'ont pas de problèmes locomoteurs mais qui ont besoin d'aide pour les activités corporelles et les repas.
- ❖ Le Gir 5 est composé des personnes qui assurent seules leurs déplacements à l'intérieur de leur logement, s'alimentent et s'habillent seules. Elles peuvent nécessiter une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.
- ❖ Le Gir 6 regroupe les personnes qui n'ont pas perdu leur autonomie pour les actes discriminants de la vie quotidienne.

Afin de pouvoir bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la personne doit être préalablement classée en groupe iso ressources.

## **Le revenu mensuel « au sens de l'APA » par personne**

L'allocation personnalisée d'autonomie, versée par les conseils généraux, apporte une aide aux personnes de 60 ans ou plus vivant à domicile ou hébergées en établissement, qui se trouvent dans l'incapacité d'assumer les conséquences de leur perte d'autonomie (Gir 1 à 4). L'APA est calculée à partir du revenu mensuel de la personne dépendante. Afin de ne pas confondre cette notion avec le revenu par unité de consommation, nous avons choisi de parler de revenu mensuel « au sens de l'APA » qui reprend les ressources utilisées pour calculer le montant de l'APA. En effet, selon le ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, « si l'APA est versée à l'un ou au deux membres d'un couple résidant conjointement à domicile, les ressources de l'une ou des deux personnes sont calculées en divisant le total des revenus du couple par 1,7<sup>18</sup> ».

Nous avons donc calculé un revenu mensuel « au sens de l'APA » par personne de la façon suivante :

- 1) Le ménage est composé d'une seule personne : le « revenu mensuel (au sens APA) » est calculé à partir du revenu fiscal du ménage.

<sup>17</sup> Dans l'étude, les Gir 1 à 4 regroupent la population dépendante ; les Gir 1 et 2 constituent la population fortement dépendante.

<sup>18</sup> APA, site du ministère de la Santé <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces.770/sante.1939/>

- 2) Le ménage est composé de plusieurs personnes (chaque ménage pouvant contenir plusieurs allocataires) : on divise le revenu fiscal par la taille du ménage, puis on le multiplie par 1,7.

Cas d'un couple :

Revenu mensuel « au sens de l'APA » par personne =  $1.7 * \text{revenus du ménage} / 2$

Cas d'un ménage composé de trois personnes :

Revenu mensuel « au sens de l'APA » par personne =  $1.7 * \text{revenus du ménage} / 3$

### **Les déciles comme indicateur**

Si on ordonne une distribution de revenus, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales.

Ainsi, pour une distribution de revenus :

- le premier décile (noté généralement D1) est le revenu au-dessous duquel se situent 10 % des revenus ;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le revenu au-dessous duquel se situent 90 % des revenus.

Le premier décile est, de manière équivalente, le revenu au-dessus duquel se situent 90 % des revenus ; le neuvième décile est le revenu au-dessus duquel se situent 10 % des revenus.

## Les hypothèses retenues avec le Conseil général de Vaucluse

### Choix du scénario de projection de population

Pour projeter la population d'un territoire, le modèle Omphale (outil méthodologique de projections d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves) élaboré par l'Insee fait évoluer la pyramide des âges de cette population (donnée à une date fixée) à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. Pour cette étude, trois scénarios de projections démographiques, détaillés ci-dessous, ont été alors possibles. Le Conseil général de Vaucluse a choisi de retenir le scénario mortalité haute.

- Le *scénario central* correspond à une évolution tendancielle de la mortalité et au maintien de la fécondité et des comportements migratoires observés au cours de la période 1990-2005 dans le département du Vaucluse. Plus précisément, l'hypothèse centrale retient une évolution tendancielle à la baisse de la mortalité pour chaque sexe et chaque âge selon le rythme observé au cours des 15 dernières années (1988-2002). L'évolution de la mortalité dans le département du Vaucluse est supposée parallèle à celle de la métropole (pas de rattrapage).
- Le scénario « *mortalité basse* » ou « *espérance de vie haute* » fait évoluer l'espérance de vie du département parallèlement à l'évolution métropolitaine du scénario correspondant. Ce dernier est établi avec des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance, pour atteindre environ 88,2 ans pour les femmes et 82,1 ans pour les hommes en 2030.
- Le scénario « *mortalité haute* » ou « *espérance de vie basse* » est élaboré selon le même principe. L'espérance de vie cible en 2030 atteint 85,4 ans pour les femmes et 79,4 ans pour les hommes.

### Choix de la méthode d'estimation de la dépendance

Afin d'étudier la dépendance des personnes âgées dans le département du Vaucluse, le Conseil général a choisi la méthode « mode de vie ». La méthode « mode de vie » consiste à utiliser la structure du département par sexe, âge et mode de vie (vit seul / vit à domicile avec d'autres personnes / vit en institution) pour mesurer la dépendance. En effet, ces trois variables sont explicatives de la dépendance.

#### 1<sup>ère</sup> étape :

On calcule des taux de dépendance pour la métropole, pour les trois modes de vie, à l'aide des résultats de l'enquête HID 1998-1999.

#### 2<sup>nde</sup> étape :

- On applique ces taux de dépendance à la population du département au 1<sup>er</sup> janvier 1999 répartie par sexe, âge et mode de vie pour obtenir une estimation de la population dépendante de 60 ans ou plus.
- On projette la population du département par mode de vie. Puis on applique les taux de dépendance métropolitains (trois séries) au département selon le scénario suivant : au cours de la période de projection, le taux de dépendance national recule au rythme annuel de 0,13 année pour les hommes avant 80 ans et de 0,11 année après ; de 0,14 année pour les femmes avant 80 ans et de 0,13 année après. Par exemple, le taux de dépendance des hommes de 75 ans en 2009 est égal au taux de dépendance des hommes de 73,7 ans en 1999.

#### Hypothèses :

- 1) Le niveau de dépendance dépend de l'offre en institution en 1999.
- 2) L'espérance de vie sans incapacité tend à progresser à un rythme voisin de l'espérance de vie.
- 3) L'âge moyen à l'entrée en institution est de plus en plus tardif.

## BIBLIOGRAPHIE

- « *Évaluation de la politique publique APA en établissement et analyse de la pertinence de son mode de financement dans le département de Vaucluse* » Calia Conseil et Eneis Conseil, Conseil général de Vaucluse, rapport d'étude, octobre 2010.
- « *La prise en charge des personnes âgées dépendantes* » Rapport Rosso-Debord, 23 juin 2010.
- « *Alpes-Maritimes, vers une stabilisation du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2020* » (Brulon F., Meyer V.), Insee Paca, Rapport d'étude n° 26, juin 2009.
- « *Vivre et vieillir en Meurthe-et-Moselle : projection à l'horizon 2020* » (Lemmel F., Moreau G.), Insee Lorraine, Économie Lorraine n°155, février 2009.
- « *Le logement en Paca* » (Chéron S., Levy D., Melquiond A.), Insee Paca, rapport d'étude n°23, décembre 2008.
- « *EHPAD – la crise des modèles* » (Villez A.) Gérontologie et société n°123, décembre 2007.
- « *Les passages de l'autonomie à la dépendance* » (Cambois E. et Lièvre A.), Gérontologie et société n°121, février 2007.
- « *Approche de la dépendance dans les Hautes-Alpes à l'horizon 2015* » (Brulon F.), Insee Paca, Rapport d'étude n°7, septembre 2006.
- « *Étude comparative selon le niveau de revenu de la perception des conditions de vie des personnes âgées vivant à domicile avec une perte d'autonomie fonctionnelle* » (Cusson G.), Université Laval (Canada), 2005.
- « *Le veuvage précoce en France, (Delaunay I.) in : Histoires de familles, histoires familiales, issu des résultats de l'Enquête Famille 1999* » (Lefèvre C.) INED, 2005.
- « *Les dernières années de longues vies : l'incapacité lourde constitue-t-elle aujourd'hui la dernière étape de la vie ?* » (Lalivé d'Épinay C. et Guilley E., Gérontologie et société 2004/3 n°110, septembre 2004.
- « *Augmentation de la longévité, multiplication des deuils. Les nouveaux "vieux" sont aussi de grands endeuillés* » (Bacqué M-F.), Études sur la mort n°126, février 2004.
- « *Vieillir au Nord et au Sud : convergences ou divergences ?* » (Loriaux M.), colloque Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés/Actes de la 27<sup>e</sup> Chaire Quételet, 2001 et 4<sup>e</sup> journées scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF - Louvain-la-Neuve, juin 2001.
- « *La France se distingue ainsi d'autres pays où le critère d'âge n'est pas retenu* » : voir à ce sujet l'étude de la Drees « *Le nombre de personnes âgées dépendantes d'après l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance* » (Colin C., Coutton V.), Drees, Études et Résultats n°94, décembre 2000.